

LA STRUCTURE DES ÉDIFICES

La structure d'un édifice est le résultat de la confrontation entre le programme fixé par le maître d'ouvrage, le génie créatif du maître d'œuvre, le poids des traditions et des normes architecturales de fait, enfin les contraintes externes, qu'elles soient topographiques ou financières.

L'analyse des monuments commence donc par cet examen, tout à fait fondamental. Mais la synthèse est difficile ; du fait de la confrontation qui vient d'être évoquée, tout monument est un *unicum*, un prototype pour parler en termes moins pédants. On trouvera cette constatation tout au long des chapitres qui suivront ; néanmoins, elle est particulièrement justifiée dès lors que l'on évoque la structure générale, où, bien plus que dans les éléments pris isolément, la variété est telle que l'on se perd dans les typologies au travers de six siècles d'édifices.

Aussi est-ce plutôt dans les lignes directrices des grandes composantes de la confrontation créatrice que vont être analysés les caractères majeurs de la fortification qui serviront de fil directeur aux chapitres de ce livre.

L'héritage

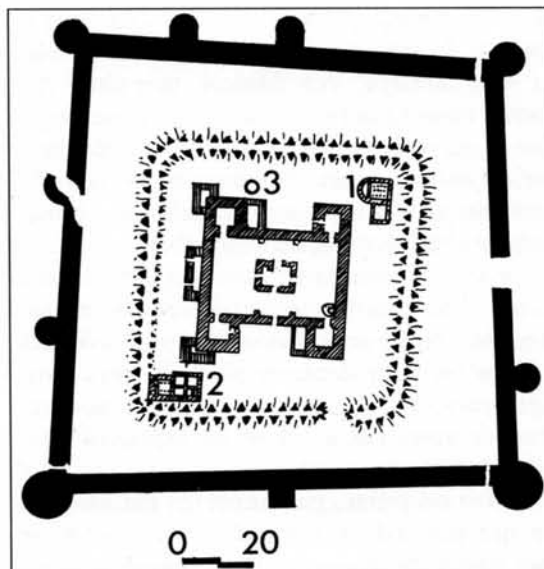
L'HÉRITAGE ANTIQUE SUR LE TERRITOIRE

L'héritage antique était bien présent, au début de notre millénaire : toutes les anciennes cités gallo-romaines avaient été, à la fin du III^e siècle, entourées d'enceintes régulièrement flanquées de tours qui servaient encore, bon an mal an, au XI^e siècle. Certes, beaucoup d'entre elles avaient été plus ou moins bien entretenues au cours des siècles ; d'autres se trouvaient déjà, à cette époque, surclassées du fait de l'apparition de nouveaux faubourgs.

Le modèle était universel, et, mieux encore, il était unique, puisque les ingénieurs gallo-romains avaient, grâce à la force du pouvoir politique, imposé de véritables normes de construction.

À côté des enceintes urbaines, il existait très certainement des fortifications plus ramassées, des *castella* comme celui de Jublains

(fig. 2), universellement cité — l'un des seuls exemples de la première moitié du premier millénaire identifié en France, mais représen-



2. JUBLAINS (Mayenne). Plan de la fortification gallo-romaine du Bas-Empire.
1 : Etuve. 2 : Thermes. 3 : Citerne.

tatif d'un modèle diffusé aux quatre coins de l'Empire, repris dans la seconde moitié du millénaire par l'Empire byzantin sur les rivages de la Méditerranée. Ce type de fortifications exclusivement militaires, véritables fortins-casernements employés sur les *limes* de l'Empire, n'était plus que souvenir au début du millénaire, sur le territoire de la future France : la désaffectation, la ruine, le pillage des matériaux avaient transformé la plupart d'entre eux en monticules de terre.

Aussi demeurait-il essentiellement, au début du millénaire, les témoignages maçonnés de la puissance des structures urbaines, au travers de leurs enceintes ; les *castella* à vocation militaire avaient laissé la place à d'autres structures.

au point et construites à l'époque furent à la mesure du dynamisme social, quasi nulles. Les fouilles récentes au *castrum* d'*Andone* révèlent un programme des plus sommaires, avec une enceinte ovale contenant des bâtiments, appuyés aux courtines, juxtaposant les fonctions résidentielles, utilitaires, jusqu'aux étables, au sein du même ensemble.

A l'inverse, les palais impériaux, puis royaux, de l'aire germanique traduisent, à la même époque, un souci architectural extrême, basé sur les modèles impériaux antiques et byzantin. Mais un souci essentiellement résidentiel, qui devait très certainement se traduire, à une échelle plus modeste, dans les domaines ruraux sur notre territoire ; il n'en est pas qui ait encore livré ses secrets.

L'HÉRITAGE DU PREMIER MOYEN AGE

La seconde partie du premier millénaire se traduit par un transfert des pouvoirs, et en particulier de celui de fortifier. Il semble, encore que l'archéologie soit balbutiante, que cette époque ait vu naître, à côté des anciens centres urbains toujours protégés par leurs enceintes, des sites fortifiés reprenant les traditions les plus anciennes : sites de crête, éperons barrés, furent associés en bien des cas à des domaines ruraux proches dont ils dépendaient.

Certes, on relève ça et là, dans les chroniques et textes anciens, certaines mentions de constructions de *castra*, et non des moindres, les textes spécifiant souvent qu'il s'agissait d'édifices de pierre. Châteaux d'évêques ou de comtes, châteaux d'avoués de telle ou telle abbaye, ces édifices prenaient des formes aujourd'hui mal connues : l'archéologie n'en a guère reconnu, sinon dans les derniers siècles (*castrum* comtal d'*Andone*, au IX^e siècle) ; l'analyse de la topographie urbaine permet parfois d'en reconnaître l'emprise.

Car ces *castra* furent soit des démembrements des anciens territoires urbains enclos dans les enceintes gallo-romaines, soit des édifices bâtis en des sites naturellement protégés, associés, comme on vient de le dire, aux domaines ruraux dont ils dépendaient et qu'ils protégeaient.

Bois ou pierre, peu importe ; car les rares cas qui permettent aujourd'hui une lueur ne sont guère équivoques. Les structures mises

La fortification des XI^e et XII^e siècles, dite romane

L'ÉTAT DE L'ART

La fortification peut donc se diviser, durant le premier Moyen Âge, en quatre secteurs. Le plus ancien est celui des enceintes urbaines héritées de l'Empire, beaux ouvrages réguliers, géométriques, bien défendus par tours et portes. Vient ensuite le secteur des fortifications rurales construites aux temps de l'insécurité pour servir de refuges et de défenses : ouvrages marqués par l'utilisation de la topographie, défendus par des ouvrages de terrassement et des palissades, parfois même par des murailles. Puis c'est le secteur des *castra* urbains bâtis à la frange des anciennes enceintes, voire construits en dehors de celles-ci, contribuant à la naissance de villes bipolaires telles Limoges ou Arras. Enfin, les fouilles les plus récentes permettent de mettre en avant un quatrième type, celui des fortifications rurales de grands dignitaires de l'époque carolingienne, qui apparaissent au IX^e siècle dans le cadre des grandes luttes entre les premiers comtes héréditaires pour délimiter leur territoire.

Sans doute est-ce là schématisation outrancière ; au moins en retiendra-t-on que les résultats les plus récents montrent, si l'on excepte le premier type constitué par les enceintes gallo-romaines, une supériorité quantitative écrasante pour des modes de fortification qu'on appellera ici vernaculaires. Le terrassement des fossés en constituait la défense première ; le rejet des terres des fossés vers l'intérieur permettait la constitution de merlons accueillant des enceintes de palissades, éventuellement renforcées par des tours, comme l'a montré la fouille de Mirville dans le Calvados ; à l'intérieur, des bâtiments résidentiels de type très sommaire, s'apparentant le plus souvent à des maisons à poteaux aux fonctions indifférenciées, s'ordonnaient de façon peu organisée dans des espaces généralement vastes.

Si l'on se situe dans la comparaison avec les modèles urbains les plus anciens, la différence est de taille : la suprématie du terrassement et du bois sur la maçonnerie donnait un avantage déterminant à la forme courbe. On ne taille pas dans la terre volontiers un angle droit, s'il ne doit pas être conforté par un talus ou un mur de soutènement : d'où l'évidente supériorité des arrondis dans cette fortification, depuis celle du prince ou du comte dans la ville, jusqu'à celle du seigneur rural au-dessus de ses terres, sur le plus proche éperon barré.

La pierre était rare ; elle servait éventuellement pour les bâtiments les plus nobles, comme à Doué-la-Fontaine au début du X^e siècle, à *Andone*. Lorsqu'elle est utilisée pour les enceintes ou les tours, ceci est soigneusement consigné dans les chroniques comme fait exceptionnel.

L'EXPRESSION DU SYMBOLE SEIGNEURIAL : MOTTE, ENCEINTE ET TOUR MAÎTRESSE

D'une façon assez brutale, sans doute exagérée par le recul de l'histoire, la fin du X^e siècle va marquer une modification considérable de l'architecture des sites nobles fortifiés, du fait d'un renouveau de la stratification sociale : l'implantation territoriale de seigneurs châtelains issus du sérail (ce qui fut le cas le plus fréquent), ou au contraire de personnages qui surent, à la force de l'épée, se hisser à ce rang, détermina des formes bien plus personnalisées du pouvoir, traduites dans le bâtiment seigneurial, symbole de la présence, de l'autorité et de la prééminence.

On attribue trop souvent aux fortifications de cette époque, qui s'étend du X^e au XII^e siècle

de, l'intitulé de « fortifications de terre » : la plupart n'existent plus, en effet, qu'à l'état de terrassements. Mais, chaque fois qu'une fouille peut être effectuée, elle révèle invariablement que ces fortifications terrassées s'accompagnaient de défenses, qu'elles soient de bois, de torchis, de pierre ; plus encore, qu'elles n'étaient pas seulement fortifications, mais bien lieux de résidence, d'administration ou de surveillance.

L'intitulé est donc bien trop restrictif ; au demeurant, il pourrait s'appliquer à toutes les époques, puisqu'une fortification un tant soit peu importante s'est toujours accompagnée de travaux de terrassements considérables. L'état de conservation ne saurait influencer sur la typologie.

La fortification noble repose en général, à cette époque, sur une hiérarchisation du programme à la fois symbolique et fonctionnelle. Le programme pourrait se résumer, de façon très schématique, en trois types :

- la fortification privée imbriquant deux espaces clos, l'un affecté strictement à la vie noble, l'autre affecté aux services, communément appelé la basse-cour ;
- la fortification semi-publique ajoutant un troisième espace clos, destiné au village associé à l'implantation noble ;
- la fortification globale, associant au sein d'un même espace clos très vaste les trois fonctions, noble, utilitaire, villageoise, sans offrir pour autant de clôtures apparentes entre les trois espaces.

Mais cette schématisation est nécessairement trop sommaire. Si l'on progresse, on s'aperçoit rapidement que l'espace clos noble des deux premières catégories peut être lui-même divisé en deux secteurs, l'un à valeur symbolique et ostentatoire, l'autre à valeur résidentielle. On s'aperçoit également que, comme toute typologie, celle-ci devient rapidement vide de sens, dès lors que les frontières entre un type et l'autre tendent à se confondre. Ainsi trouvera-t-on des sites où l'espace primaire, espace symbole, se confond avec l'espace résidentiel noble, dominant la basse-cour utilitaire ; d'autres au contraire où l'espace utilitaire, la basse-cour, abrite aussi la résidence noble, l'espace primaire étant réservé exclusivement à la fonction symbolique et ostentatoire. Il existe également des sites où l'espace primaire symbolique se dédouble en deux secteurs et niveaux différents.

Aussi une fortification devrait-elle se lire, avant tout, en fonction d'une hiérarchie de

valeurs qui s'associent, suivant les cas, de façon différente :

- le symbole, à la fois démonstrateur de prééminence sociale et temporelle, doté donc des attributs les plus évidents de la puissance, militaire au premier chef ;
- la résidence noble, généralement organisée autour d'un espace de réception et de la cuisine associée, d'un espace de vie, et d'un espace cultuel, la chapelle ;
- les résidences nobles associées des chevaliers du *castrum*, qui s'assimilent le plus souvent à l'ensemble résidentiel noble ;
- la basse-cour, au sens fonctionnel et non topographique, comprenant les services et les éléments de la vie autarcique de la fortification (greniers, étables, bétail, pressoir, moulin, etc.) ;
- le village, formant un espace subordonné, pouvant aller de l'ensemble des mesures des exploitants de la directe seigneuriale, jusqu'à l'embryon de ville.

La fortification des XI^e et XII^e siècles est une combinaison de tous ces éléments, dont seule la fouille peut rendre compte de façon complète ; les vestiges monumentaux, maçonnés ou non, ne donnent plus que les contours, sans révéler le plus souvent le contenant. Est-il, dès lors, possible de mettre en évidence une typologie des formes ? Il faut, avant d'en arriver là, décrire les modes de mise en forme des fonctions qui viennent d'être décrites.

LA MOTTE

L'un des apports majeurs de la féodalité châtelaine naissante fut, sans conteste, la diffusion incroyablement rapide de la motte, butte artificielle tronconique de terre (fig. 3). Il est aujourd'hui à peu près clair que ce type de constructions s'imposa à partir de la fin du X^e siècle dans toute l'Europe. L'origine en fut-elle les pays à relief plat inondable du Nord-Est, en Allemagne et en Flandre ? C'est une éventualité historique sérieusement envisagée : mais rien ne prouve que les nécessités géotechniques qui imposèrent dans certains cas (par exemple à Husterknupp en Rhénanie) la surélévation de la plate-forme originelle d'habitat, aient suffi à justifier la surélévation récurrente jusqu'à obtenir la forme d'une motte et d'une basse-cour.



3. LA MOTTE DE RENNES dans la Tapisserie de Bayeux. Cette figuration est très significative, avec la motte tronconique surmontée par une enceinte de bois, au centre de laquelle se trouve le symbole de prééminence.

3

On ne cherchera pas à départager ici entre les hypothèses diverses émises à ce sujet. Tout au plus se bornera-t-on à rappeler que la motte fut, en cette période, mais bien au-delà jusqu'au XV^e siècle, le symbole le plus évident de la puissance châtelaine ; au point que l'on peut se demander si son édification n'a pas été seulement, dans bien des cas, la réponse à un besoin d'exprimer cette puissance, sans pour autant que l'acte de construire ait eu d'autre signification.

Ceci est particulièrement net dans les sites, nombreux, où le contexte topographique n'exigeait nullement l'édification d'une telle butte : qu'il s'agisse de sites de montagne, où l'on identifie, contre toute attente, un très grand nombre de mottes.

Il est donc beaucoup plus probable que la motte, quelle que soit son origine peut-être justifiée en génie civil, ne s'est imposée avec une telle force et une telle rapidité que du fait du concept qu'elle représentait de façon immédiate : concept de prééminence, de verticalité, d'autant que la majorité étaient prolongées par des tours. Sans pénétrer dans l'ésotérisme, comment ne pas rappeler l'évidence de cette démarche architecturale, déjà imposée au travers des pyramides de l'Antiquité ?

La personnalisation du pouvoir local, en cette charnière entre premier et second millénaire, s'accompagnait de façon évidente de cette manifestation. Une manifestation au demeurant facile à concrétiser, puisque les coutumes seigneuriales, les corvées, permettaient de les édifier en des temps très brefs : le symbole pérenne du pouvoir n'était autre chose qu'un terrassement construit justement grâce à l'exercice du pouvoir. Comment imaginer meilleur instrument de domination ?

Motte et édifices préexistants

Cette force du concept architectural s'est traduite dans deux phénomènes qui nécessitent chacun un néologisme, dont on peut regretter le caractère barbare, mais qui traduisent bien les processus.

Le surmottement. Ce processus de modification d'un site existant consiste en l'arasement des structures, et l'édification au-dessus de celles-ci d'une motte supportant elle-même des bâtiments. Ce processus ne peut être révélé que par l'intermédiaire de la fouille ; or de plus en plus, on s'aperçoit au vu des résultats

constatés en Europe que le surmottement fut un processus extrêmement fréquent. On en citera deux exemples très marquants récemment mis en évidence : ceux de Goltho, en Grande-Bretagne, et de Mirville en France.

Dans ces deux cas, la motte n'a été que l'ultime aboutissement d'une surélévation progressive de l'assiette interne d'une enceinte merlonnée à palissade classique. A Goltho, le premier établissement datait des années 50-200 ; vers 800, un village saxon s'implanta sur le site, remplacé un demi-siècle plus tard par un établissement noble, transformé au cours des siècles, puis « surmotté » après la Conquête vers 1080. A Mirville, l'évolution est curieusement similaire, en partant d'une occupation antique, avec reprise au XI^e siècle et transformation progressive jusqu'à la motte. Ultime phase qui n'a pas été seulement le résultat d'une stratification au fil du temps, mais bien d'une restructuration volontariste.

Dans une certaine mesure, le site de la Fonderie à Douai, celui de l'ancien château des comtes, est également représentatif d'un surmottement de ce type ; mais ce processus a été, après le XI^e siècle, surclassé encore par la construction d'une tour maîtresse qui a « mangé » une partie importante de la motte sur laquelle elle prenait assise.

La motte, dans son aspect actuel, est trop souvent considérée comme l'étape première de l'édifice, alors que ces exemples prouvent qu'au contraire elle en fut l'étape ultime, traduisant la nécessité, pour le propriétaire, d'adapter sa résidence à une symbolique extrêmement puissante.

L'emmottement de bâtiments anciens. L'emmottement est différent, en ce que la construction de la motte, tout en étant postérieure au site primitif, a respecté le bâtiment majeur de celui-ci en exigeant sa modification. La fouille de Doué-la-Fontaine a montré, de façon très significative, ce que put être, dès une époque ancienne, ce processus. Une *aula* du X^e siècle fut, en ce site, entièrement enchapée par un cône de terre qui vint cacher son premier niveau ; on mura celui-ci, et on suréleva l'édifice, qui devint ainsi tour maîtresse après avoir été résidence d'un comte d'Anjou.

L'avantage de la fouille de Doué est d'avoir identifié une césure de plusieurs années entre la construction du bâtiment originel, et son emmottement postérieur.

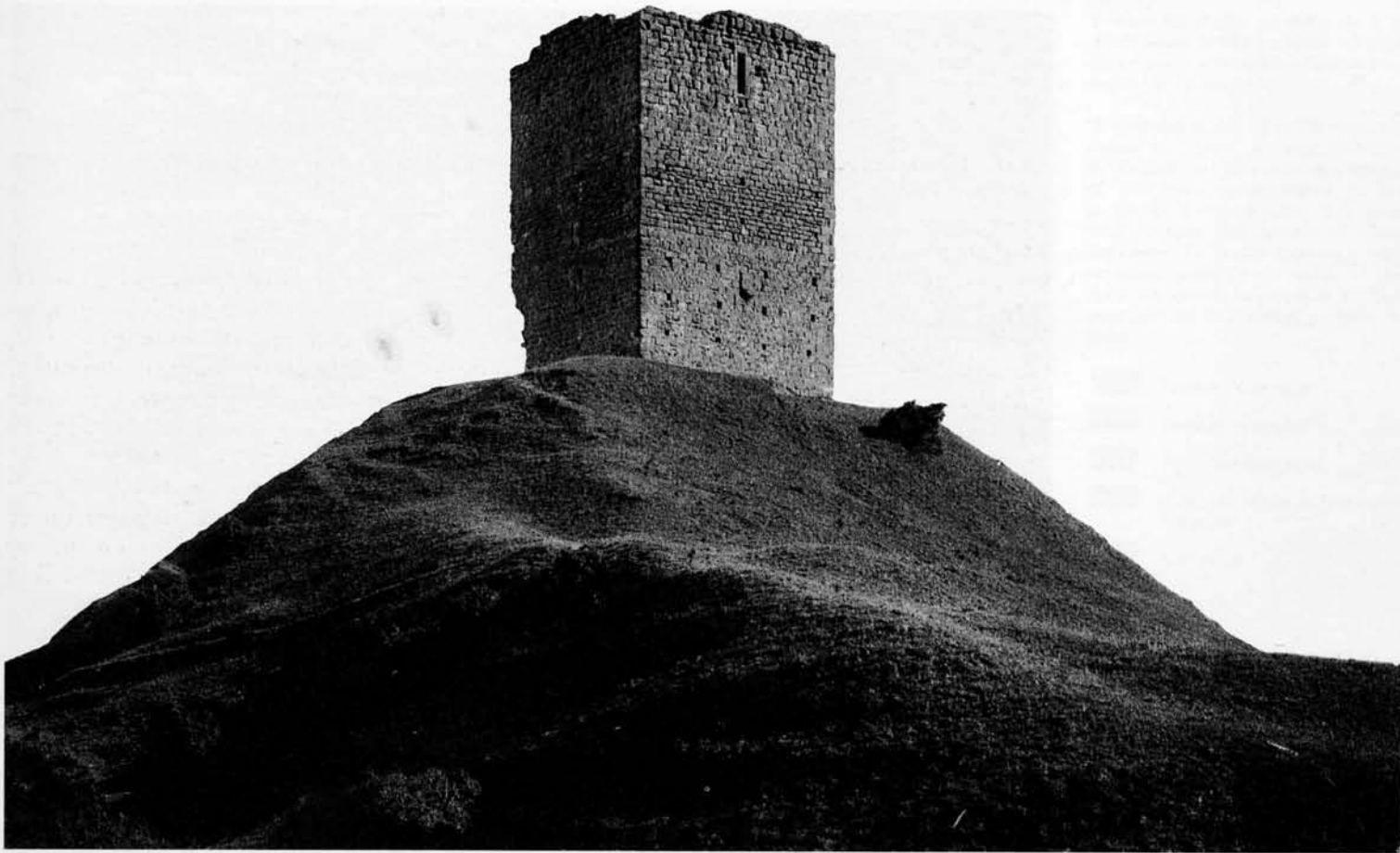
La question de l'emmottement technique. Il est le plus souvent impossible, au vu d'un ensemble motte-tour, de juger extérieurement lequel des deux a précédé l'autre. Les deux hypothèses sont en général possibles : la tour peut avoir précédé la motte, auquel cas elle a été ensuite « emmottée ». Mais, bien plus souvent, la motte a précédé la tour ; et, en tout état de cause, il est bien rare que motte et tour maçonnée soient contemporaines, sauf à imaginer que les fondations de la tour descendent profondément au sein de la motte.

Il s'agirait en l'occurrence d'un emmottement technique, dont, à notre connaissance, malgré certaines théories, il n'a pas été possible de mettre en évidence des exemples en l'absence de fouilles.

A l'inverse, on juge facilement des effets d'une construction contemporaine de tours sur des mottes non encore consolidées : il suffit de regarder les tours de Mondoubleau, de Château-Renault, de Coulommiers-la-Tour, et d'autres encore, pour juger de l'effet catastrophique que pouvait avoir la consolidation progressive des terres de la motte pour la stabilité de la tour verticale qui prenait appui sur ces terres (fig. 4).

4. MONDOUBLEAU (Loir-et-Cher). Ruines de la tour du XI^e siècle sur sa motte. L'instabilité des terres de la motte, jointe ici à des percements de l'époque moderne, ont entraîné le déversement et la ruine.





5

Les fortifications à motte

Tour sur motte. La motte n'existe pas pour elle-même : elle est conçue pour supporter un édifice, qu'il s'agisse de la résidence primitive, ou au contraire d'un édifice défensif. Aussi l'image la plus fréquente qui puisse se présenter d'une fortification des XI^e et XII^e siècles est celle de la tour bâtie sur une motte : les deux symboles évoqués ci-dessus se superposaient, l'un d'essence « banale » puisque la motte était édifiée grâce aux terrassements établis par corvée, l'autre d'essence noble, puisque la tour ne pouvait être construite que par des artisans maçons ou charpentiers, non pas les corvéables du voisinage.

Cette image de la conjonction entre tour et motte se traduit aujourd'hui très fréquemment dans le paysage ; elle est plus fréquente encore dans les fouilles. On a vu plus haut que, d'une façon très vraisemblable, la plupart des tours édifiées en pierre sur des mottes le furent après plusieurs décennies qui permirent à l'ouvrage de terre de se consolider : voyons ainsi, par exemple, la fameuse tour d'Albon

qui constitue, au-dessus de la vallée du Rhône, un remarquable signal (fig. 5). On pourrait aussi citer la tour de Bricquebec sur sa motte tronconique, dans la Manche. D'autres eurent moins de chance, en raison des mouvements internes à la motte : ainsi fut, par exemple, Mondoubleau, les percements de la motte conduisant à l'inexorable ruine de la tour, comme tant d'autres à la même époque.

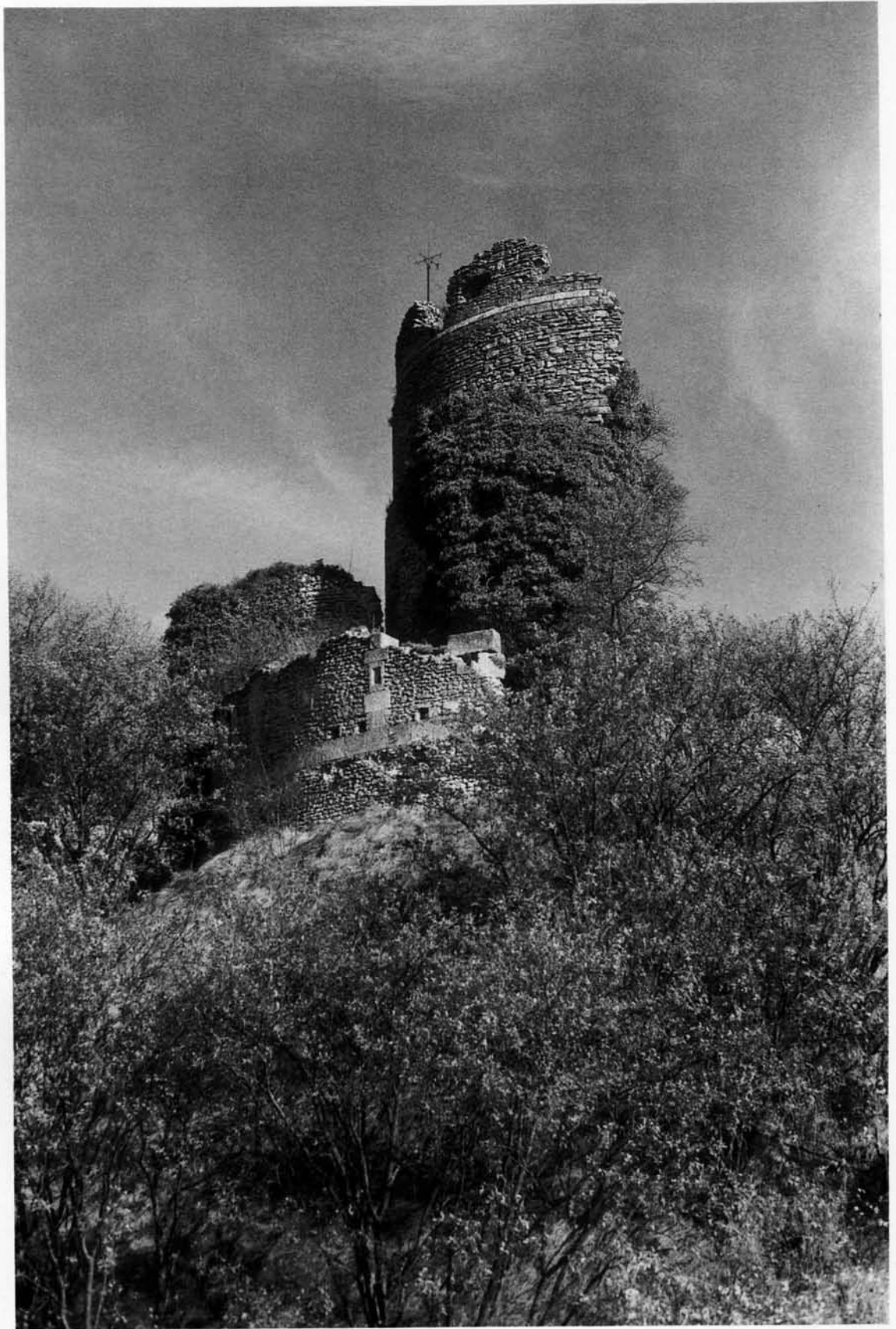
Il est, par ailleurs, sans l'ombre d'un doute que ces tours, aujourd'hui apparemment isolées sur leur motte, furent autrefois ceintes d'une protection qui, lorsqu'elle a disparu, fut peut-être simple palissade.

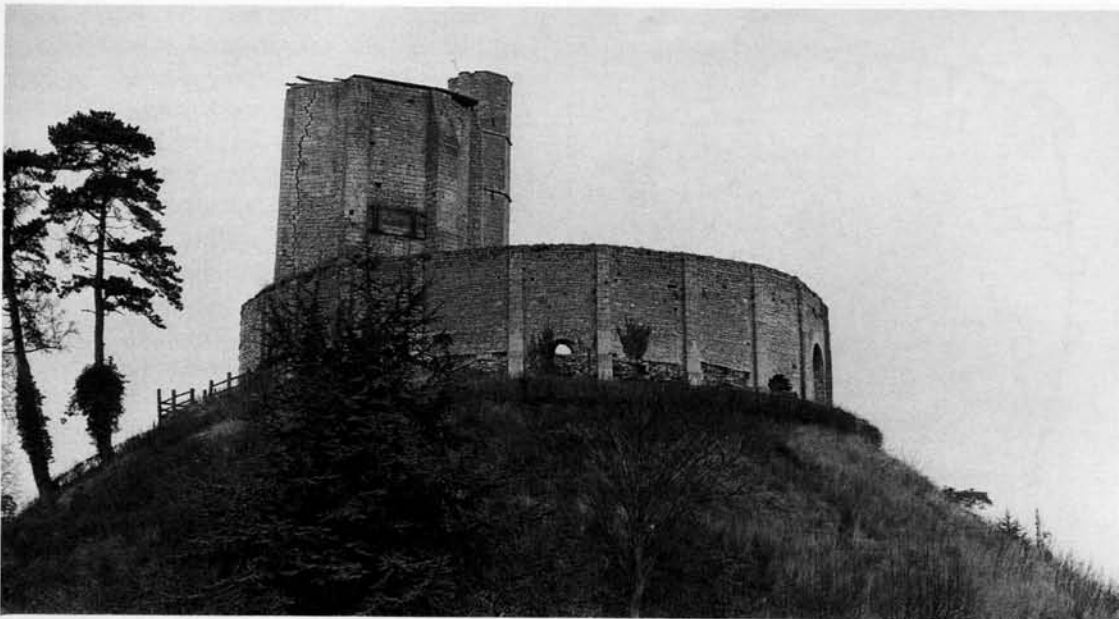
Motte à tour et enceinte ou chemise. La mise en œuvre de la maçonnerie, signe de richesse et de puissance, ne se limita pas à l'édification de tours de pierre sur les mottes préexistantes. En de nombreux cas, la tour était dotée d'une enceinte propre, ceinturant la motte, remplaçant les anciennes palissades.

Les exemples en sont nombreux : qu'il s'agisse de chemises strictement concentriques, comme à Châtillon-sur-Indre, à Château-sur-

5. ALBON (Drôme). Tour maîtresse du XII^e siècle, sur une motte.

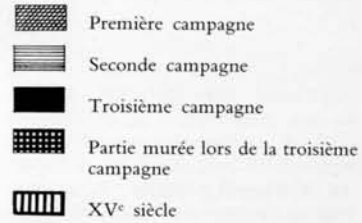
6. CHÂTEAU-SUR-EPTE (Eure). Tour maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle, à motte et chemise.





7. GISORS (Eure). La motte de la fin du XI^e siècle, la tour maîtresse du début du XII^e siècle, et la chemise de la première moitié de ce siècle.

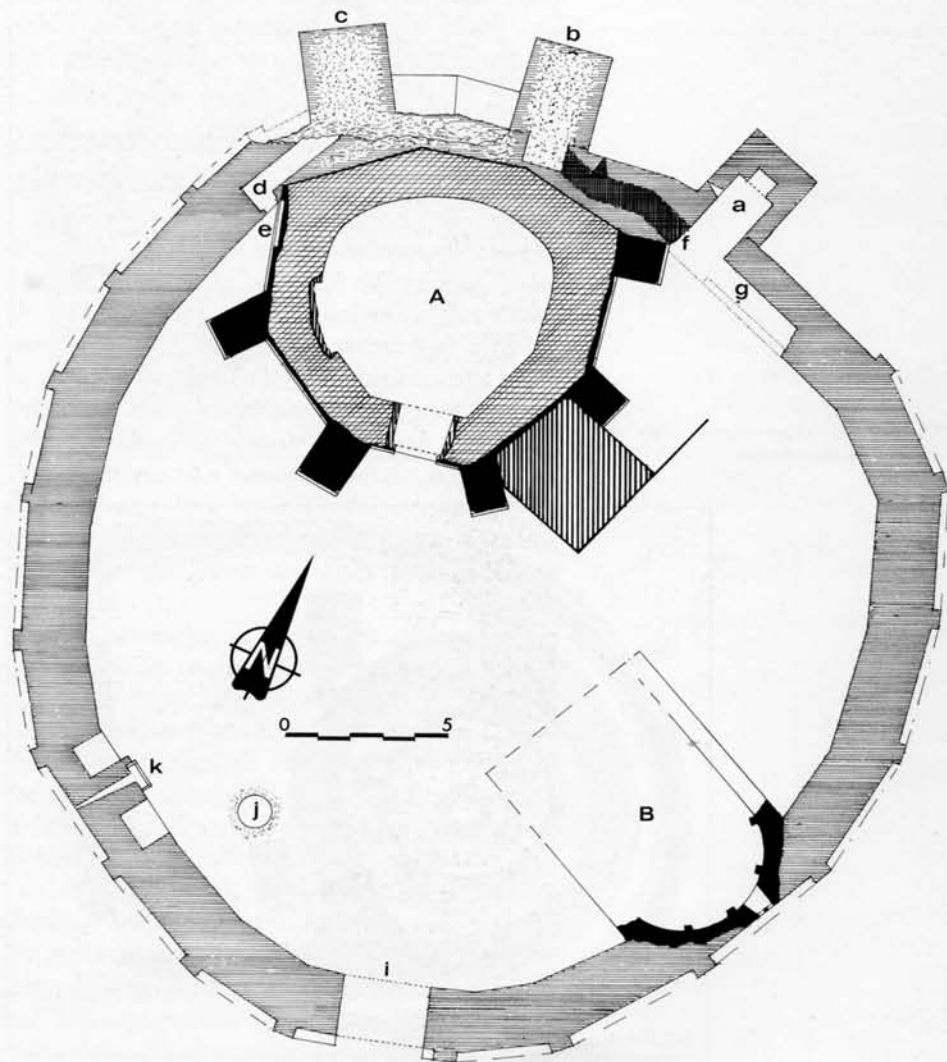
8. GISORS (Eure) : Plan de l'ensemble castral sur motte. A : Tour maîtresse. B : Chapelle. a : Tour-porte rectangulaire. b, c : Tours rectangulaires ruinées. d : Couloir d'accès à la tour. c, e : Feuille ménagée dans la paroi de la tour maîtresse. f : Couloir muré. g : Gaine en partie murée au XIX^e siècle. h : Tour d'escalier ajoutée au XV^e siècle. i : Porte principale de la chemise. j : Puits. k : Evier.



Epte (fig. 6) ou Viévy-le-Rayé, à Conches, de chemises polygonales encadrant la tour comme à Moncontour en Poitou, à Gisors (fig. 7), voire rectangulaires comme à Bramevaque dans les Pyrénées, on trouve cette idée de protéger la tour maîtresse par une enceinte rapprochée. Dans la plupart de ces cas, cette chemise est tellement proche de la tour qu'il était matériellement impossible d'édifier des bâtiments entre deux.

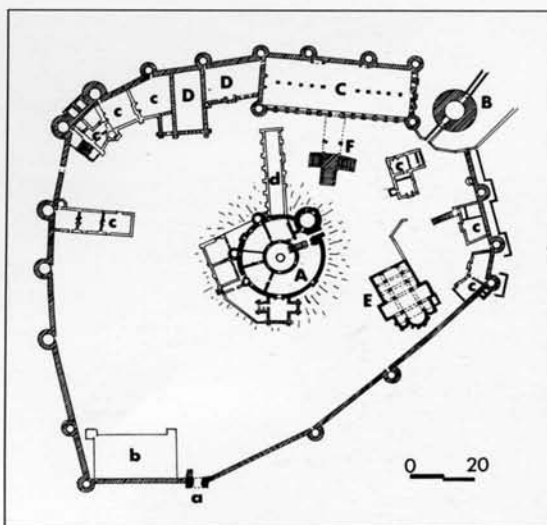
En revanche, il a pu exister des sites où au contraire le plateau supérieur de la motte comportait suffisamment de place pour abriter d'autres bâtiments que la tour : de ce point de vue, l'exemple de Gisors est très significatif, puisqu'il comprenait une chapelle, une cuisine et sans doute la chambre ducale (fig. 8). Il en allait sans doute de même au château de Grand-Pressigny en Poitou.

Motte à enceinte sans tour : shell-keeps. Comme on l'a vu, motte et tour formaient cependant un doublon, tant sociologiquement qu'architecturalement. Par ailleurs, l'édification d'une tour unique au sommet de la motte ne constituait pas la panacée, puisqu'une telle tour n'était pas nécessairement résidentielle en raison de la place disponible. Aussi, à mi-chemin entre les enceintes et les mottes, le schéma des enceintes de mottes vit le jour ; depuis les analyses britanniques, ce schéma est souvent appelé « shell-keep » (tour maîtresse coquille).



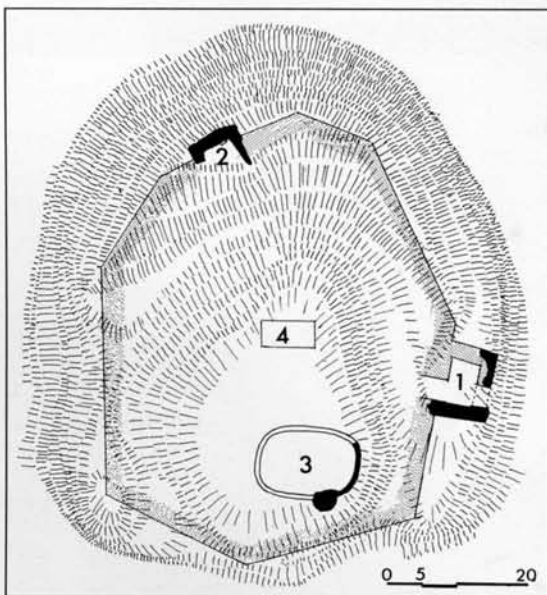
9. MONTARGIS (Loiret). Plan du château d'après le plan d'Androuët du Cerceau gravé dans les *Très excellens bastimens de France*. A : Enceinte sur motte (« shell-keep »). B : Tour maîtresse philippienne. C : Grande Salle du XIII^e siècle. D : Logis XIII^e siècle. E : Chapelle castrale. F : « Perron », escalier à trois branches donnant accès au premier étage de la Grande Salle. a : Porte vers la ville. b : Ecuries. c : Logis divers. d : Bâtiment en forme de galerie joignant le « shell-keep » et la Grande Salle.

■ XII^e siècle
 ▨ XIII^e siècle et postérieur



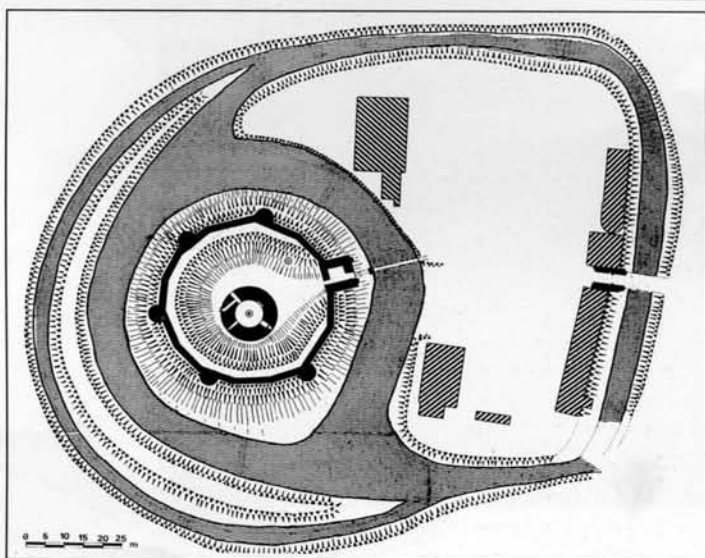
9

10. AUNAY-SUR-ODON (Calvados). Plan de l'enceinte du Plessis-Grimoult. 1 : Tour-porte. 2 : Tour de flanquement. 3 : Logis avec four. 4 : Communs.



10

11. ARROU (Eure-et-Loir). Plan du château de Bois-Ruffin.



11

L'enceinte située au sommet de la motte semble, en effet, avoir joué le rôle de tour maîtresse, au point parfois d'avoir été transformée très tardivement en « donjon » comme dans les sites britanniques de Windsor ou de Durham. Le « shell keep » est, très souvent, difficile à reconnaître aujourd'hui, ayant été souvent pollué par l'existence de bâtiments postérieurs, voire par la construction de tours maîtresses.

On citerait ainsi le très bel exemple de la motte de Saint-Gondon, dans le Loiret, ou celui de Vatteville-la-Rue, en Seine-Maritime. Dans ce second cas, l'enceinte à contreforts rappelle fortement celle qui fut édifiée à l'entour de la motte de Gisors. On en trouverait encore un exemple à Préaux, en Seine-Maritime.

Mais l'exemple le plus remarquable, aujourd'hui disparu, fut peut-être celui de la motte à enceinte de Montargis, site royal français du XII^e siècle, sans compter peut-être des sites tels que Provins, où il n'est pas impossible que la chemise ait précédé la tour (fig. 9).

Il va de soi que ces enceintes sur motte étaient conçues pour accueillir des bâtiments résidentiels, au contraire des sites à tour et chemise proche : Androuët du Cerceau représente l'intérieur du « shell-keep » de Montargis comme partagé en autant de compartiments résidentiels.

L'ENCEINTE SEIGNEURIALE

Si la motte constituait de façon croissante, durant les XI^e et XII^e siècles, l'emblème de la puissance seigneuriale, l'enceinte simple constituée par un fossé et un merlon éventuellement surmonté d'un mur maçonné demeurait, comme elle l'avait été durant les siècles passés, un modèle assez usuel. La différence essentielle d'avec le modèle précédent est le fait que l'on peut considérer qu'un site à enceinte se caractérise par un niveau intérieur égal au niveau extérieur, alors que la motte se caractérise par une surélévation notable. Pour autant, cette frontière apparemment claire n'est bien souvent qu'apparente : nombreux sont les sites où, de fait, l'enceinte ferme un espace surélevé par rapport au niveau naturel, sans pour autant qu'il prenne la forme tronconique d'une motte.

Enceintes sans tour maîtresse

L'un des cas les plus anciens fouillés est celui, déjà cité, d'*Andone* ; mais on citerait également un exemple bien identifié, également fouillé, celui du Plessis-Grimoult, daté du début du XI^e siècle (fig. 10). Contrairement aux sites à motte, les sites à enceinte ne comportent pas de marque évidente de la prééminence seigneuriale ; en revanche, ils peuvent posséder, comme au Plessis-Grimoult ou à Audrieu en Calvados, une tour-porte remplaçant le rôle symbolique de la tour maîtresse. Mais ce caractère symbolique de prééminence tout à la fois militaire et social n'est pas spécifique aux enceintes sans tour maîtresse : à Bois-Ruffin, on trouve tour-maîtresse et tour-porte carrée.

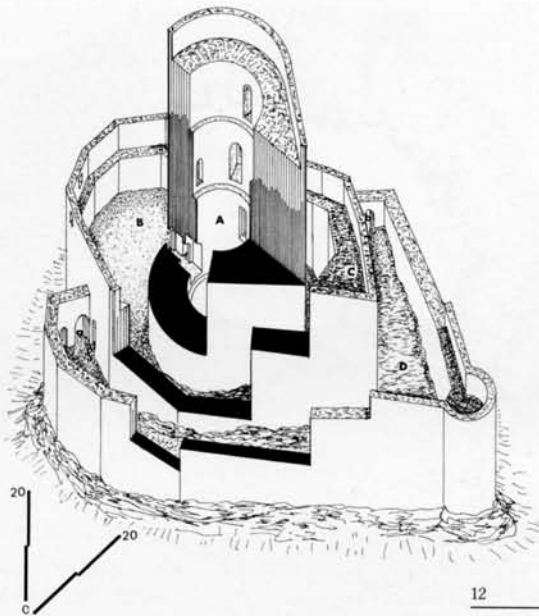
Très nombreux ont été les sites identifiés ces dernières années en matière d'enceintes seigneuriales fossoyées, éventuellement dotées de défenses maçonnées ; mais lorsqu'on les identifie aujourd'hui de façon sûre pour les XI^e et XII^e siècles, c'est en général qu'elles n'ont pas subi de modifications, et qu'elles se sont donc fossilisées. Autant dire que nombre d'enceintes originelles ont dû recevoir des modifications substantielles dans les châteaux qui ont continué à vivre tout au long du Moyen Âge ; ceci oblige à la plus grande prudence quant au maniement des conclusions.

Enceintes à tour maîtresse interne

Dès lors que l'enceinte seigneuriale pouvait jouer un rôle symbolique équivalent à celui d'une motte, nul étonnement si on y trouve l'expression de la tour maîtresse, placée, à l'instar de la motte, au centre de l'enceinte.

Un très bel exemple en demeure au château de Bois-Ruffin, dans le Loiret, où l'enceinte seigneuriale à peu près circulaire, formée d'un merlon de terre surmonté d'une courtine maçonnée, renferme une tour maîtresse circulaire fondée au niveau du sol externe (fig. 11).

Bien que cet ensemble puisse être daté de la première moitié du XIII^e siècle, il n'en révèle pas moins un cas très significatif de tour maîtresse à chemise sans motte. On retrouve le schéma de la tour à chemise proche au Grand-Pressigny : à la Roche-Guyon, la chemise est même double, épousant



12. LA ROCHE-GUYON (Val-d'Oise). Axonométrie du château haut, avec sa double chemise concentrique. A : Tour maîtresse. B : Basse-cour. C : Première chemise. D : Seconde chemise. a, b : Portes de la seconde chemise donnant accès au château.

les formes de la tour maîtresse comme une véritable coquille laissant quelque place aux services (fig. 12).

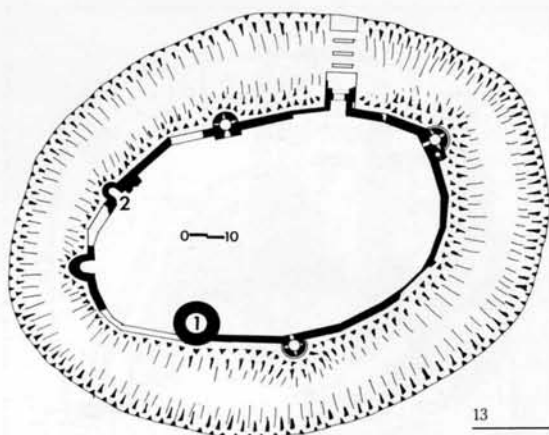
La transformation des enceintes seigneuriales

Il semble que beaucoup de ces enceintes soient contemporaines de la vogue des mottes, sorte de preuve que les deux schémas pouvaient coexister ; par ailleurs, les recherches les plus récentes, en particulier en Normandie, ont prouvé que ces enceintes n'étaient pas l'indice d'une infériorité sociale, puisque beaucoup étaient sièges d'« honneurs », de seigneuries châtelaines, alors qu'à l'inverse nombre de mottes ne sont pas identifiées, et semblent même ne pas avoir été dues à un pouvoir châtelain.

En revanche, la vogue des mottes poussa beaucoup de seigneurs à transformer, après coup, l'enceinte seigneuriale en motte, lorsque la dimension n'en était pas énorme, ou à ériger une motte sur l'enceinte. Les exemples en sont nombreux dans les fouilles, comme à Mirville déjà cité, à Goltho en Angleterre, à Sébécourt dans l'Eure.

À Castle Acre en Grande Bretagne, les fouilles archéologiques récentes ont mis en évidence une évolution tout à fait remarquable : à l'origine, l'enceinte seigneuriale abritait un logis purement résidentiel. Au cours du XII^e siècle, l'intérieur de l'enceinte fut peu à

13. BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (Calvados). Plan du château, avec son enceinte distendue sur laquelle prend place une tour maîtresse de la fin du XII^e siècle, les tours de flanquement étant en majorité postérieures.



peu remblayé, alors que le logis était transformé en une tour maîtresse aux caractères de *tour-résidence* rectangulaire romane. Au contraire, l'enceinte d'Audrieu, dans le Calvados, également surélevée intérieurement, reçut une tour-porte, suivant le modèle du Plessis-Grimoult déjà évoqué.

A noter enfin le cas de transformations, assurément tardives, telle que celle qui affecta l'enceinte du château de Bonneville-sur-Touques, dans le Calvados, où la structure même de l'enceinte fut bouleversée par la construction d'une tour maîtresse circulaire sans motte, bâtie en plein sur le tracé. Mais on entre ici, à vrai-dire, dans les changements de concepts de la fin du XII^e siècle (fig. 13).

RÔLE ET FONCTION DES DIVERS ÉLÉMENTS

Il est extrêmement difficile, une fois ces éléments listés, d'arrêter pour autant une véritable typologie. En effet, les ouvrages des XI^e et XII^e siècles sont d'une extrême variété, qui tient à leur site primitif ainsi qu'à leur histoire et leur évolution.

On peut, en fait, mettre en avant un critère fondamental, celui de la taille, pour tenter une différenciation entre les schémas fonctionnels. Pour illustrer ce propos, on doit différencier des sites tels que Gisors, où la plate-forme sommitale de la motte permettait d'accueillir une tour maîtresse, une chapelle, un logis et une cuisine, de sites tels que Riottier dans l'Ain, où la plate-forme sommitale supportait tout juste une tour, au demeure

rant simple *tour-befroi*, c'est-à-dire dépourvue de toute fonction résidentielle.

Les relations de la motte et de l'enceinte

Ainsi les relations entre le concept de motte, et le concept d'enceinte, sont-elles assez complexes : la motte peut être support d'enceinte, et à l'inverse l'enceinte peut accueillir sur son périmètre, ou en son sein, une motte. On peut distinguer, en conséquence :

- les mottes ou les enceintes abritant le secteur seigneurial réservé ; motte et enceinte jouent ici le même rôle, destiné à être complété par des secteurs fortifiés externes (*basse-cour*).
- les mottes à vocation purement symbolique, qui ne peuvent exister sans l'appoint d'une enceinte appuyée à leur contour, trop souvent intitulée *basse-cour*, alors qu'elle est en fait une enceinte seigneuriale. Par construction, la motte symbolique se double d'une enceinte seigneuriale.

La motte n'est donc, dans les châteaux des XI^e et XII^e siècles, qu'un moyen, support du symbole seigneurial ; elle ne recèle pas en soi une fonctionnalité. Au contraire, l'enceinte est, en soi, fonctionnalité défensive. Nul étonnement s'il y a chevauchement entre ces deux éléments du programme.

Tour maîtresse, tour-porte

La tour maîtresse intervient exactement au même niveau fonctionnel que l'enceinte : elle n'est pas un moyen, mais une fin défensive ou résidentielle. Elle se positionne donc par rapport à la motte en s'imposant à elle, la meilleure preuve étant sa présence en dépit de l'absence de motte, de la même façon que l'enceinte. Elle s'impose avec d'autant plus de facilité qu'en de nombreux cas, elle gomme la motte préexistante, comme à Loches, Montbazou, Montoire, et dans de très nombreux sites à tour maîtresse romane (fig. 14).

En revanche, la tour maîtresse, parfois même la tour-porte, constituent un niveau symbolique supérieur à celui de l'enceinte, au point de s'y imposer, soit en position centrale dominante, soit en position de chevauchement.



14. LOCHES (Indre-et-Loire). Vue d'une face de la tour maîtresse du XI^e siècle, montrant à la base le profil de l'ancienne motte.

La rencontre de la fonctionnalité et du symbolisme

Il semble, en définitive, que le secteur seigneurial de la fortification des XI^e et XII^e siècles soit marqué par la rencontre entre deux axes d'expression architecturale : l'axe purement fonctionnel, lié à la défense, l'autre, purement symbolique, lié à la notion de prééminence.

Cette rencontre put avoir des manifestations diverses, trop souvent gommées dans l'analyse par les intitulés généraux de « châteaux à motte » ou de « châteaux de terre », opposés dans certains ouvrages aux « châteaux à donjons ».

La forteresse de ces époques paraît basée sur l'utilisation du terrassement, c'est un fait inéluctable ; elle est dotée de défenses supérieures qui peuvent être des murs ou des simples palissades. Mais le reste n'est que résultat de combinaisons variables entre les facteurs fonctionnels et symboliques. La typologie ne peut en être appréhendée que sur cette base.

LES STRUCTURES DE LA FORTIFICATION

Abandonnons les raisonnements basés sur la pure fonctionnalité pour en venir à la structuration topographique globale des fortifications. On vient de voir que la rencontre entre symbolique et fonctionnalité défensive a conduit à des combinaisons souvent diverses pour le secteur seigneurial strict ; à côté, les fonctions utilitaires et villageoises ont reçu des formalisations proches, si ce n'est identiques, au travers de « basses-cours » affectées.

LA HIÉRARCHISATION VERTICALE

La hiérarchisation verticale a sans doute été l'un des traits majeurs de la fortification des XI^e et XII^e siècles. Qu'il s'agisse de sites naturels, où l'emplacement choisi pour le secteur seigneurial était naturellement le plus élevé — on songera aux sites montagneux,

ou aux sites d'éperon, qu'il s'agisse des sites artificiels, où la motte venait suppléer le manque de relief, la prééminence seigneuriale s'exprime par une hiérarchisation verticale où le secteur noble domine le secteur utilitaire ; mieux encore, où le secteur utilitaire lié à la prééminence seigneuriale domine le secteur villageois (fig. 15).

On a ici l'occasion d'affirmer, une fois encore, le rôle de la motte ; mais on aura garde de ne pas le spécialiser outre mesure, ce qui ferait oublier les sites très nombreux placés en montagne, voire naturellement escarpés, où la hiérarchie verticale trouvait naturellement sa place.

Cette hiérarchie verticale peut prendre appui sur la position, naturelle ou artificielle, du secteur dominant ; mais elle repose aussi sur l'ouvrage lui-même, cette tour maîtresse qui s'affirme par son élévation, de pierre ou de bois.

Le schéma premier : motte et basse-cour

La genèse même de certains sites, comme le Husterknupp déjà cité, suffit pour comprendre la structure la plus évidente du château à motte : la motte n'était, en fait, qu'un démembrement de l'ancienne *curtis* du premier Moyen Age, son érection se traduisant par une séparation entre la cour d'exploitation fossoyée, dite basse-cour, et le secteur symbolique noble constitué par la motte. Parfois, la fortification pouvait comprendre deux basses-cours, l'une noble et l'autre utilitaire, comme celle de Grimbosq en Calvados (fig. 16).

Sans doute n'attribuera-t-on pas nécessairement l'origine du plan à motte et basse-cour aux exemples de démembrement de domaines ruraux nobles du premier Moyen Age. Au moins peut-on penser que ce schéma fut déterminant pour les fortifications remaniées comme pour celles qui s'édifièrent au premier jet.

La question fondamentale est celle de l'organisation générale du programme dans ces constructions à motte et basse-cour. Il s'avère en fait qu'aucune réponse univoque ne peut être donnée à cette question : la motte peut n'être que le siège d'une tour à vocation défensive, voire purement symbolique (guette associée à une cave, comme à Goltho ou à Douai) ; elle peut être également support pour la résidence seigneuriale elle-même.



15

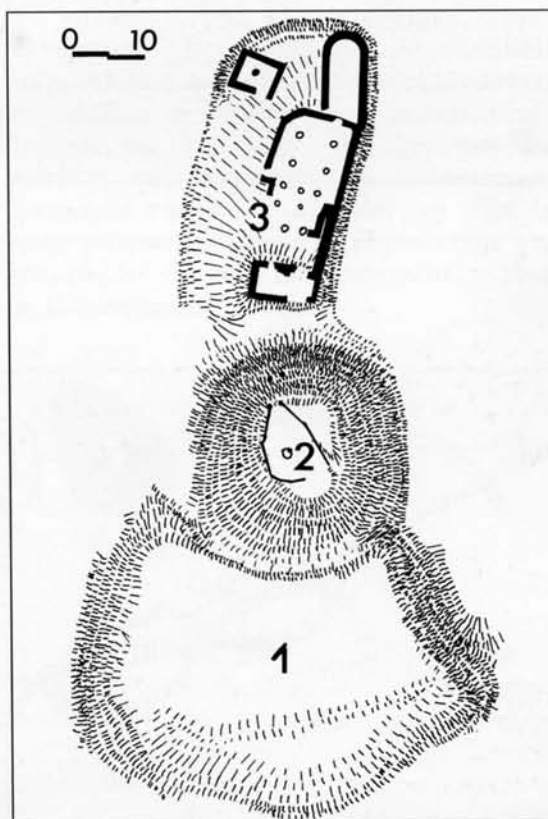
L'analyse ne peut être ici que schématique : les fouilles sont trop peu nombreuses, les sites conservés trop hermétiques au premier abord, pour que l'on puisse trancher. L'essentiel est de constater que, dès le XI^e siècle, les deux cas pouvaient se présenter : motte exclusivement symbolique, accompagnée d'une résidence seigneuriale placée dans la basse-cour (par exemple à Vatteville-la-Rue, Grimbosq), ou au contraire motte suffisamment développée pour accueillir enceinte, tour maîtresse, logis et chapelle, comme ce fut le cas à Gisors au début du XII^e siècle.

Le schéma second : mottes multiples

Mais il serait fallacieux de penser que le château se réduisait à l'époque à une motte accompagnée d'une basse-cour, voire de deux.

Il existe un nombre non négligeable de sites à mottes multiples, dont l'origine peut être très diverse :

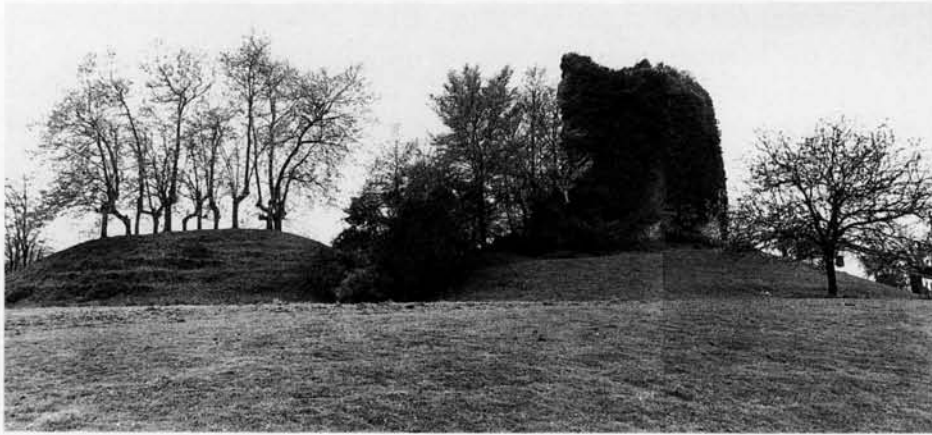
— mottes juxtaposées d'origine chronologique différente, l'une remplaçant une autre plus ancienne abandonnée (Hans en Champa-



16

15. NEAUFLES-SAINT-MARTIN (Eure). La tour maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle domine une cour noble ceinte d'un rempart de terre, dominant elle-même la basse-cour séparée par un fossé, sur la droite.

16. GRIMBOSQ (Calvados). Ensemble fortifié d'Olivet, comprenant motte et deux basses-cours, édifié dans la première moitié du XI^e siècle. 1 : Première basse-cour. 2 : Motte supportant une tour-beffroi. 3 : Basse-cour noble.



17

17. PEYREHORADE (Pyrénées-Orientales). Château d'Aspremont, constitué d'une tour maîtresse du milieu du XIII^e siècle sur motte, voisinant une autre motte qui abritait une autre tour maîtresse plus récente.

gne, Le Puiset, Aspremont près de Peyrehorade) (fig. 17) ;

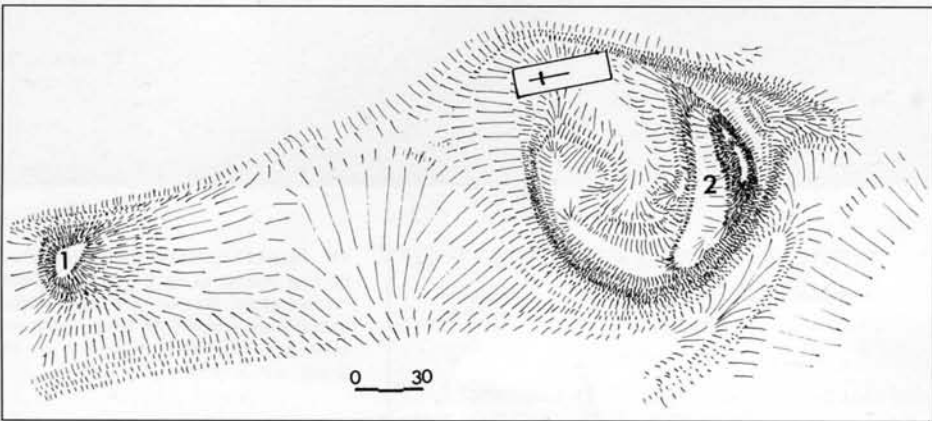
– mottes à fonction distincte dans la fortification, l'une protégeant l'entrée, l'autre étant le siège du symbole seigneurial, et de la tour (Wismes-au-Mont dans la Somme, Cornay, Château-Porcien) ; ce type peut même s'étendre à des sites où une motte supporte la tour, l'autre la basse-cour, comme à Chantemerle dans la Marne (fig. 18) ;

– mottes « ennemies », l'une ayant été édifiée, ou utilisée lors d'un siège de l'autre (Chappes, Vieil-Dampierre, Le Puiset) ;

– mottes juxtaposées symboles de seigneuries partielles ou de coseigneuries, formant autant de châteaux juridiquement distincts (Ervy-le-Châtel, Bussy-le-Château où six mottes juxtaposées formaient trois châteaux distincts) (fig. 19).

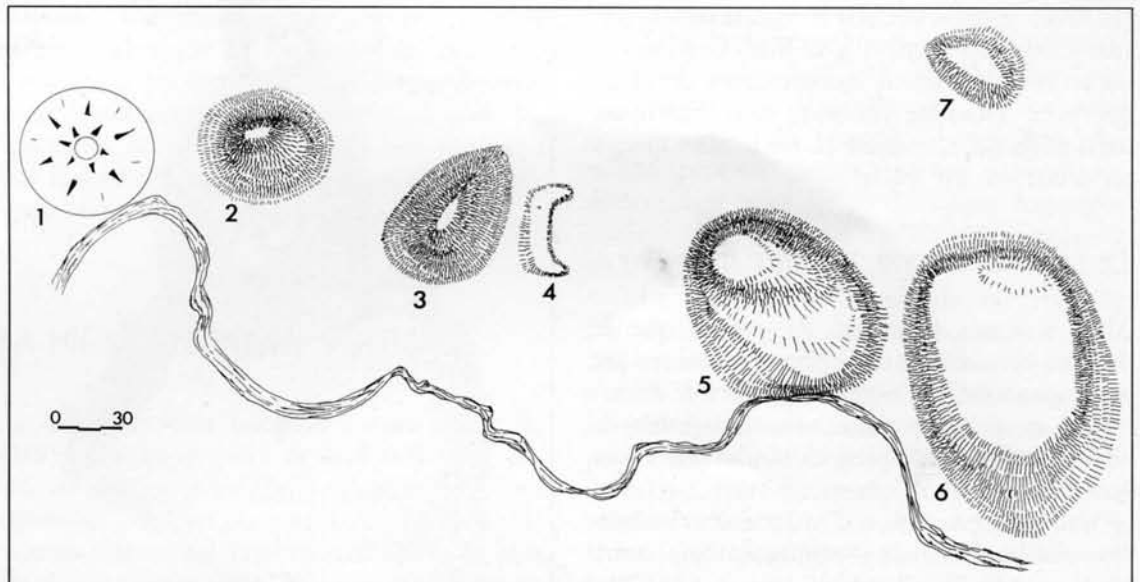
La motte unique sans basse-cour

Il reste enfin à mentionner un troisième type de mottes, celles qui furent érigées dans un contexte urbain préexistant, jouxtant une résidence seigneuriale, fortifiée ou non, également préexistante. Ces mottes furent en général conçues sans basse-cour, tout en présentant des caractéristique importantes. On songerait ainsi à la motte urbaine de Provins, aujourd'hui très arasée, qui supporte la tour maîtresse fameuse et sa chemise ; on songerait également à la motte de Bar-sur-Aube, et bien d'autres encore.



18

18. CHANTEMERLE (Marne). Ensemble à deux mottes à fonctions distinctes. 1 : Motte seigneuriale. 2 : Motte et enceinte villageoise.



19. BUSSY-LE-CHÂTEAU (Marne). Les six mottes du site castral. 1 : Motte disparue, site du château de Bussy. 2 : Motte de la Tour moyenne, dépendante du château. 3 : Motte Toulonjon, site du château de Toulonjon. 4 : Basse-cour de Toulonjon. 5 : Motte du Vidame, site du château du Vidame de Châlons. 6 : Basse-cour du château du Vidame. 7 : Motte non identifiée.

19

LA HIÉRARCHISATION HORIZONTALE

La hiérarchisation horizontale, qui se combine le plus souvent avec la hiérarchisation verticale, consiste en la déclinaison des secteurs de fortification depuis le secteur seigneurial pur jusqu'au secteur villageois, suivant un axe qui peut être aussi bien celui du site porteur, que celui de la construction artificielle de terrassement.

Aussi la hiérarchisation horizontale se caractérise-t-elle essentiellement par la structure en plan des édifices, indépendamment des niveaux verticaux que peuvent assurer mottes, ou promontoires naturels.

Le schéma en tenailles

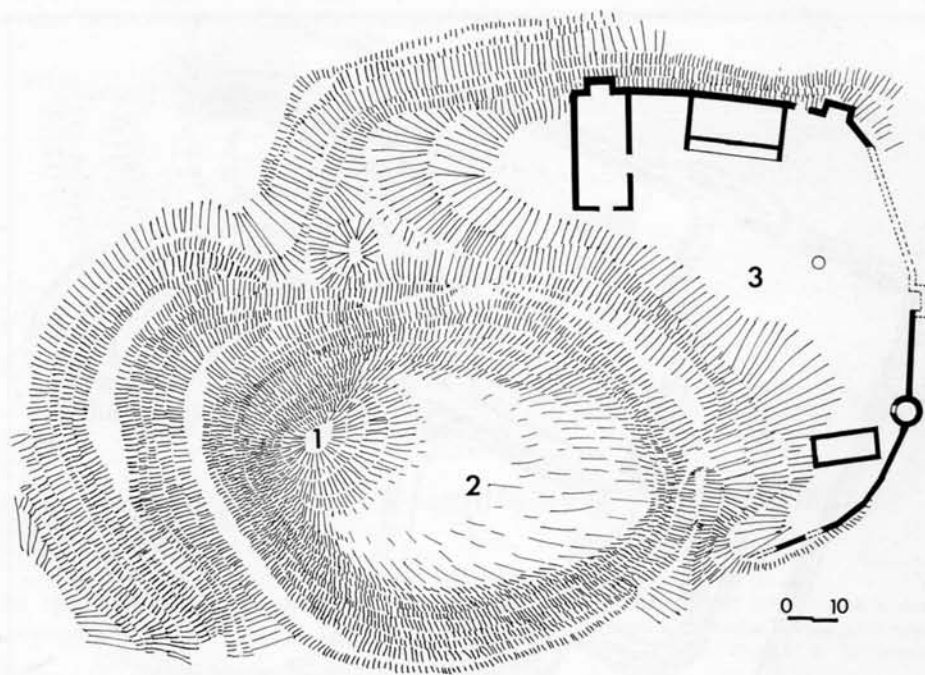
La combinaison la plus évidente entre hiérarchisation verticale et horizontale consistait à faire se raccorder en tenaille, les unes sur les autres, une série de fortifications depuis le niveau prééminent (fig. 20). Ce schéma fut sans nul doute le plus fréquent en matière de structures à motte et basse-cour : l'enceinte de celle-ci venait se refermer sur la motte. Les exemples en sont innombrables ; celui de Château-sur-Epte est bien représentatif, avec sa motte à tour maîtresse et chemise, et son enceinte de basse-cour circulaire à deux tours-portes qui prend en tenaille la motte.

Ce schéma valait pour autant que les plans des divers niveaux reprennent tous une forme curviligne ; ils sont quasiment de règle pour les fortifications de terre en terrain plat, où la forme curviligne justement domine.

Il n'est pas rare cependant que, dans cette série de fortifications de terre, l'enveloppement réciproque des niveaux les uns sur les autres ait été plus ou moins accompli ; en de nombreux cas, les fossés et escarpements des éléments successifs transformaient l'entenaillement en une simple juxtaposition, jusqu'à obtenir le schéma simple des mottes voisines.

Le schéma à emboîtement rectangulaire

Si le schéma à tenailles successives répondait bien à des fortifications de plaine, où le plan des secteurs successifs était curviligne dès lors que le site était naturellement défendu (site de confluent ou d'éperon), la structuration

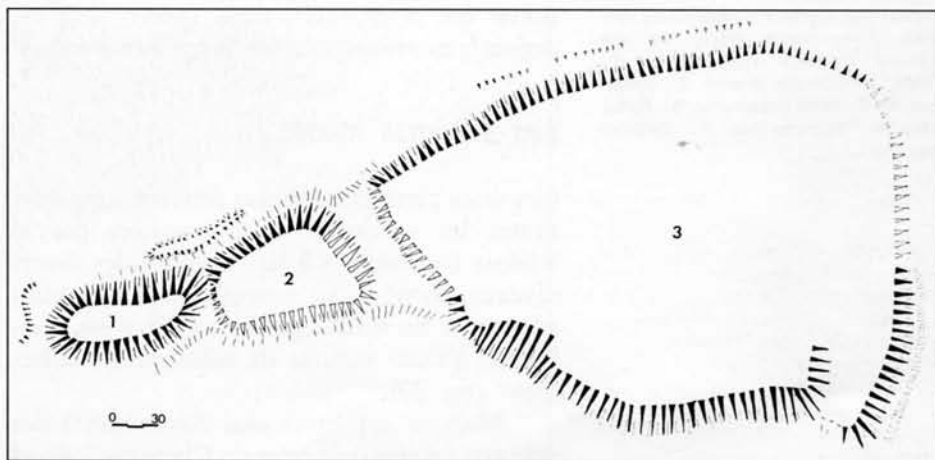


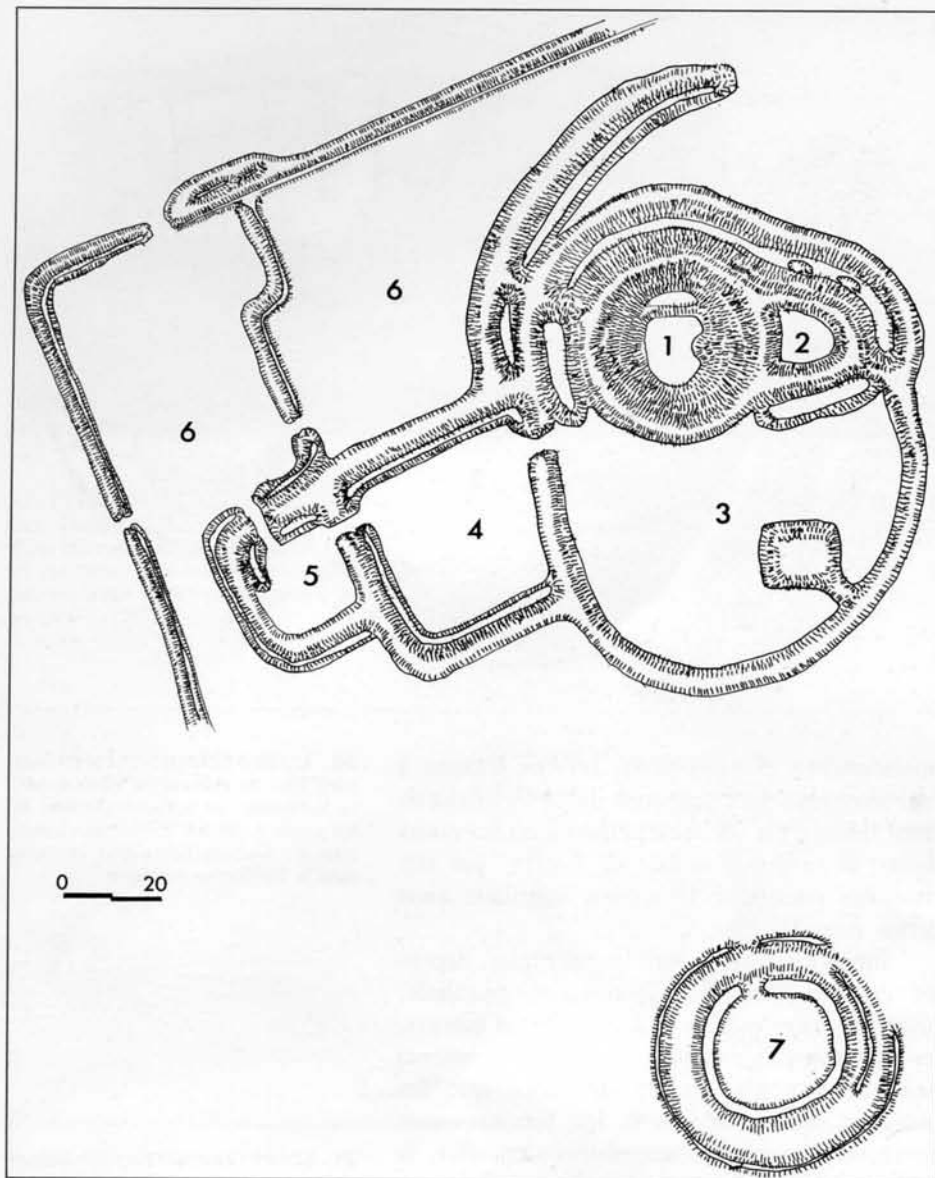
20. L'ABERGEMENT-CLÉMENCIAT (Ain). Plan du château du Vieux-Bourg. La fortification de la basse-cour date du XV^e siècle. 1 : Motte. 2 : Première basse-cour. 3 : Seconde basse-cour, réutilisée pour la fortification moderne.

horizontale s'adaptait pour devenir schéma à emboîtement. Les contours de la fortification étant définis par les escarpements ou les cours d'eau, il suffisait en fait de barrer, par des enceintes parallèles, le secteur angulaire ainsi défini (fig. 21).

Innombrables en sont les exemples, depuis les éperons barrés gallo-romains réutilisés, jusqu'aux sites médiévaux. Souvent d'ailleurs, les schémas à tenailles et à emboîtements finissent par s'assimiler, dès lors que les enceintes qui couronnent les terrassements deviennent enceintes maçonnées ; en effet, la seule présence de murs rectilignes finit par gommer les contours nécessairement courbes de la fortification terrassée.

21. LOUPPY-LE-CHÂTEAU (Meuse). Un site caractéristique d'emboîtement motte / basse-cour / enceinte villageoise. 1 : Motte seigneuriale. 2 : Basse-cour. 3 : Enceinte villageoise.





22

22. ARGENTRÉ-DU-PLESSIS (Ille-et-Vilaine). Ensemble fortifié du Bois du Pinel. Ce site particulièrement complexe associe une motte à basses-cours multiples d'organisation mixte, et une enceinte fossoyée indépendante. 1 : Motte. 2 : Ouvrage avancé. 3 : Basse-cour. 4 : Seconde basse-cour. 5 : Barbacane. 6 : Dépendances. 7 : Enceinte fossoyée.

De la même façon que le schéma à tenailles, le schéma à emboîtement peut comporter un, deux, trois, voire quatre niveaux, depuis la motte seigneuriale jusqu'au village.

Les schémas mixtes

Ces deux premiers schémas peuvent supporter toutes les variantes. A commencer par le schéma tangentiel, où les enceintes des divers niveaux fortifiés se tangentent, lorsqu'elles admettent un tracé curviligne. Ce n'est finalement qu'une variante du schéma à emboîtement (fig. 22).

Mais on apportera plus d'attention à des schémas mixtes, tels celui du Château-Gaillard

à l'extrême fin du XII^e siècle. Ici, on assiste à l'utilisation d'un schéma tangentiel pour le premier et le second niveau, alors que le troisième s'apparente à l'entenaillage. Preuve que le pragmatisme était de mise, en fonction essentiellement de l'assiette et éventuellement de l'histoire du site.

Le schéma concentrique

A l'inverse des exemples précédents, le schéma concentrique s'explique de lui-même. Il n'a été utilisé que de façon modérée ; l'exemple le plus significatif demeure sans doute celui de Gisors, avec sa motte à enceinte située au centre d'une grande enceinte probablement divisée en plusieurs cours.

On retrouve ce schéma, de façon partielle ou complète, dans des sites essentiellement urbains, où vraisemblablement les maisons sont venues s'agglomérer autour des fossés de la fortification mère. Mais ceci signifie, en général, que celle-ci a conservé tout au long du temps une position topographique essentiellement symbolique, marquée en particulier par un site amorphique.

On peut trouver des schémas concentriques complets, ou au contraire limités sur un demi-plan, par exemple par un cours d'eau (fig. 23). Mais il faut bien noter que le schéma à emboîtement n'est qu'un sous-ensemble des schémas concentriques, tout simplement limité par un secteur angulaire.

LA HIÉRARCHISATION AXIALE

Reste qu'au-delà de la hiérarchisation verticale et de la hiérarchisation horizontale, il demeure un élément non négligeable dans la fortification : celui de la hiérarchisation suivant l'axe principal de la fortification. Deux fortifications à emboîtement superposables au plan de la répartition générale de leurs enceintes peuvent différer de façon essentielle, suivant la façon dont est placé le symbole seigneurial, motte ou enceinte.

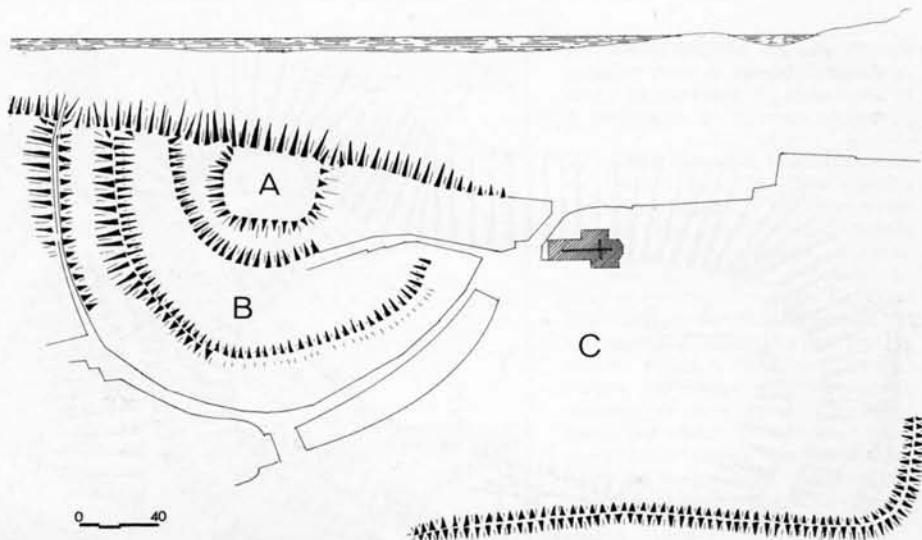
On peut distinguer, de fait, deux grandes tendances :

— le symbole seigneurial placé en position retranchée, à l'extrémité de la hiérarchie hori-

zontale ; il s'agit d'un schéma évident dès lors que la hiérarchie horizontale est à deux niveaux, se confirmant fréquemment dans le cas de schémas à trois niveaux. La motte, l'enceinte ou la tour sont alors placées en position dominante, au secteur le plus défendu naturellement. Lorsqu'il s'agit d'un éperon barré, c'est à la pointe de l'éperon ; en revanche, en plaine, la position stratégique n'a plus guère d'importance ;

— le symbole seigneurial placé en position de défense, en première ligne face à l'ennemi éventuel, barrant l'accès à l'enclos. Ce schéma a été retenu de façon concurrente au premier, de façon non rare. Il caractérise en particulier toutes les mottes à tour maîtresse des fortifications du Val-de-Loire au XI^e et XII^e siècles, ainsi Montbazon, Loches, Chinon et bien d'autres. On le trouve également à Château-Thierry ou à Provins (fig. 24).

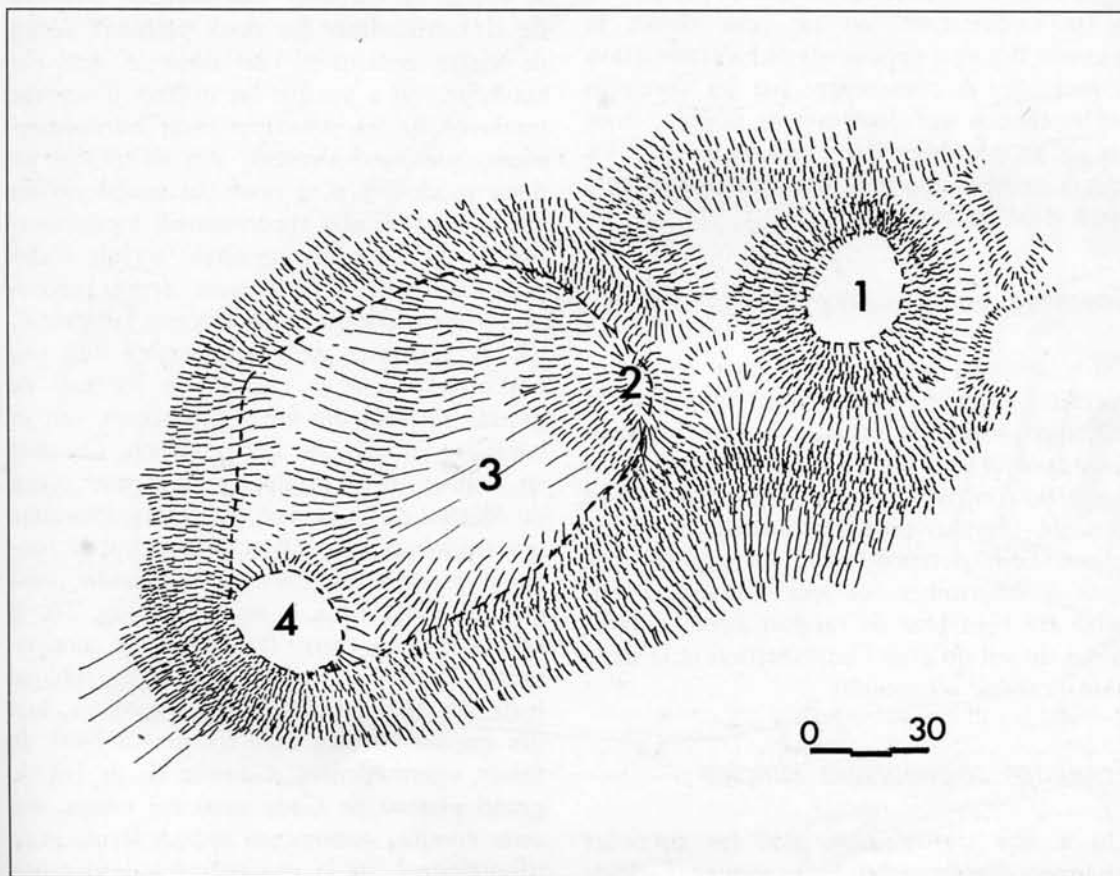
Entre ces deux principes, il va de soi que toutes variantes purent exister, en particulier celles où le symbole seigneurial se trouvait délocalisé, placé en position centrale : ne serait-ce que dans les schémas concentriques tels que Gisors.

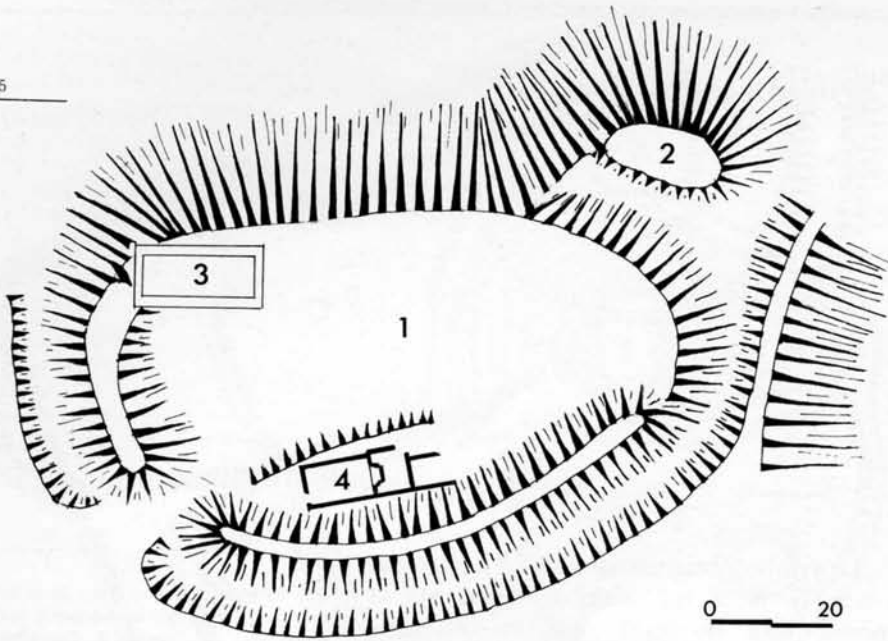


Le symbole seigneurial pouvait également se trouver placé en position dominante et exposée, tout en étant situé au troisième niveau défensif : ainsi, dans le schéma mixte, tangentiel, du Château-Gaillard, la tour maîtresse n'était située topographiquement que sur la troisième enceinte ; mais avec son éperon face à l'attaque, elle n'en constituait pas moins une proue d'importance.

23. **APREMONT** (Ain). Plan de la fortification concentrique limitée par la vallée de la Saône. A : Château. B : Basse-cour. C : Village.

24. **CHAVOT-COURCOURT** (Marne). Château de Montfélix construit à la fin du X^e siècle. 1 : Motte. 2 : Promontoire en forme de motte dominant la basse-cour. 3 : Basse-cour. 4 : Promontoire en forme de motte dominant les abrupts.





25. VIEUX-BOURG (Calvados). Plan de l'enceinte de la Chapelle-Colbert (XIII^e siècle). 1 : Plate-forme de l'enceinte. 2 : Ouvrage avancé. 3 : Bâtiment monumental (chapelle ?). 4 : Bâtiments seigneuriaux.

L'ABSENCE DE HIÉRARCHISATION HORIZONTALE

Dans cette évocation des structures principales de la fortification, on ne peut éluder la question des sites dépourvus de hiérarchisation horizontale. A commencer par les enceintes ou les mottes qui demeurèrent isolées ; mais on ne peut oublier dans ce recensement les sites à grandes enceintes distendues apparemment déhiérarchisées.

Enceintes vernaculaires

On n'évoquera que de façon rapide les petites enceintes, innombrables, qui parsèment le territoire, et dont la structure à peine fortifiée, constituée d'une levée de terre extraite du fossé, ne contenait que des bâtiments à usage agricole, forestier ou plutôt à usage de stabulation. Leur datation n'est, en général, pas aisée à déterminer, et leur fonction paraît avoir été bien plus en rapport avec l'exploitation du sol qu'avec l'implantation et le siège d'un pouvoir seigneurial.

Enceintes seigneuriales simples

On a déjà signalé plus haut les enceintes fossoyées dépourvues de toute annexe. Étaient-

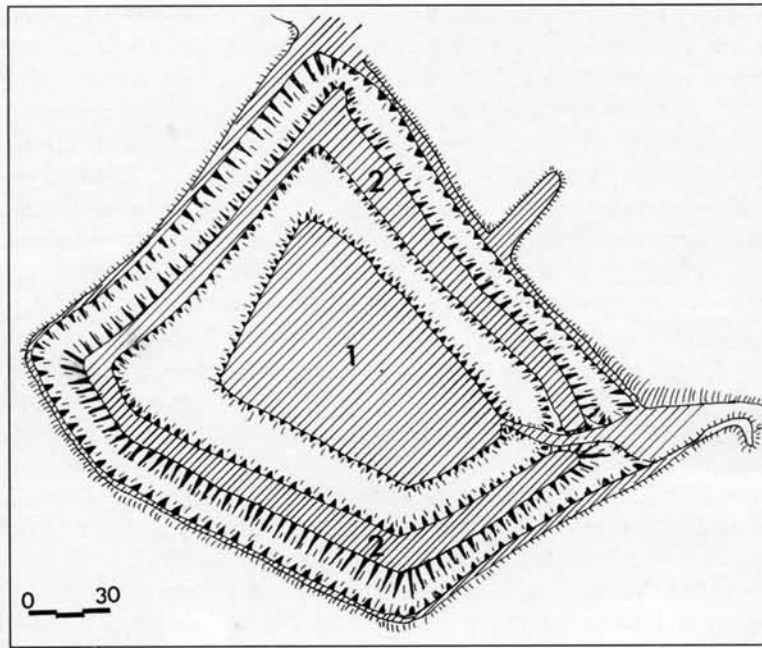
ce des sites seigneuriaux, de simple points d'appui militaires ? La question reste posée, par exemple pour un site fouillé tel que celui de l'enceinte de la Chapelle-Colbert, près le Vieux-Bourg dans le Calvados (fig. 25).

Il semble que le nombre de telles enceintes simples soit considérable dans l'ensemble de l'Europe tout au long du Moyen Âge. Néanmoins, ce type de fortifications relativement sommaire, où le fossé servait à former le merlon de la fortification, voire même la terrasse supportant l'ensemble résidentiel, s'est maintenu et développé durant tout le Moyen Âge, au point de devenir le prototype de ce que l'on appelle en France les sites de maisons-fortes, en Grande-Bretagne les « moated sites ». La datation de tels édifices est toujours difficile ; beaucoup ne sont pas antérieurs au XIII^e siècle, voire même au XIV^e siècle, se révélant être les résidences rurales des innombrables chevaliers ou écuyers qui, peu à peu, furent chasés dans les campagnes (fig. 26).

Grandes enceintes distendues





Si l'existence de grandes enceintes distendues se révèle un caractère extrêmement fréquent de la fortification des deux premiers siècles de notre millénaire, ne serait-ce que par atavisme, on a vu que les maîtres d'ouvrage tentèrent de les structurer, soit horizontalement, soit verticalement, soit en mixant les deux modes. Il n'en reste pas moins qu'ont existé des formules apparemment moins marquées, où l'enceinte générale servait d'abri pour l'ensemble des fonctions, depuis la fonction seigneuriale jusqu'à la fonction villageoise.

A vrai-dire, de tels exemples sont peu nombreux, dans la mesure où les sites de grande ampleur ont été soit fossilisés, soit au contraire envahis par l'urbanisation. On peut en donner un exemple très marquant, celui du château de Caen, avec son énorme enceinte qui englobait, aux XI^e et XII^e siècles, la résidence palatiale des ducs de Normandie, ainsi que le village lié à la seigneurie (fig. 27). Il ne semble pas, dans l'état actuel des connaissances, qu'il y ait eu partition topographique forte des secteurs ; on n'a pas reconnu, lors des fouilles menées dans les années 1960, de fossés intermédiaires. Comme si, de fait, le grand plateau de Caen avait été conçu, dès cette époque, comme un secteur fermé multifonctionnel, où la résidence ducale occupait

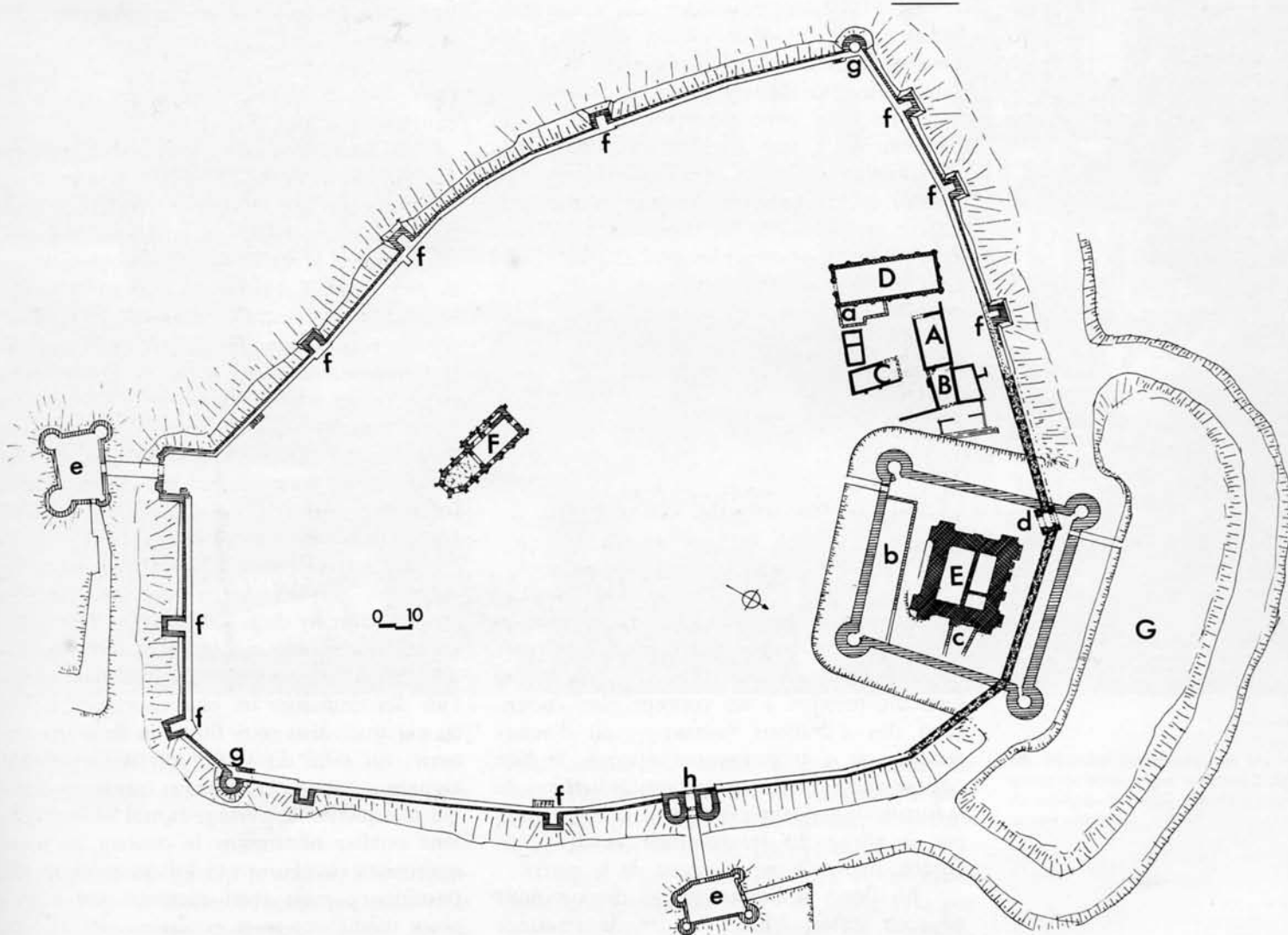


26. SAINT-IMOGES (Marne). Plan de la maison-forte de Vernay, construite au début du XIII^e siècle. 1 : Plate-forme de la fortification. 2 : Seconde enceinte.

27. CAEN (Calvados). Plan de l'enceinte du château ducal. A : Salle primitive (XI^e siècle, disparue). B : Chambre ducale (?) (XI^e siècle, disparue). C : Chapelle ducale (XI^e siècle, restaurée, disparue). D : Salle de l'Echiquier (XII^e siècle). E : Tour maîtresse (XII^e siècle). F : Eglise Saint-Georges (XII^e siècle, restaurée). G : La Garenne. a : Cuisine du Tinel (XIV^e siècle). b : Salle à la Reine (XIII^e siècle). c : Cuisine (XIII^e siècle). d : Porte d'entrée primitive (XI^e siècle, disparue). e : Barbacanes (XV^e siècle). f : Tours de flanquement rectangulaires (XIII^e siècle). g : Tours de flanquements circulaires (XII^e siècle). h : Porte d'entrée du XIII^e siècle.

-  XI^e siècle
-  XII^e siècle
-  XIII^e-XIV^e siècles
-  XV^e siècle

26



27

la place prééminente, sans pour autant user de dispositifs défensifs particuliers pour se protéger, civilement et militairement, du secteur utilitaire ou villageois.

Caen fut amplement modifié dès le début du XII^e siècle, par la construction d'une tour maîtresse rectangulaire qui venait apporter une hiérarchisation verticale à l'ensemble ; sous Philippe Auguste, une hiérarchisation horizontale s'y ajouta, avec la délimitation d'un secteur souverain reprenant la symbolique *philippienne*. Mais la structure initiale demeure, rappelant celle qui existait au X^e siècle à Fécamp, également propriété des ducs de Normandie (fig. 28). Ici, à l'intérieur d'une énorme enceinte distendue, la demeure ducal occupait une zone non hiérarchisée ; ce fut apparemment au temps du duc Richard II, au début du XI^e siècle, que commença une partition interne séparant progressivement le secteur seigneurial des autres secteurs.

Il est donc important de remarquer, indépendamment de ces incertitudes archéologiques, l'existence d'une tendance à la déhiérarchisation défensive au sein de grandes enceintes. On peut s'interroger, en ce qui concerne les grands sites de fortification tels que Loches, Chinon, Château-Thierry, ou d'autre encore, si cette déhiérarchisation primitive ne fut pas le lot commun, le Moyen Âge avançant apportant les structurations horizontales et verticales à l'aide de fossés et de mottes.

LE RÔLE DE LA MAÇONNERIE

Le concept de château de terre est devenu depuis quelques années quasiment le générique de la fortification des XI^e et XII^e siècles, se heurtant presque à un concept plus ancien, celui des « donjons romans » ; en d'autres termes, on a trop souvent opposé, et l'on oppose encore deux visions contradictoires de la fortification de cette époque. L'une, marquée par le règne du terrassement et de bois ; l'autre, marquée par le règne de la pierre.

Ni l'une ni l'autre de ces deux visions ne sont justes. Mieux encore, la tendance

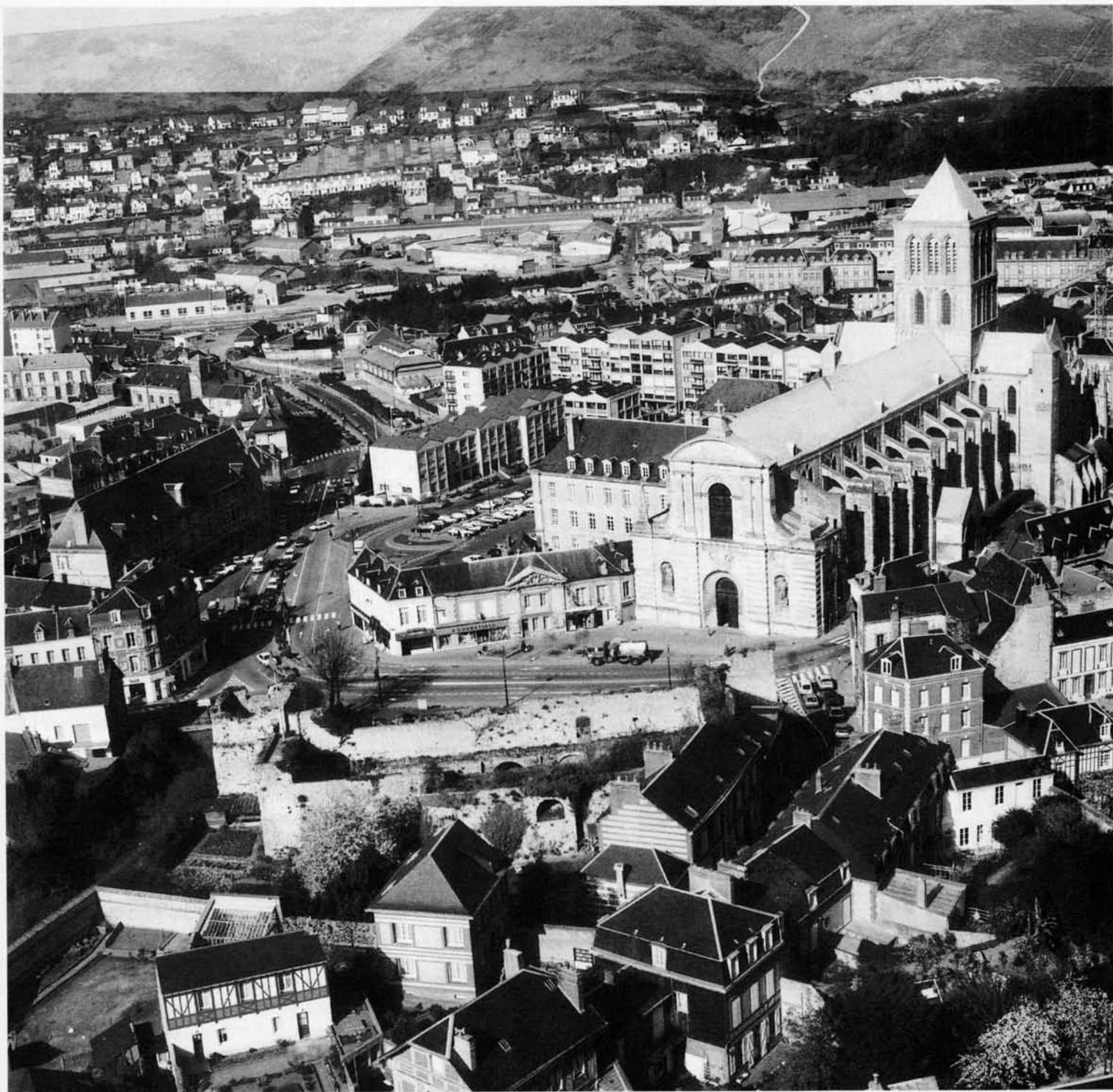
d'analyse qui consiste à penser que la fortification de pierre est postérieure à la fortification de terre et de bois est l'exemple type d'une totale méprise sur la façon dont se structura la fortification seigneuriale au Moyen Âge.

Raisonnons d'abord au plan purement socio-économique. La construction de terre et de bois est une construction d'essence « banale », car elle peut être mise en œuvre facilement à partir des forces locales, sans appel à des artisans spécialisés. Encore ceci suppose-t-il qu'il ait existé, dans le cadre des seigneuries naissantes, les charpentiers capables de concevoir des maisons, enceintes et tours maîtresses ; moyennant certaines précautions, ceci peut être admis.

En revanche, la construction de pierre fait appel à des compétences externes au cadre strict de la « banalité ». C'est ici que réside le fossé entre fortifications vernaculaires et fortifications maçonnées : il est vraisemblable que seuls les personnages fortunés pouvaient faire appel, dans les premiers temps, à de telles compétences externes, hormis dans les pays où, au contraire, la pierre est le lot commun par rapport au bois.

En aucun cas, on ne doit donc considérer que la construction en pierre résulte d'une évolution de l'art de fortifier : elle est présente dès le XI^e siècle, à Fécamp, ou à Ivry-la-Bataille. En revanche, la multiplication des constructions de pierre traduit, à la fin du XI^e et au XII^e siècle, la modification socio-économique du système féodal, permettant au seigneur de dégager de la trésorerie, du numéraire en suffisance pour rétribuer des artisans libres. Ceci ne révèle, en aucun cas, un changement de formes dans la fortification pratiquée : tout au plus la tour maîtresse, ou l'enceinte, au lieu d'être en bois, se trouve-t-elle édifiée en pierre, provoquant l'admiration des contemporains.

La maçonnerie s'imposait donc progressivement, du fait de circonstances externes au pur contexte de la fortification. Naturellement, les éléments symboliques de la prééminence furent les premiers à être ainsi bâtis : l'un des domaines les plus couramment mis en exergue, dans cette floraison de la maçonnerie, fut celui dit si souvent des « donjons romans », tours maîtresses quadrangulaires qui marquèrent le paysage castral de l'époque, sans oublier néanmoins le courant de tours maîtresses circulaires qui lui fut quelque peu postérieur ; mais aussi enceintes sur motte, voire même enceintes générales.



LA SOPHISTICATION DES TOURS MAÎTRESSES DE PIERRE

On vient de l'évoquer : le recours à la maçonnerie de plus en plus fréquent eut pour effet de modifier, bien souvent, l'allure de la

fortification. Ne serait-ce que du fait de l'ampleur des bâtiments mi-résidentiels, mi-défensifs, qui s'élevaient à l'époque, absorbant fréquemment la motte sous-jacente.

Mais, d'une façon générale, la construction de ces tours de pierre ne bouleversa pas la structure générale du château. En revanche,

28. FÉCAMP (Seine-Maritime). Vue des restes du palais ducal, construit à partir du milieu du XI^e siècle, devant la majestueuse abbatale.



29

29. HOUDAN (Yvelines). La tour maîtresse à flanquements semi-circulaire, bâtie dans la première moitié du XII^e siècle.

à mesure que la pierre devenait le matériau courant, les tours devinrent de plus en plus sophistiquées dans leur conception : une sophistication qui ne devait rien, on le répètera une fois encore, à l'évolution des techniques. Dès le milieu du XI^e siècle, les grandes tours maîtresses élevées outre Manche par les conquérants revêtaient une qualité architecturale de conception qui, à notre connaissance, ne fut pas égalée de ce côté-ci de la Manche. Signe de l'importance du changement de

contexte pour l'évolution des concepts architecturaux : on y reviendra pour la diffusion des modèles dits gothiques.

De ce côté-ci de la Manche, la sophistication s'exerça essentiellement dans les plans : on sait toute l'importance du courant de tours maîtresses à flanquements intégrés, telles Étampes, Ambleny, Houdan (fig. 29), dès avant la fin de la première moitié du XII^e siècle. Il y avait ici le signe d'une évolution considérable : la tour maîtresse n'était plus seulement succédané d'ouvrage de charpente, mais bien un édifice de pierre en soi, conçu avec le même soin qu'une église ou un monastère.

Cette évolution resta cependant marginale par rapport à la floraison extraordinaire des tours maîtresses rectangulaires à contreforts, ou des tours circulaires. Mais on jugera, dans le chapitre consacré aux tours maîtresses, de l'effort qui prévalut dans ces années pour aménager ces tours.

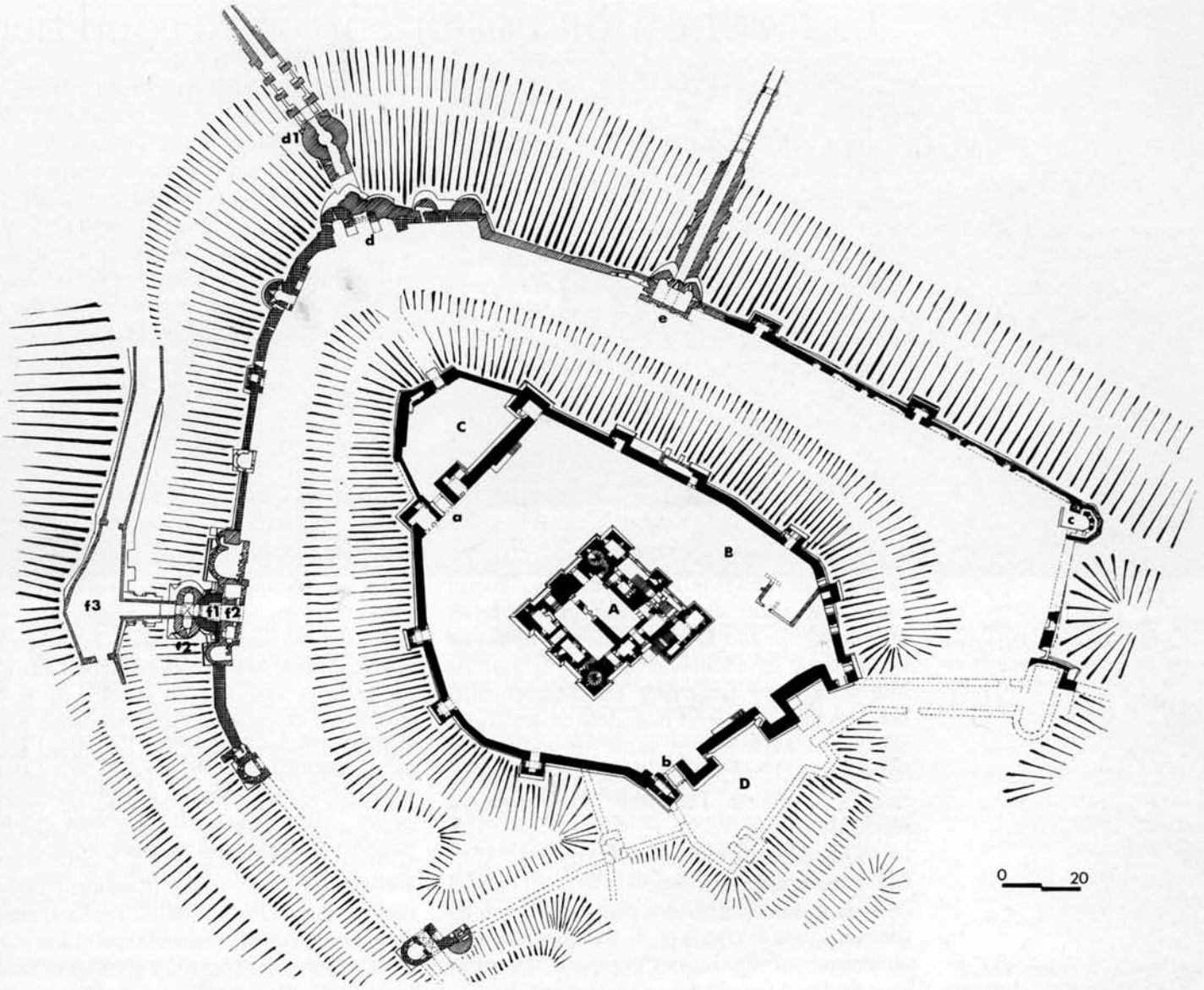
LA RÉAPPARITION DU FLANQUEMENT

Il est patent, si l'on examine les plans des fortifications maçonnées des XI^e et XII^e siècles, au moins si l'on se limite à la première moitié de ce siècle, que la généralisation de la maçonnerie ne s'accompagna d'aucune modification structurelle majeure.

Cependant, si les plans d'ensemble ne subissaient pas de modification, la structure de défense s'améliora certainement du fait de l'emploi de la maçonnerie. D'abord par une plus grande maîtrise des plans et des raccordements entre secteurs de défense ; mais surtout au plan du flanquement, qui refit son apparition au cours du XII^e siècle.

Existait-il, dans les enceintes de palissades, un flanquement par des tours de bois ? Jusqu'à présent, seule la fouille de la motte de Mirville a livré le témoignage d'une tour flanquante à base maçonnée, vraisemblablement construite au-dessus de cette base en matériau composite, sans doute du colombage. L'enceinte de Fécamp, reprise sous Richard II, au début du XI^e siècle, présentait quant à elle une tour rectangulaire au moins.

En revanche, les édifices maçonnés, qu'il s'agisse des tours maîtresses ou des enceintes, présentent de plus en plus souvent, dès le second tiers du XII^e siècle, un flanquement







30

par des tours, d'ailleurs souvent de forme rectangulaire. Cette tendance s'accroît dans la seconde moitié du XII^e siècle, l'enceinte de Gisors étant vraisemblablement le plus bel exemple de cette évolution. Un peu plus tard, l'enceinte de Douvres, prototype de château neuf des années 1170-80, s'affirmait comme garnie de tours flanquantes rectangulaires (fig. 30). Mieux encore, les plans de ces tours de flanquement s'affinaient et faisaient l'objet de sophistications, éperons ou plans octogonaux ; à Loches ou à Vernon s'imposaient des enceintes à flanquements en formes de tourelles semi-circulaires pleines.

On reviendra plus loin sur les influences qui purent conditionner cette réapparition du flanquement. Mais il faut insister ici sur cette

notion de réapparition : le flanquement systématique était une constante de la fortification gallo-romaine, présente sur le territoire au travers des enceintes gallo-romaines qui continuaient, à cette époque, à défendre les grandes cités. Sans doute la reprise de la seconde moitié du XII^e siècle en matière de flanquements maçonnés fut-elle conjonction entre le phénomène de multiplication des édifices de pierre, l'examen des fortifications antiques présentes sur le territoire, et l'ouverture à d'autres moeurs et coutumes, en particulier celles du Moyen Orient durant les premières Croisades. Car le Moyen Orient était incontestablement resté un royaume de la pierre durant tout le premier millénaire, tout particulièrement sous l'influence byzantine.

30. DOUVRES (Grande-Bretagne). Plan du château bâti dans le dernier tiers du XII^e siècle par Henri II. A : Tour maîtresse. B : Site de la Grande Salle dans la Basse-Cour. C : Barbacane de la porte du Roi. D : Barbacane de la porte du Palais. a : Porte du Roi. b : Porte du Palais. c : Tour d'Avranches. d : Porte primitive de Jean I^{er} bouchée après 1217 ; tours de Norfolk. d1 : Tour Saint-Jean (ouvrage avancé en forme de tour-porte). e : Porte Fitzwilliam, percée après 1217. f1 : Porte primitive du Connétable (Jean I^{er}). f2 : Adjonctions à la porte du Connétable. f3 : Barbacane de la porte du Connétable.

	1150-1200		1216-1272
	1200-1216		Restitution

LA STRUCTURE
DES ÉDIFICES

La fortification postérieure au second tiers du XII^e siècle, dite gothique

Quel fut le déclencheur, dans le troisième quart du XII^e siècle, d'une fortification nouvelle manifestée sur le territoire français actuel ? Fut-ce simple évolution des structures féodales métropolitaines, ou au contraire résultat d'une confrontation du monde féodal avec les conditions de guerre et de fortification du Moyen-Orient, au travers des Croisades ?

Il s'agit sans doute d'une question majeure pour la compréhension de la mutation radicale de la fortification dans le dernier tiers du XII^e siècle en territoire métropolitain. Certes, le recul du temps amplifie aujourd'hui l'impression de cette mutation brutale, faisant passer du stade des fortifications de terre, bois et pierre, aux fortifications géométriques de l'époque de Philippe Auguste ; il gomme sans doute trop facilement les tâtonnements, voire les purs et simples maintiens de structures anciennes. Mais il n'en reste pas moins que les années 1170-1200, l'espace d'une génération, marquèrent l'éclosion d'un nouveau mode de fortification.

Qu'était cette nouvelle fortification ? Tout simplement une fortification basée sur l'emploi de la maçonnerie dans des plans aux contours géométriques et réguliers, le flanquement systématique par des tours s'imposant. La question du flanquement fera l'objet d'un chapitre particulier ; aussi se concentrera-t-on ici sur la modification des plans d'ensemble.

LE PLAN DU CHÂTEAU NEUF

Si l'on a tendance, dans l'analyse des bâtiments de cette époque, à faire de quelques cas très particuliers la tendance générale — on pense au plan rectangulaire à flanquements circulaires — il convient d'être circonspect sur la notion de modèles et d'« écoles ». Il est bon cependant de commencer par évoquer

ici les châteaux « idéaux » qui purent se bâtir à la charnière entre XII^e et XIII^e siècles, marqués par la construction *a nihilo*, révélant ainsi les tendances de fond.

La première tendance de fond fut, sans aucun doute, l'utilisation de plus en plus fréquente de la maçonnerie dans la fortification : non pas seulement pour les bâtiments les plus en vue, qu'il s'agisse du symbole de prééminence, ou des logis. Dans le courant du XII^e siècle, la maçonnerie s'étend nettement vers l'enceinte, remplaçant les palissades édifiées sur merlons de terre. Signe, on l'a vu, d'une modification des structures économiques plus que des coutumes défensives ; mais, quelle qu'en soit la raison, la maçonnerie apportait avec elle la rationalisation des plans, ne serait-ce que par la victoire de la ligne droite sur la courbe. Cette tendance pouvait faire bon ménage avec les errements anciens en matière de plans : tout au plus les enceintes ovalaires se transformaient-elles en enceintes polygonales plus ou moins régulières. Le château de Douvres, édifié à neuf dans les années 1170-1190, en est le meilleur exemple, comme l'est celui de Gisors, avec son enceinte distendue adaptée progressivement à la maçonnerie grâce à des courtines rectilignes formant un grand polygone irrégulier.

LES ÉVOLUTIONS DE LA MISE EN FORME

La sophistication de la conception

La fin du XII^e siècle vit apparaître une première tendance, sans doute liée à l'utilisation de la maçonnerie, mais liée également à une évolution de la compétition architecturale. Il s'agit de la sophistication de la conception du plan, qui se traduit de façon extraordinaire à Château-Gaillard, édifié à l'extrême fin du siècle en Normandie par Richard II d'Angleterre (fig. 31). Sur la base d'un plan général très classique, avec enceinte primaire pourvue

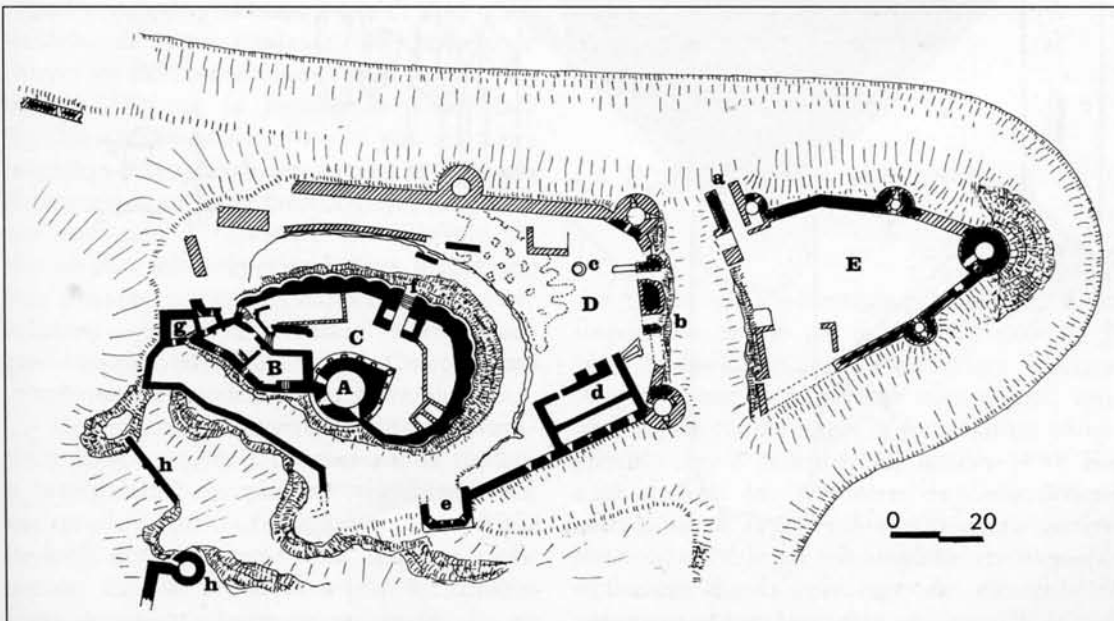


31

d'une tour maîtresse, d'une cour enveloppante ovale, enfin d'une basse-cour défensive triangulaire, les concepteurs firent de l'édifice un remarquable exemple de sophistication militaire. Tour maîtresse en éperon, à mâchicoulis sur arcs ; courtine de l'enceinte primaire dotée de flanquements en festons, sans doute pour supporter également des mâchicoulis ; basse-cour défensive dotée de flanquements circulaires, autant d'indices du soin apporté à la conception de l'édifice (fig. 32).

Une sophistication qui se traduit également dans le concept même de la forteresse, avec la disposition du chemin d'accès, coudé à plusieurs reprises avant d'atteindre la porte principale de l'enceinte primaire. En cette fin du XII^e siècle, certains maîtres d'ouvrage mettent à profit la compétence des maîtres d'œuvre acquise sur d'autres chantiers, pour réaliser des architectures complexes, très évoluées dans leur détail, très sophistiquées dans leur programme.

31. LES ANDELYS (Eure). Château-Gaillard, vu depuis le plateau où l'armée de Philippe Auguste installa son camp lors du siège.



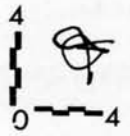
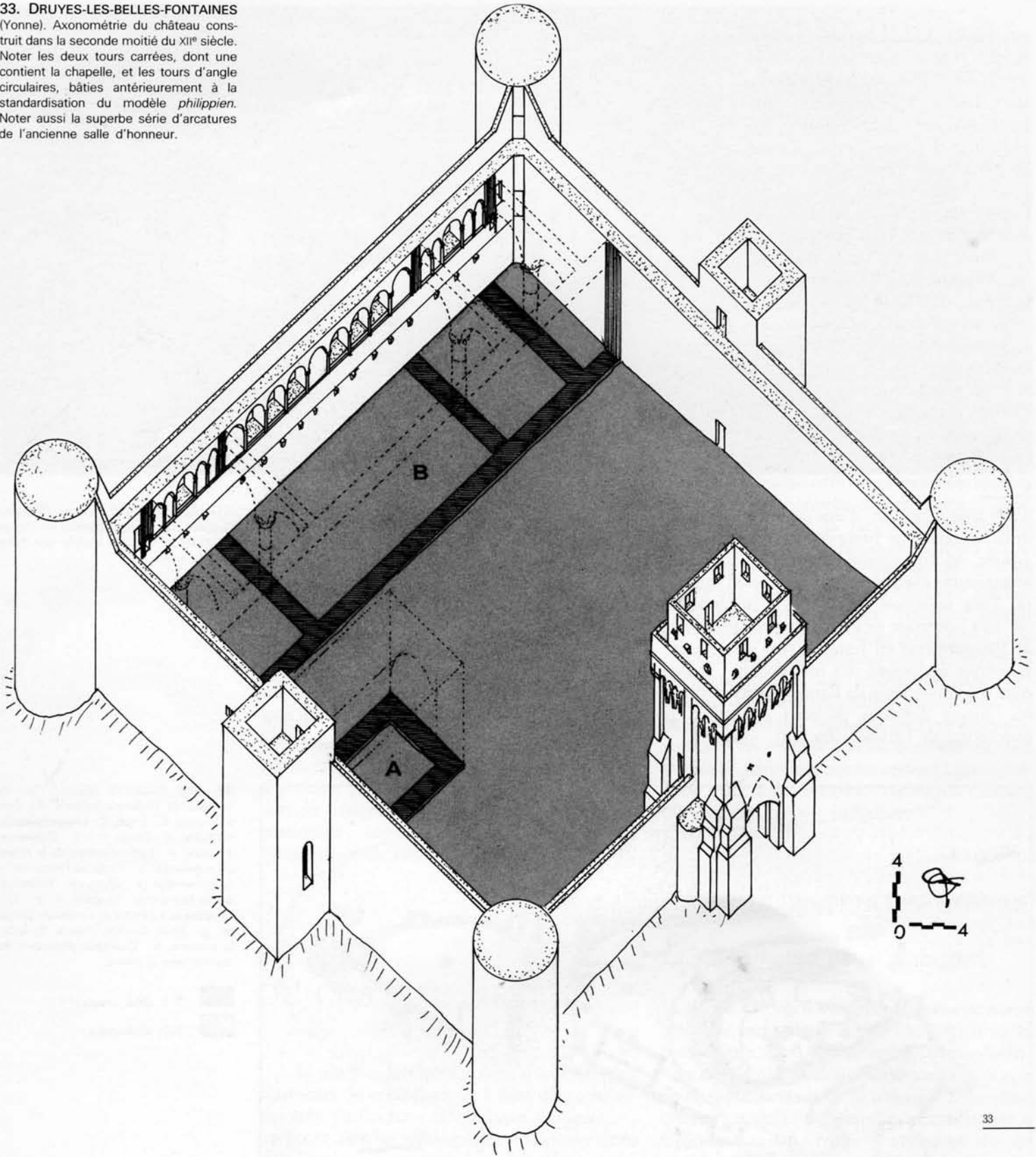
32. LES ANDELYS (Eure). Plan du château de Château-Gaillard. A : Tour maîtresse. B : Logis. C : Enceinte primaire, noble. D : Basse-cour. E : Basse-cour avancée. a : Porte d'entrée de la basse-cour avancée. b : Porte de l'enceinte de la basse-cour. c : Puits. d : Bâtiments de la basse-cour (chapelle ?). e : Tour de latrines. f : Porte de l'enceinte primaire. g : Petit ouvrage avancé flanquant la poterne. h : Ouvrages défendant les abords vers la Seine.

■ XII^e siècle conservé
 ▨ XII^e siècle ruiné

0 20

32

33. DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES (Yonne). Axonométrie du château construit dans la seconde moitié du XII^e siècle. Noter les deux tours carrées, dont une contient la chapelle, et les tours d'angle circulaires, bâties antérieurement à la standardisation du modèle *philippien*. Noter aussi la superbe série d'arcatures de l'ancienne salle d'honneur.



Ce soin du détail quasiment obsessionnel se traduit également dans le soin apporté à la stéréotomie des talus : il suffit de considérer les édifices contemporains de Chinon, avec leurs talus « à l'angevine », ménageant de façon savante la transition entre les plans circulaires des tours, et le plan rectangulaire du talus, pour s'en rendre compte. Les évolutions des châteaux de Douvres (tour d'Avranches) ou de Londres (Bell Tower) rendent compte à la même époque de ce soin.

Pour autant, cette première tendance paraît plutôt une résultante de celle qui, quelques décennies plus tôt, marquait les tours maîtresses, avec l'apparition de plans évolués, compliqués à souhait. En effet, les structures même de la fortification dans son plan général ne se modifient pas de façon radicale. Il n'est que de considérer l'ensemble extraordinaire formé par la tour maîtresse de la Roche-Guyon, avec ses deux chemises épousant son plan en éperon : si la conception est sophistiquée à souhait, la structure de base reste celle d'une enceinte en croissant se refermant sur un symbole de prééminence placé en position dominante, face au plateau. Rien que de très habituel en définitive.

La réapparition de plans réguliers pour les enceintes

Une seconde tendance, assurément plus importante dans ses implications, fut celle de la régularisation des plans des édifices. On a coutume de citer, comme premier site d'application de cette tendance, le château de Druyes-les-Belles-Fontaines, bâti dans les années 1170 par la famille de Courtenay (fig. 33) : rectangulaire, flanqué par des tours circulaires à chacun de ses angles, et de tours rectangulaires sur deux faces, Druyes manifeste une extension à l'enceinte des schémas de plus en plus stéréotypés de la tour maîtresse ; mais aussi un retour aux canons de l'Antiquité, manifestés tant sur le territoire métropolitain que dans les pays du Moyen-Orient alors abondamment fréquentés par la noblesse.

Druyes fut-il le premier château à remplacer ainsi les formes courbes par la rigidité et la régularité du plan rectangulaire, avec leur corollaire qui était l'organisation des logis au long des courtines ? Peu importe ; peu importe aussi de savoir si ce plan fut résultat d'une mutation interne au territoire, ou au

contraire d'une confrontation avec les *castella* romains ou byzantins, voire même musulmans, durant les Croisades. Si ce débat existe, il n'a guère de sens : car la mutation dont Druyes apporte la preuve n'est pas simple importation d'architectures externes. Elle signifie que, en cette fin du XII^e siècle, les modes d'expression de la prééminence féodale changent, du fait même que cette prééminence se modifie dans la vie sociale.

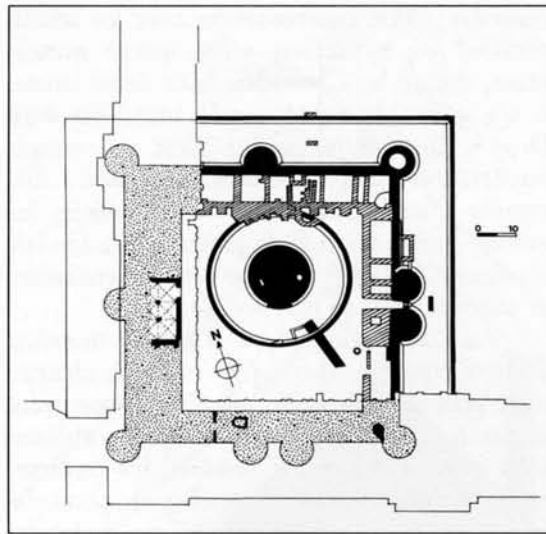
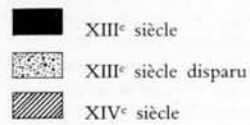
Par la friction avec d'autres mondes, d'autres cultures, le constructeur d'un château n'est plus seulement le seigneur d'une terre et des hommes qui l'occupent ; son château n'est plus seulement le résultat des terrassements établis par la corvée, et le signe manifesté de la puissance autarcique. Au contraire, le constructeur du château manifeste à l'époque sa capacité à s'éloigner de son cadre primitif : s'éloigner dans l'espace, mais aussi dans les besoins, dans la capacité d'édifier différemment, enfin de faire appel à des compétences, ou à une expérience, externes pour bâtir.

Druyes, après Gisors ou Douvres qui en sont des prémisses encore marqués par d'anciens errements, n'est finalement que l'expression métropolitaine d'une évolution plus marquée encore en Terre Sainte. Car, outre Méditerranée, l'essence du pouvoir est différente, basée sur la conquête à l'inverse du pouvoir métropolitain basé sur la coutume et la domination sur les hommes. Peu à peu, la modification de l'édifice ne fait que traduire le passage de la phase féodale du pouvoir direct sur les hommes, à celle de la domination du territoire.

LA FORTIFICATION PHILIPPENNE

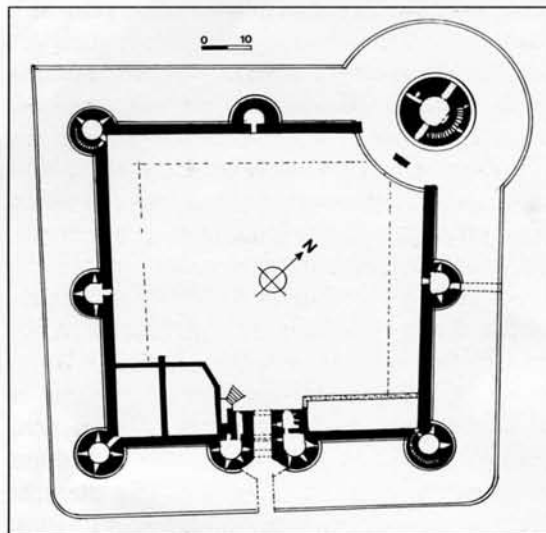
Au risque de schématiser à outrance, il est impossible de ne pas mettre en exergue le rôle de la fortification due au roi Philippe Auguste, que l'on dira par commodité, tout au long de cet ouvrage, la fortification *philippienne* ; car, à compter des années 1190, elle s'est traduite par une série de constructions neuves, ou de reprises de fortifications anciennes remarquable par son ampleur, remarquable également par la constance des éléments de programme qui la marquent.

34. PARIS. Château du Louvre, construit entre 1190 et 1202. Restitution d'après les fouilles de M.Fleury.



34

35. DOURDAN (Essonne). Plan du château royal construit vers 1222.



35

L'archétype rectangulaire philippin

Une enceinte rectangulaire, des tours aux angles et aux courtines, parfois au milieu des courtines, une conception des logis et services qui s'organise naturellement au long des côtés du rectangle, une porte ménagée entre deux tours au milieu d'une courtine, enfin une tour maîtresse placée soit au centre de l'ensemble, soit, bien plus fréquemment, à l'angle de deux courtines : voici, grossièrement définies, les caractéristiques de la forteresse rectangulaire *philippienne*, telle qu'elle se présente dans deux châteaux neufs particulièrement marquants : le Louvre, dans les années 1190 (fig. 34), Dourdan dans les années 1220 (fig. 35), qui représentent l'archétype de la fortification *philippienne*, assurément l'un des vecteurs les plus

dynamiques de la diffusion du schéma rectangulaire régulier. *Philippienne* car marquée par la personnalité de Philippe Auguste, ainsi que par l'organisation mise en place par ce roi pour assurer, aux quatre coins du territoire contrôlé par lui, une normalisation tout à la fois défensive et symbolique.

On ne cherchera pas à dresser la liste exhaustive des fortifications du roi qui répondirent à ce programme : Péronne, Lillebonne furent de celles-là. L'essentiel est de noter la force du concept géométrique qui s'imposa alors, concept dépassant les simples tendances à la régularisation et au flanquement. Dans le château idéal des ingénieurs de Philippe Auguste, le plan d'ensemble joue un rôle considérable, le rectangle, voire le carré, se révélant un instrument à l'égal du reste ; on reviendra sur la place de la tour maîtresse, toute particulière dans la fortification *philippienne*.

Les types de fortification philippienne au crible des contraintes topographiques ou historiques

Il reste que les ingénieurs royaux ne purent, en chaque site appartenant à la couronne, ou conquis par elle, développer le même discours architectural formaliste. Bien souvent, il fallut s'adapter aux contraintes topographiques, ne permettant pas toujours l'implantation de plans d'ensemble rectangulaires ; dans d'autres cas, les contraintes historiques prévalurent, imposant le contexte urbain.

Une constante presque incontestée : la tour maîtresse détachée. Si l'on excepte le Louvre, qui fut très certainement la première fortification *philippienne* en date, si l'on excepte Yèvre-le-Châtel, dont l'enceinte sur motte était en elle-même une tour maîtresse, Chinon également, la constante de l'architecture *philippienne* réside dans l'existence d'une tour maîtresse isolée du corps de fortification. Tour circulaire, entourée d'un fossé circulaire propre, généralement dotée d'un accès vers l'extérieur doublant l'accès vers l'intérieur de la place, cet élément constitue très certainement l'une des composantes majeures du schéma *philippin*.

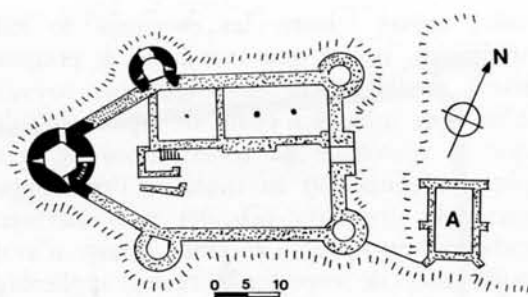
La tour maîtresse ne reçoit, dans ces fortifications, aucune suprématie de site basée

sur une hiérarchie verticale ; il s'agit d'un point d'évolution important par rapport aux traditions préexistantes. Plus élevée que le reste de la fortification, elle s'en distingue essentiellement par son isolement superbe, mais aussi par sa porosité interne-externe qui a pu faire croire, parfois, qu'il s'agissait d'une vulgaire tour-porte, comme à Montargis.

Cette tour maîtresse isolée peut constituer, à elle seule, le château *philippien*, ou au moins la partie militaire de ce château : alors elle se dresse, isolée, sur l'enceinte urbaine, comme à Villeneuve-sur-Yonne ou à Verneuil-sur-Avre. Elle est, mieux encore, le symbole du nouveau pouvoir, dans la même situation par rapport à l'enceinte castrale préexistante : ainsi par exemple à Gisors, ou à Laon. Enfin, elle est l'élément indispensable à l'image de la fortification royale, sorte de témoin en pierre de la puissance nouvelle du souverain, comme à Chinon où elle s'ajoute à un ensemble incomparable de tours dues aux rois anglais du XII^e siècle.

La maîtrise du plan d'ensemble. Il serait faux de placer le plan rectangulaire comme le critère fondamental de la fortification *philippienne*. Il fut sans doute l'un des points majeurs du programme développé par les ingénieurs du roi ; cependant, il est constant qu'a primé la maîtrise du plan des enceintes, par le biais de l'implantation de courtines régulièrement flanquées de tours circulaires ou par le moyen de stéréotypes tels que la porte entre deux tours.

Un très bel exemple est celui du château de Montlhéry, pentagone formé d'un rectangle

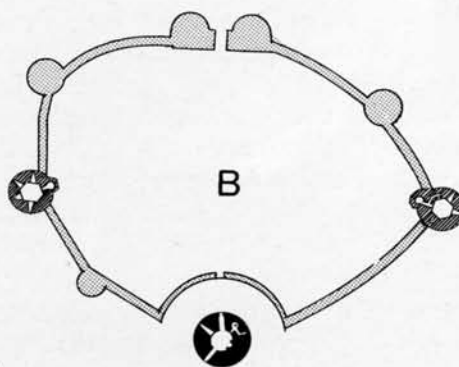
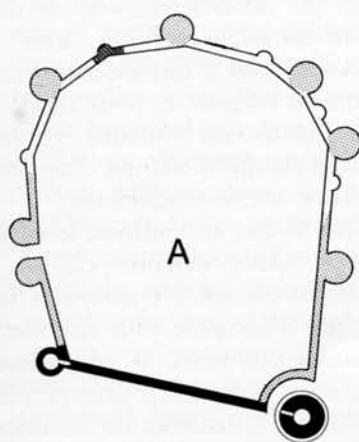


36. MONTLHÉRY (Essonne). Plan du château royal construit par Philippe Auguste.

prolongé par une proue triangulaire que vient couronner la tour maîtresse primitivement isolée (fig. 36). Superbe construction géométrique, le château de Montlhéry constitue la preuve que les maîtres d'œuvre royaux savaient utiliser les éléments novateurs pour constituer des plans dépassant l'archétype hérité de l'Antiquité.






Mieux encore, les maîtres d'œuvre adaptèrent nombre d'enceintes préexistantes, ou en constituèrent d'autres, caractérisées par des tracés ovalaires « retendus » grâce à des courtines rectilignes, des tours de flanquement aux angles, enfin l'inévitable tour maîtresse indépendante venant ponctuer l'ensemble. Ainsi furent, par exemple, Vernon et Rouen en Normandie, la première utilisant manifestement des éléments plus anciens (fig. 37).

La fortification dans son ensemble. Plus on s'éloigne du centre castral, plus l'archétype rectangulaire, trop souvent mis en exergue, s'éloigne au profit du seul concept de régularité au travers d'enceintes à courtines rectilignes flanquées par des tours circulaires. Gisors et Vernon sont caractéristiques, de ce point de



0 10 20

37. ROUEN (Seine-Maritime) et VERNON (Eure). Plans des Châteaux construits ou remaniés par Philippe Auguste.

-  XII^e siècle conservé
-  XII^e siècle restitué
-  XIII^e siècle conservé
-  XIII^e siècle restitué d'après des documents anciens
-  XIII^e siècle restitué

vue ; mieux encore, les enceintes de ville traduisent, mieux que tout autre, le pragmatisme de l'approche des ingénieurs royaux. L'enceinte urbaine n'étant, de façon générale, que le succédané de fortifications de terre plus anciennes, ou au contraire l'enveloppement de structures urbaines nécessairement radioconcentriques, l'enceinte neuve n'avait nulle raison de respecter les canons applicables au secteur, très réduit, affecté à la puissance seigneuriale ou souveraine.

Ainsi la fortification *philippienne*, dès lors qu'elle quitte le domaine du noyau central, se cantonne-t-elle dans l'application d'un principe majeur : celui du flanquement de courtines rectilignes par des tours circulaires, celui de la défense des portes par des massifs à deux tours. Ainsi se présente la petite enceinte, bien conservée, de La Ferté-Milon.

LES COMPOSANTES DU PLAN D'ENSEMBLE DE LA FORTIFICATION GOTHIQUE

On aurait très certainement tort de penser que le passage à la fortification *philippienne* fut une sorte de mutation brutale avant laquelle rien ne se passait, après laquelle tout se déclencha. Il n'en fut pas ainsi, puisque très certainement le renouveau des années 1200 procéda d'une série d'éléments dont la fortification *philippienne* ne fut que le catalyseur. La charnière entre fortification dite « romane »

et fortification dite « gothique » n'est donc qu'assez formelle : si Château-Gaillard est de structure romane, les éléments architecturaux employés n'en sont pas moins spécifiquement gothiques. Contradiction apparente, où se heurtent les notions de plan d'ensemble, et de conception de la défense.

Pour autant, il est une évidence, celle du changement de structure du château neuf, à la faveur du renouveau qui permit l'éclosion du schéma *philippien*. Il est intéressant, avant tout, de déterminer l'impact de ce schéma qui, à la faveur de la politique d'extension territoriale du roi Philippe Auguste, s'imposa suivant les quatre cardinales.

Les succédanés directs des concepts philippiens

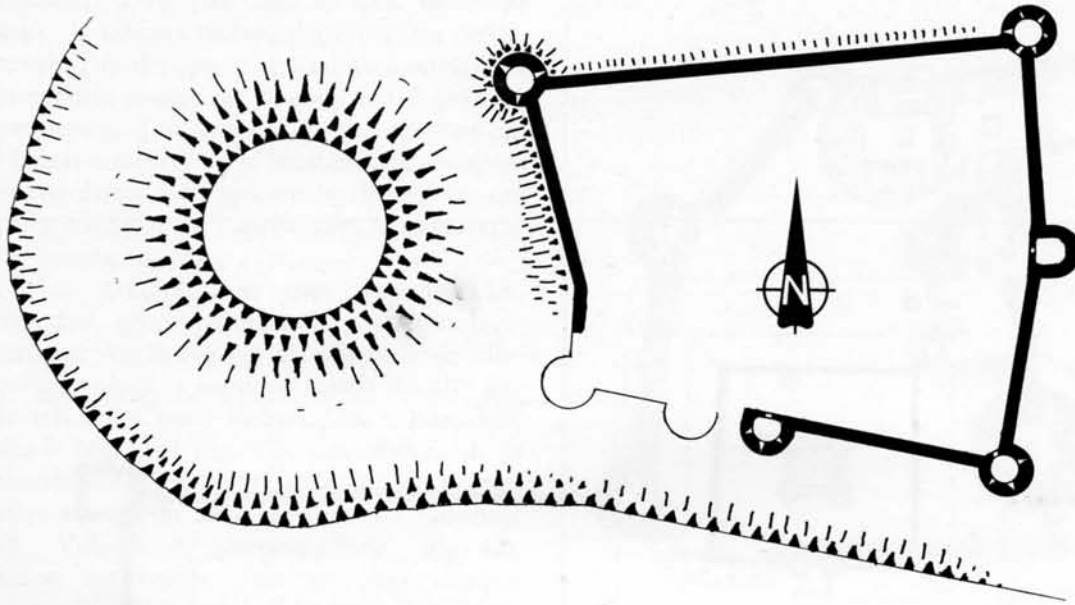
La première démarche consiste donc à identifier les répercussions immédiates de l'architecture *philippienne* sur la fortification contemporaine, dans les bornes du territoire jusqu'au XV^e siècle.

Le concept de la tour maîtresse isolée sur l'enceinte. Ce point du programme, qui fut l'un des plus marquants de la fortification *philippienne*, ne fut pas pour autant universellement repris. On citerait ainsi Nesles-en-Tardenois, véritable copie de Dourdan due à Robert III de Dreux (fig. 38), Coucy avec sa tour maîtresse à chemise isolée due à Enguerrand III de Coucy dans les années 1225, Dammarie-en-Puisaye dans cette même première moitié du XIII^e siècle, Aigues-Mortes avec la tour de Constance bâtie vers 1240. En Champagne, on recensait autrefois la tour maîtresse isolée du château comtal de Bray-sur-Seine, et celle du château de Montaimé près de Reims, toutes deux bâties vers 1230. Sans doute pourrait-on retrouver d'autres exemples ; mais ils ne pourraient convaincre pour autant d'une fréquence affirmée du procédé, comme si celui-ci n'avait été que la marque d'un symbole plus que d'une nécessité militaire.

Une telle vision se confirme lorsque l'on constate que, dans certains cas, la tour maîtresse isolée du schéma *philippien* fut, ni plus ni moins, l'ancienne tour sur motte de la fortification primitive. Il en existait un exemple au siècle précédent à Ercé-près-Liffré, en Ille-et-Vilaine, au château du Bordage bâti après 1239 ; en Champagne, on en trouvait

38. SERINGES-ET-NESLES (Aisne). Vue aérienne du château de Nesles, bâti vers 1226.





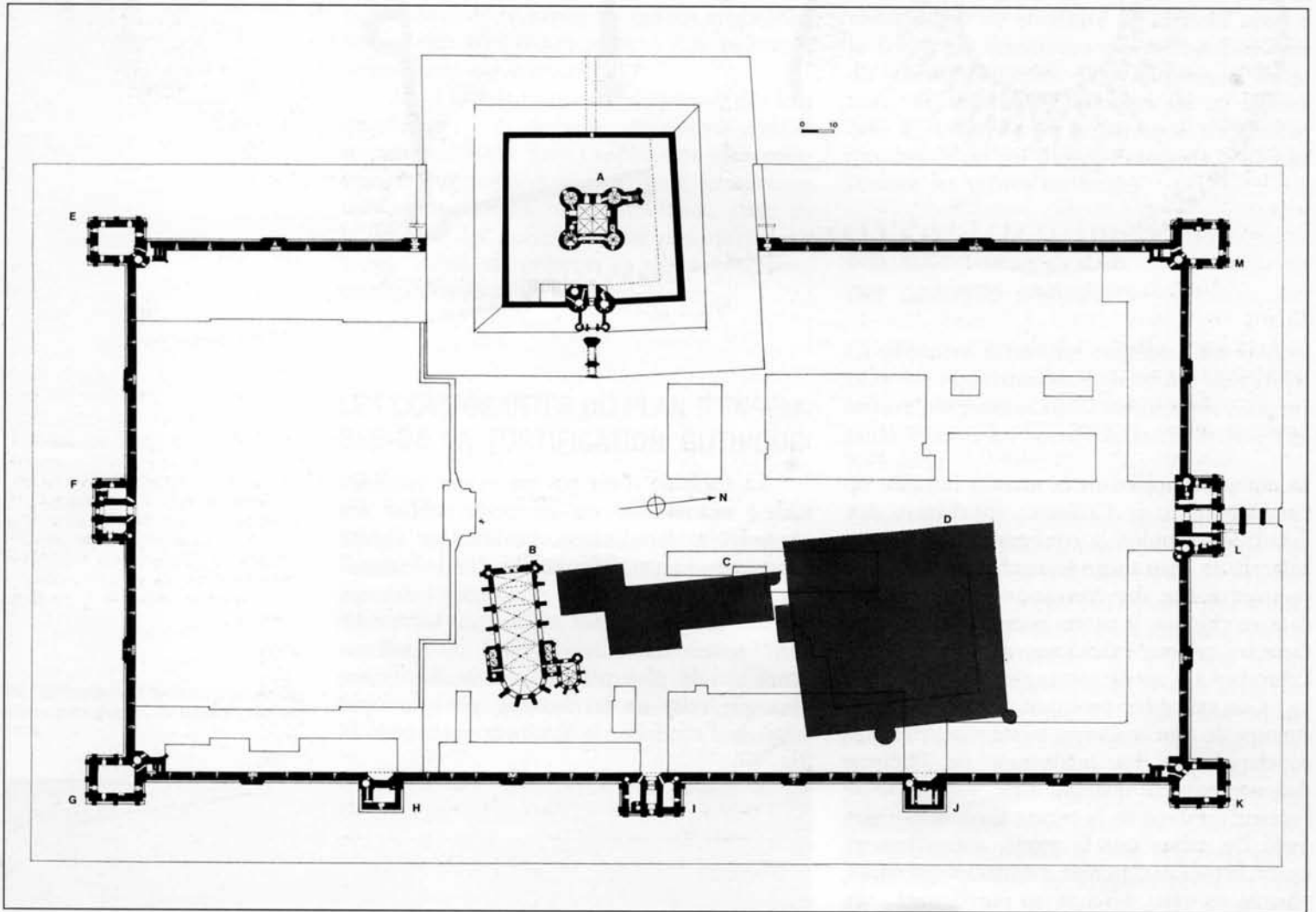
39. LUZARCHES (Val-d'Oise). Plan du château bas, dite de la Motte.

un autre exemple dans la maison fortifiée de Conflans, près de Châlons ; au château des Essarts, en Vendée, la configuration est similaire. Et le château de Luzarches apporte, de ce point de vue, une dérivation de ce concept : dans ce château, la motte primitive était d'un diamètre tel que le château ne pouvait plus l'absorber à l'un de ses angles (fig. 39).

Ces exemples prouvent à quel point le concept de tour maîtresse isolée sur l'enceinte développé par les ingénieurs de Philippe Auguste était, en quelque sorte, succédané de l'ancien symbole de la motte surmonté d'une tour. De même que la motte, naturellement isolée, la tour *philippienne* constituait une entité séparée au plan défensif et fonctionnel ; de même que la motte, la tour maîtresse *philippienne* était susceptible d'un accès vers l'intérieur comme d'un accès vers l'extérieur. Or l'analyse de l'enceinte sur motte de Gisors, comme celle de Windsor, prouve que ce concept était présent dans la fortification ancienne. On en trouvera un exemple remarquable dans le complexe fortifié de Boulogne-sur-Mer, où le château polygonal occupe, dans l'enceinte urbaine rectangulaire, la place exacte qu'eût occupée une tour maîtresse *philippienne*, isolée par son fossé propre et dotée d'un accès vers l'intérieur de la place comme vers l'extérieur.

La formule n'eut pas un avenir considérable ; néanmoins, on ne peut oublier les exemples extraordinaires, tardifs, que furent Vincennes, Dinan, Tonquédec, Ham. Vincennes d'abord, où la tour maîtresse, isolée ici par une enceinte propre, reprit dans les années 1370 toute cette symbolique de prééminence ; si le plan n'était pas circulaire, pas plus que celui de la chemise, pas plus que celui de l'enceinte, le symbole était bien là (fig. 40).

Dinan, dans le dernier quart du XIV^e siècle, comme la tour Solidor mais plus explicitement, offre une tour maîtresse isolée remarquablement similaire, dans sa fonctionnalité d'ensemble, à une tour telle Villeneuve-sur-Yonne, à la différence près que ses deux accès sont indépendants de l'intérieur de la ville. Mieux encore, Tonquédec, au début du XV^e siècle, n'offre pas moins de deux tours maîtresses isolées circulaires (fig. 41). Ham, plus tard encore, dans la seconde moitié du XV^e siècle, offre un exemple remarquable de reprise de la fonctionnalité *philippienne*, avec une tour maîtresse à deux entrées au coin de l'enceinte. Mais, dans ce dernier exemple, si les accès de la tour sont isolés par un fossé intérieur, les courtines n'en rejoignent pas moins la tour, sans communication directe : l'isolement n'est donc pas aussi achevé.



40. VINCENNES (Val-de-Marne). Plan du château construit par Jean le Bon et Charles V entre 1361 et 1380. A : Tour maîtresse. B : Sainte Chapelle. C : Anciens logis disparus. D : Château primitif disparu. E : Tour du Roi. F : Tour du Bois. G : Tour de la Reine. H : Tour de la Surintendance. I : Tour des Salves. J : Tour du Diable. K : Tour du réservoir. L : Porte du Village. M : Tour de Paris.

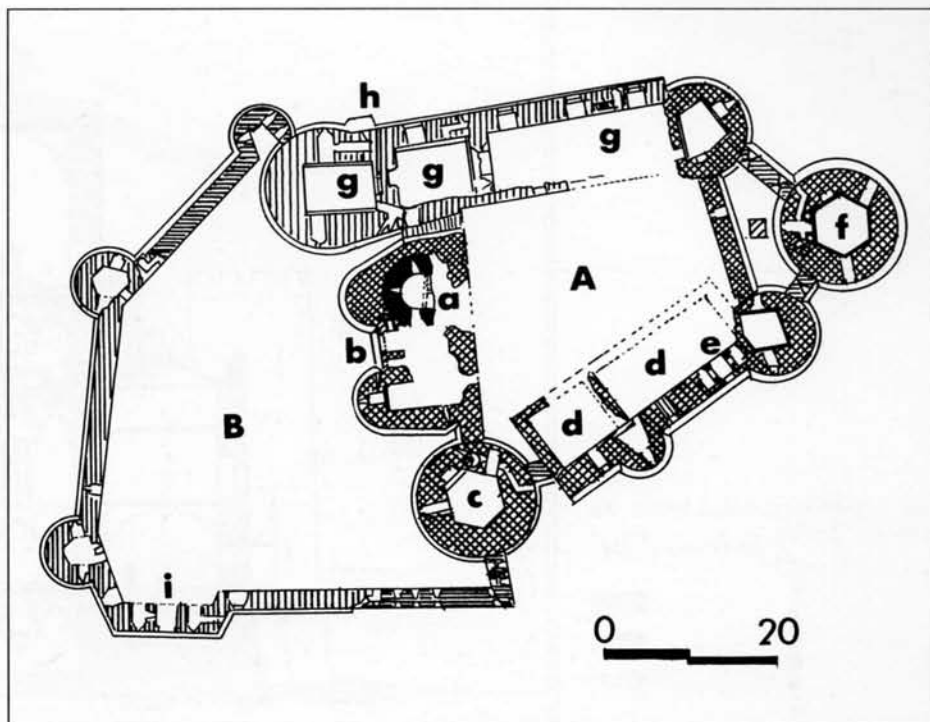
Le schéma rectangulaire à tours flanquantes circulaires. Bien plus que la tour maîtresse isolée, le schéma rectangulaire fut très certainement l'un des apports les moins contestables du modèle *philippien*. Encore faut-il préciser que, lorsque l'on procède à cette affirmation, il faut la tempérer en se limitant aux enceintes rectangulaires à flanquements circulaires, qui seules résultent de l'application systématique des canons royaux.

Les exemples en sont innombrables, s'étendant géographiquement et chronologiquement. Qu'il s'agisse des châteaux de l'Ile-de-France dans la première moitié du XIII^e siècle, tels Brie-Comte-Robert, Diant, Bazoches, Mez-le-Maréchal (fig. 42), des édifices de la seconde moitié du XIII^e siècle, ou de la première moitié du siècle suivant, en Guyenne tels Villandraut, Roquetaillade (fig. 43), Budos, ou encore dans les pays conquis comme les Corbières à Villerouge-Termenès, qu'il s'agisse encore de bâtiments plus tardifs tels Pierrefonds, ou le Plessis-Bourré en Touraine, la même inspiration de base prévaut : celle d'édifices réguliers, dotés de flanquements aux angles, parfois au milieu des courtines.

L'explication militaire en a été développée et analysée dans tous les traités de telle façon qu'il est inutile d'y revenir ; on se contentera d'ajouter à cette analyse la référence symbolique à la tour de flanquement dans tous ces édifices. Tour appelée « tournelle » au Moyen Age, chargée de battre les courtines adjacentes grâce à ces archères ; « tournelle » éminemment symbolique de la force et de la puissance du constructeur, plus que n'avaient pu l'être, au siècle précédent, le périmètre de l'enceinte et l'importance de ses fossés.

L'existence du modèle rectangulaire régulier, son succès, sont sans doute les preuves les plus manifestes du changement de caractère social de la fortification, qui devient en quelque sorte plus anonyme, s'éloignant du cadre primitif de la seigneurie pour devenir chargée d'une signification à caractère souverain, non sans évocation de la puissance militaire directe exprimée dans l'organisation de l'édifice.

Le schéma d'enceinte polygonale régulièrement flanquée. Il s'agit ici d'un troisième caractère, moins clairement signé, de la fortification *philippienne*. Moins clairement signé, puisque le flanquement régulier d'enceintes semble bien un caractère antérieur à la vague des

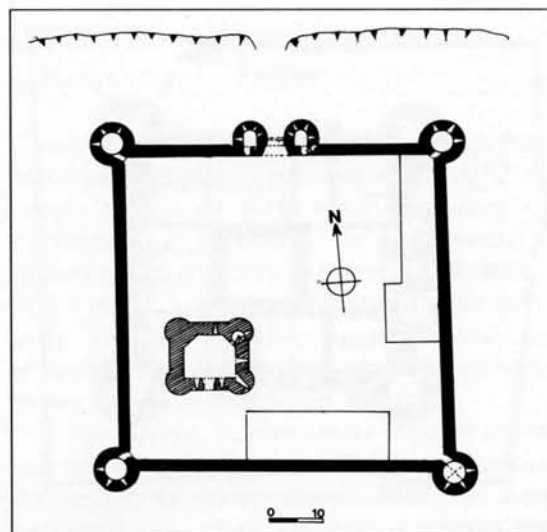
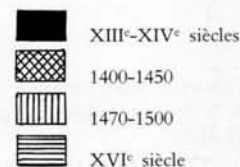


41

fortifications dues au roi Philippe Auguste : avant lui, les souverains Plantagenet avaient utilisé le flanquement systématique, certes de façon moins normative, mais tout aussi présente comme à Chinon, Loches, Vernon parmi d'autres.

L'apport *philippien* résulte de la normalisation du phénomène : dans l'archétype, le flanquement est circulaire, mais ce n'est pas ici le plus important. A la suite des fortifications royales de l'époque s'imposent aux quatre coins du territoire des châteaux aux flanquements régulièrement espacés d'une trentaine de mètres au long d'enceintes faites

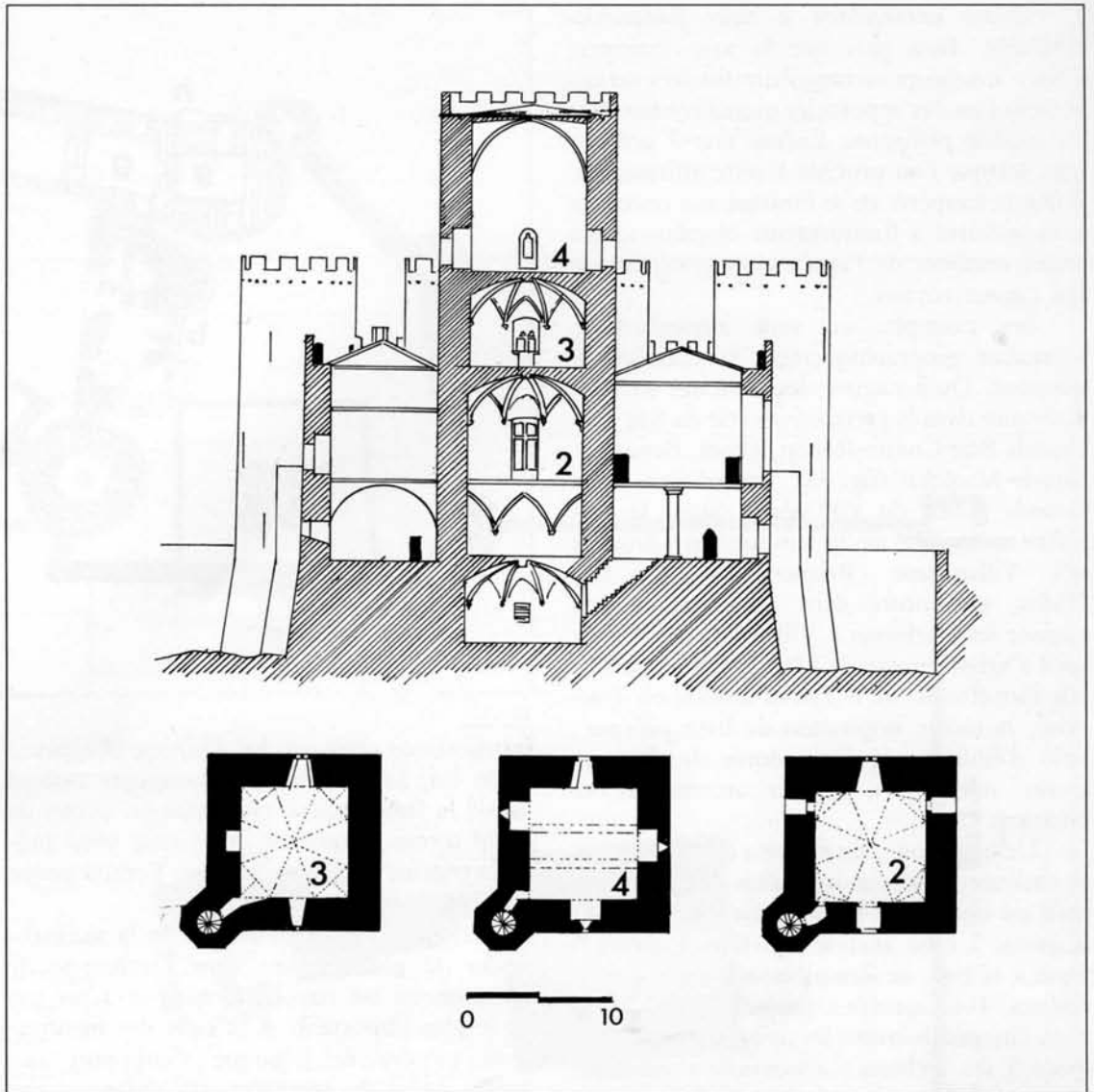
41. TONQUÉDEC (Côtes-d'Armor). Plan du château à deux tours maîtresses isolées. A : Château. B : Basse-cour. a : Reste de tour du château primitif. b : Porte principale du château. c : Première tour maîtresse. d : Logis du début XV^e siècle. e : Oratoire du logis. f : Tour maîtresse principale. g : Logis de la fin du XV^e siècle. h : Moineau. i : Porte de la basse-cour.



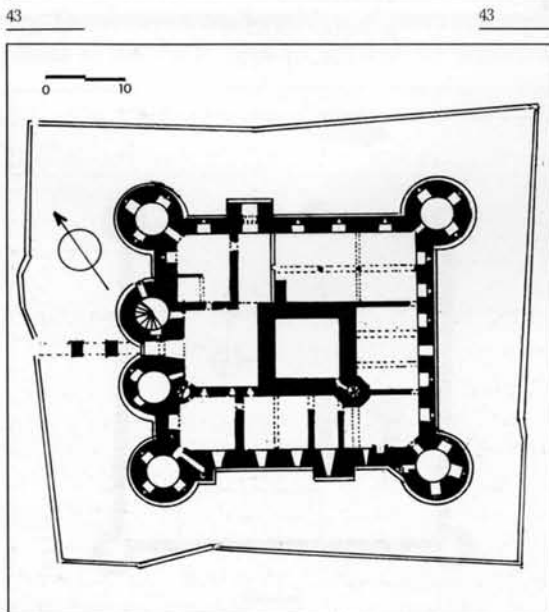
42

42. DORDIVES (Loiret). Plan du château de Mez-le-Maréchal, construit entre 1190 et 1214.





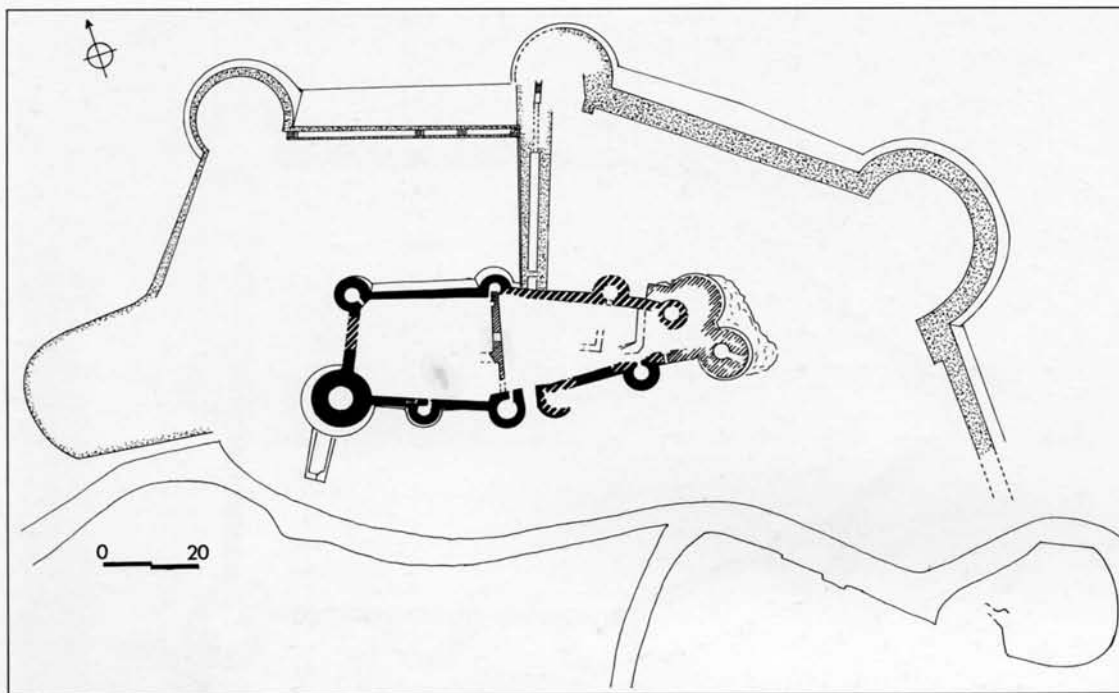
43. MAZÈRE (Gironde). Plans et coupe du château neuf de Roquetaillade, construit à partir de 1307





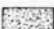
de segments de courtines rectilignes. On ne saurait en citer ici les exemples, tant ils sont innombrables et universellement répartis, dans l'espace comme dans le temps. Le concept de l'enceinte constituée de segments rectilignes consécutifs séparés par des tours devient une constante s'exprimant dans toutes les fortifications de quelque importance, du XIII^e au XV^e siècle.

Les plans d'essence quadrangulaire

On ne s'attardera pas sur ce type de plans, qu'il s'agisse de rectangles parfaits, ou de succédanés. La tendance à se rapprocher au mieux, en fonction des contraintes topographiques, du rectangle, ou au moins du quadrangle,



44. SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (Ille-et-Vilaine). Plan du château bâti entre 1223 et 1225.

	XIII ^e s.
	XV ^e s.
	XVI ^e s.

44

fut très certainement l'un des axes majeurs du programme de la fortification, qu'elle soit purement castrale, ou urbaine. Le quadrangle présentait l'inappréciable avantage de permettre une organisation rationnelle des bâtiments internes s'appuyant aux courtines de l'édifice.

La recherche de tels plans dans les fortifications *a nihilo* a certainement été fondamentale, si l'on excepte les régions à la topographie empêchant ce genre d'expression. Ailleurs, les conditions topographiques déterminent en général la mise en forme du quadrangle, depuis le carré parfait tel qu'il se présentait dans les châteaux de plaine (Thiers-sur-Thève) jusqu'au trapèze irrégulier conditionné par les abrupts (Coucy).

On citerait, parmi tant d'autres, les exemples de Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne (premier quart du XIII^e siècle) (fig. 44), de Hérisson et de Bourbon-l'Archambault en Bourbonnais (même époque), mais aussi, plus tard, des cas tels Pierrefonds (vers 1400), représentatif de l'adaptation des contraintes de programme général avec les contraintes de site.

Les schémas polygonaux axés. A la marge des quadrangles purs, les polygones axés, formés d'un quadrangle prolongé par une excroissance triangulaire, qu'il s'agisse de pentagones ou de figures plus complexes, forment une tendance importante. On a vu plus haut que,

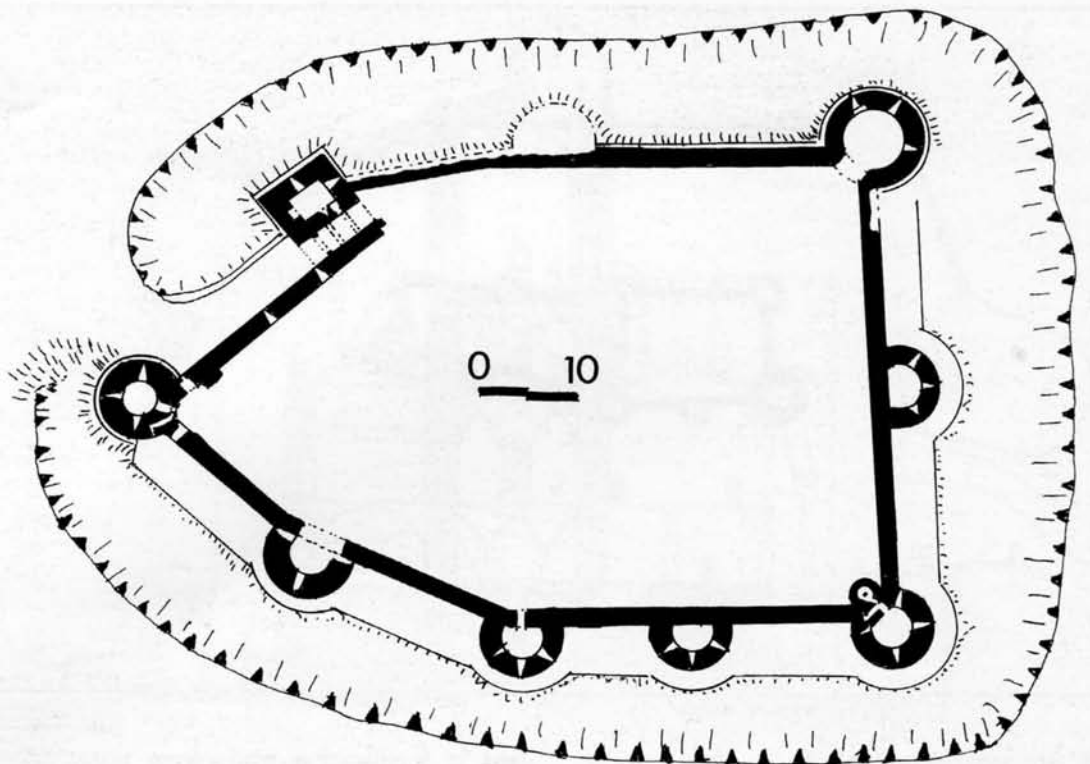
dans la fortification *philippienne* pure, Montlhéry constitue l'adaptation de l'archétype ; quelques décennies plus tard, Rozemont en Bourgogne (fig. 45) forme un contrepoint intéressant, de la même inspiration que Coucy en ce qui concerne les hourdages sommitaux des tours. Ce type de plans fut assez fréquent, sorte d'intermédiaire entre le plan rectangulaire pur et le plan polygonal centré : ainsi était, par exemple, le château de Goulancourt, bâti dans le second tiers du XIII^e siècle par l'évêque de Beauvais Philippe de Dreux, ou le château de Selles à Cambrai, bâti dans le troisième quart du XIII^e siècle.

Les modèles géométriques centrés à flanquement régulier

Il existe deux grands types de schémas géométriques centrés : ceux qui résultent d'une simple reprise de plans antérieurs basés sur l'utilisation de la terre — on y reviendra — et ceux qui au contraire résultent d'une conception *a nihilo*. Si, géométriquement, tout polygone régulier est une figure centrée, on réservera ici le terme aux plans polygonaux autres que le rectangle ou le carré.

Par essence, le plan centré régulier repose sur une organisation de l'édifice en fonction du centre de composition, donc de façon radiocentrique, alors que dans le schéma rec-

45. LUTHENAY-UXELOUP (Nièvre).
Plan du château de Rozemont, construit
dans la première moitié du XIII^e siècle.



45

tangulaire la trame orthogonale s'impose. Il ne s'agit donc nullement d'une innovation du château gothique : bien au contraire, le château dit « roman » connaissait fort bien la formule, tout particulièrement en relation avec la motte ou l'enceinte. Un très bel exemple est fourni par l'enceinte maçonnée polygonale du troisième quart du XII^e siècle qui demeure aux Aubelles, près de Sancerre ; un autre existe bien sûr à Gisors, avec son enceinte polygonale sur motte.

Plans triangulaires. En matière de plans centrés, le moins évolué fut sans doute le plan triangulaire, qui peut se concevoir comme schéma dégradé du plan rectangulaire, ou au contraire comme manifestation d'une volonté peut-être symbolique. La plupart des édifices épousant un plan triangulaire le doivent à la configuration topographique (Castelnaud-de-Lévis, Castelnaud-Bretenoux, Gençay, Trévoux) : aussi le plan retenu pour le château bas de Poitiers dans les années 1240-1250 retient-il l'attention par sa rareté, dans la mesure où il s'agit d'un plan intentionnel. On a cherché à en identifier l'origine dans des exemples étrangers, ou au moins à la mettre en parallèle avec des exemples situés en

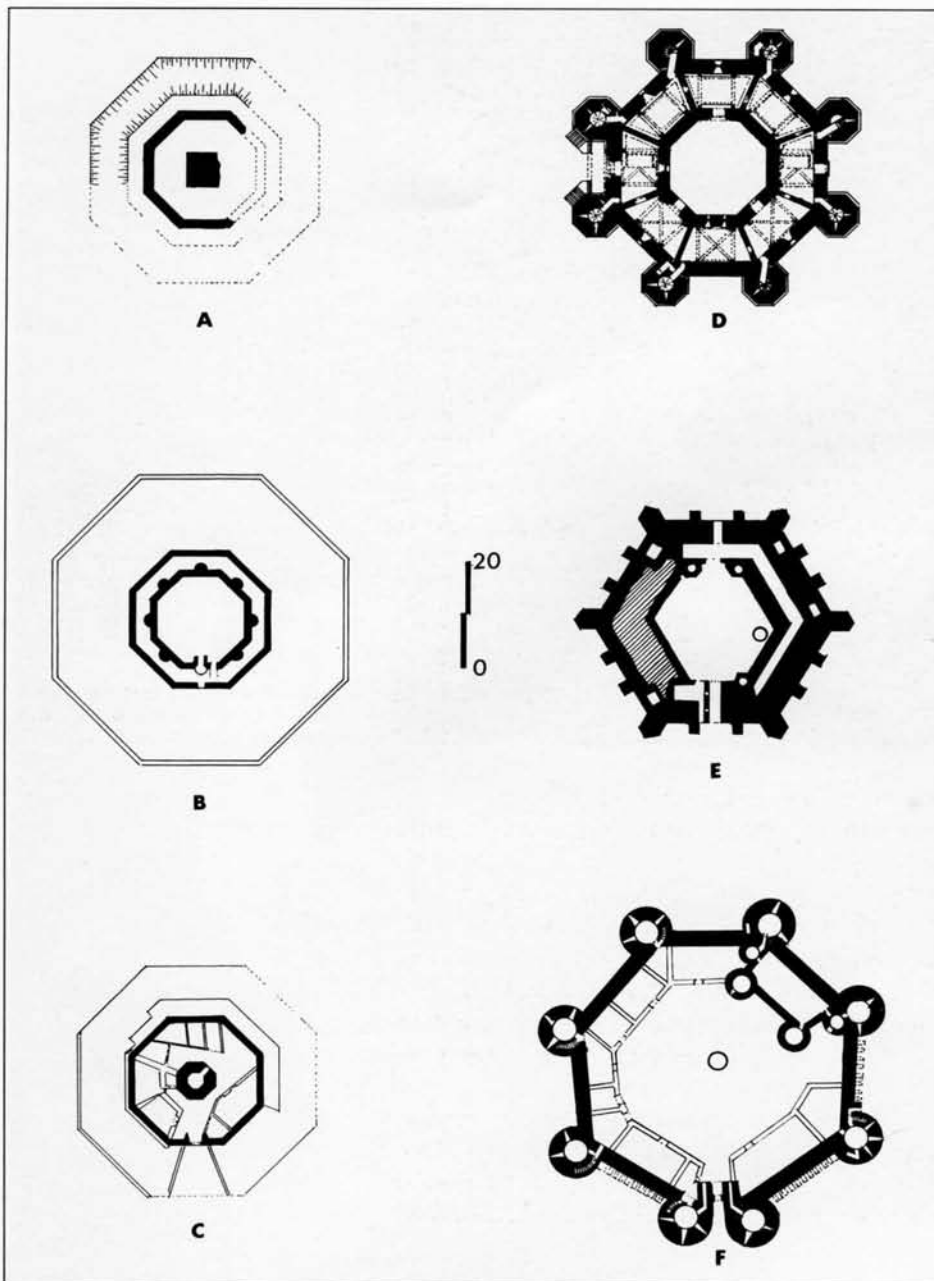
Savoie, en Italie ou en Grande-Bretagne ; une fois encore, cette question d'influence paraît marginale, et assez futile, puisque le nombre même de fortifications dans ces pays demeura très faible, et que l'on peut, selon toute vraisemblance, songer à des phénomènes totalement isolés spatialement et historiquement.

Le plan triangulaire portait en lui sa perte : comment, en effet, aménager les fonctions résidentielles dans un triangle équilatéral ? Lorsque Jean de Berry réaménagea le château bas de Poitiers à la fin du XIV^e siècle, il dut construire des bâtiments à l'extérieur, comme en témoigne l'enluminure des *Très riches Heures* (fig. 46).

Hexagones et octogones réguliers. Avec l'hexagone et l'octogone parfaits, le concepteur se rapprochait d'une symbolique circulaire. Il existe, au long des XIII^e et XIV^e siècles, un courant de pensée dans ce sens : l'exemple le plus connu, extérieur aux frontières françaises, fut celui de Castel del Monte, bâti par l'empereur Frédéric II dans les années 1240.

Depuis longtemps on s'est acharné à démêler les influences qui purent conduire à ce plan octogonal régulièrement flanqué par





47. CHÂTEAUX DE PLAN POLYGONAL. A : Guebwiller (Haut-Rhin). Château du Burgstall, d'après un relevé des Bâtiments de France. B : Wangen (Bas-Rhin). Plan d'après un relevé ancien. C : Eguisheim (Haut-Rhin). Plan de la Pfalz (Palais) d'après un relevé ancien. D : Castel del Monte (Italie). Plan du château de Frédéric II. E : Concessault (Cher). Plan du château, d'après Buhot de Kersers. F : Vailly-sur-Sauldre (Cher). Plan du château, d'après Buhot de Kersers.

des tours octogonales : influences carolingiennes peut-être, reposant par exemple sur la fameuse église impériale d'Aix-la-Chapelle, influences méditerranéennes, voire moyen-orientales, reposant par exemple sur l'enceinte octogonale de Khan-i-Khurra en Perse. Si cette recherche de racines illustre le besoin dans lequel se trouve l'analyste moderne de créer des lignées architecturales, elle oublie tout simplement qu'à objectifs identiques, les constructeurs donnèrent des solutions identiques, sans pour autant qu'il soit nécessaire d'imaginer que tout maître d'œuvre médiéval avait visité l'ensemble de l'acquit monumental mondial...

Le plan octogonal existait, au moins dans le flanquement, dans la fortification romaine, car il offrait un avantage par rapport au plan circulaire : il était plus facile à mettre en œuvre puisqu'il n'était pas nécessaire de tailler des pierres à parement courbe. De la même façon exactement, le plan octogonal, plus généralement le plan polygonal s'imposait dès lors que l'assiette prévue pour la fortification était de forme circulaire : il était plus facile de bâtir des courtines rectilignes que des courtines circulaires, et, au demeurant, les tours éventuelles construites aux angles pouvaient avoir un rôle effectif de flanquement des courtines, alors qu'elles n'auraient pu défendre efficacement des arcs de cercle.

Mais il va de soi que l'on ne saurait expliquer le recours au plan polygonal régulier pour ces seules raisons fonctionnelles : ce plan exprimait, et exprime encore aujourd'hui, la perfection et l'unité. Il n'y a rien de plus beau, et de plus satisfaisant pour l'œil, qu'un plan hexagonal ou octogonal. L'harmonie de la figure et sa plénitude sont totales, plus que ne pourrait l'être le cercle, comme on le verra plus loin. Autant de concepts esthétiques qui ont leur répondeur dans la pensée médiévale.

Récemment, toute une série d'édifices de ce type a été mise en évidence en Alsace : à Eguisheim, Guebwiller, Wangen, attribués à la première moitié du XIII^e siècle ; seul le dernier était régulièrement flanqué par des tours au milieu des courtines.

On retrouve, à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, une tendance renouvelée à l'emploi de tels plans dans la fortification neuve. Concessault, château hexagonal du duc Jean de Berry, Vailly-sur-Sauldre, château octogonal parfait des comtes de Sancerre dans le dernier tiers du XIV^e siècle, en sont des exemples marquants (fig. 47).

On ne peut exclure, dans tous ces cas, la victoire de la beauté de la forme sur la fonctionnalité pure : nul ne pouvait, en effet, discuter la supériorité évidente de la forme rectangulaire pour accueillir les bâtiments et permettre leur ordonnance régulière ; mais ces constructions semblent bien être la preuve d'un formalisme basé sur la beauté intrinsèque du plan. La divergence évidente entre fonctionnalité et régularité du plan explique sans doute la rareté des édifices qui furent ainsi conçus ; parmi les plus représentatifs, citons le château de Caussade en Périgord, octogone flanqué



48. COMMEQUIERS (Vendée). Vue de l'enceinte octogonale flanquée de tours, construite sans doute au XV^e siècle.

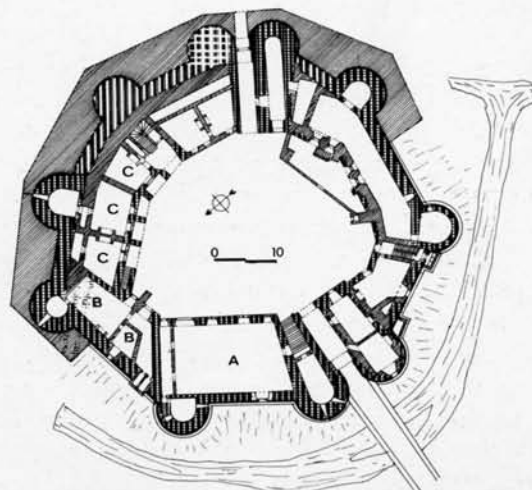
à un angle sur deux par une tour rectangulaire, vraisemblablement conçu au XV^e siècle ; enfin Commequiers offre, au XV^e siècle, un plan superbement régulier, octogonal, avec des tours à canonnières (fig. 48).

Polygones irréguliers centrés. Tous ces édifices furent dotés de plans polygonaux parfaitement réguliers. Cette régularité prouve l'évidente recherche de symbolisme, à travers sa perfection. Mais elle ne fut pas, il s'en faut, règle d'usage dans le château polygonal, montrant ainsi que, dans la majorité des cas, les contraintes fonctionnelles déterminèrent l'usage de ce plan. On trouve ainsi un courant de fortifications polygonales flanquées plus ou moins régulières dans le Nord de la France au XIII^e siècle : Boulogne-sur-Mer en est l'exemple le plus connu, dans les années 1225-1230, avec son château occupant, sur l'enceinte quadrangulaire gallo-romaine, la place d'une tour maîtresse *philippienne* (fig. 49). Non loin, Hardelot relevait peut-être de la même inspiration, encore que le plan soit ici moins régulier encore et semble avoir été largement remanié. En Picardie, on signalerait l'exemple de Bouillancourt, au plan hexagonal plus régulier, bâti vers 1223.




La résultante de contraintes d'implantation et de contraintes de fonctionnalité éclate à Fère-en-Tardenois, bâti dans les années 1210 :

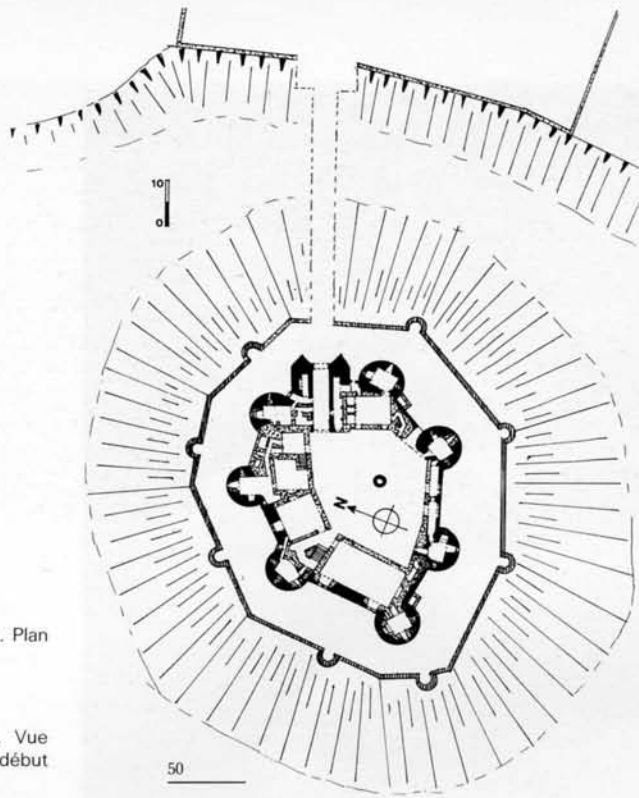
ici, le plan heptagonal irrégulier semble bien être le résultat de la confrontation entre le support, une énorme motte semi-artificielle, et la volonté d'édifier un château flanqué (fig. 50). Sans doute en allait-il de même à Palluau en Vendée, à la même époque, avec un plan hexagonal s'adaptant à une motte peut-être plus ancienne, ou encore dans l'enceinte primitive de Beynes, dans les Yvelines.

Il n'est donc pas douteux que le schéma polygonal flanqué régulier à six, sept ou huit faces a été bien souvent plus la manifestation d'une adaptation du schéma rectangulaire flan-



49. BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). Plan du château, restitué d'après Camille Enlart et les archives du Génie (1767), et interprétation de l'auteur. A : Grande salle. B : Chapelle. C : Salle d'armes.

-  Maçonneries XIII^e siècle probables
-  Maçonneries XIII^e siècle reconnues
-  Maçonneries postérieures au XVI^e siècle



50. FÈRE-EN-TARDENOIS (Aisne). Plan du château construit vers 1206.

51. BELLVER (Ile de Majorque). Vue aérienne du château construit au début du XIV^e siècle.

qué, *philippien* ou non, aux contraintes de site. Un bon exemple en est fourni par le château d'Ainay-le-Vieil, dans le Cher, avec son enceinte octogonale qui possède un angle droit, un seul, signe de la volonté de se rapprocher au mieux de l'archétype.

Et, à côté de ces édifices parfaits, nombre d'autres offraient des plans inspirés du même archétype : Lassay, par exemple, Bohain dans le Nord, bâtis aux XIV^e et XV^e siècles ; Beynes, dans la première moitié du XV^e siècle, présente un plan octogonal concentrique à celui de la forteresse qu'il enchapa.

Le cercle. L'aboutissement ultime de ce type de plans était le cercle parfait, flanqué par des tours également circulaires. On en citera ici un exemple remarquable, celui de Bellver à Majorque (fig. 51). Bien qu'extérieur aux frontières assignées à cet ouvrage, il est impossible de ne pas le citer : d'abord parce que son concept est une curieuse transposition





du château *philippien*, en déformant son plan du rectangle au cercle ; ensuite parce que sa perfection en fait un aboutissement purement intellectuel où l'architecte a superposé le patio circulaire et le concept *philippien* rectangulaire de la fortification flanquée. Charles Quint, lorsqu'il bâtit le palais de Séville, ne s'y trompera d'ailleurs pas : alors que le patio intérieur est circulaire, comme à Bellver, l'enveloppe externe est carrée, comme si le plan circulaire ne pouvait être un plan admissible pour s'accommoder à l'environnement urbain.

Pour autant, doit-on considérer Bellver comme un unique exemple ? Sans doute pas, dès lors que l'on veut bien considérer les plans déformés du cercle, en particulier l'ovale ; mais il est bien difficile de démêler alors les fortifications neuves des fortifications se contentant de réutiliser des sites de mottes ou d'enceintes plus anciennes. Citons par exemple le cas du château de Polminhac, une « borie » du pays de Cahors, c'est-à-dire une résidence fortifiée de l'aristocratie marchande de la ville : Begoux et Reganhac en offrent deux autres exemples, datés du XIII^e siècle, avec un plan circulaire flanqué par des tours dans le cas de Polminhac.

Enceintes non flanquées

La fortification gothique, lorsqu'il s'agissait de fortification neuve, ne fut pas toujours, il s'en faut, fortification flanquée de tours. Les édifices secondaires reçurent, eux aussi, une formalisation géométrique, allant du triangle jusqu'au polygone, calquant de fait les grands édifices en remplaçant tours par échauguettes d'angle, voire même les supprimant tout à fait.

Nécessairement, ces enceintes de second rang dépendent plus étroitement des conditions topographiques ou historiques : pour un seigneur de second rang, il était plus difficile de remodeler le terrain d'assise, ou de prévoir un plan sophistiqué impliquant la reprise de structures antérieures.

On pourrait à loisir détailler les édifices qui reprisent à leur compte, mais en oubliant les flanquements, les normes des édifices de premier rang. Contentons-nous d'évoquer quelques exemples marquants : ainsi, en matière de plans rectangulaires, celui d'Airvault, où l'enceinte quadrangulaire fut arrondie à ses angles pour former de sortes de fausses tours de flanquements. Cet exemple est extrêmement significatif de l'impact des plans rectangulaires à flanquements réguliers, tout en révélant l'incapacité du maître d'ouvrage à édifier les flanquements en question. Plus fréquemment, le maître d'ouvrage se contentait d'une enceinte rectangulaire où même la tour maîtresse n'était pas flanquante, comme au château des Tourrettes dans la Drôme.

Bien que les formes quadrangulaires aient été fréquentes, la forme polygonale plus ou moins régulière était une concurrente notable, même en fortification de plaine. Il n'en allait pas ici de même que dans les grandes fortifications neuves, où les moyens financiers disponibles permettaient d'envisager des plans cohérents avec les doctrines : dans les enceintes non flanquées, le plus souvent dues à des maîtres d'ouvrage de moindre envergure, les enceintes maçonnées n'étaient que des succédanés des enceintes des siècles précédents, la courtine rectiligne remplaçant le terrassement courbe.

Ceci explique le château déjà cité des Aubelles (fig. 52). A toutes époques, ce genre

52. MÉNÉTREOL-SOUS-SANCERRE (Cher). Enceinte polygonale des Aubelles, de la fin du XII^e siècle.

de plans firent florès : voyons ainsi l'enceinte polygonale à contreforts et tourelles de Crémil en Artois, celle de Potelles en Hainaut, mais combien d'autres encore...

Un des plus beaux exemples, parmi les plus aboutis, celui de Montaner en pays de Pau, semble n'avoir dépendu d'aucune motte ou enceinte préexistante, s'imposant comme une enceinte polygonale à faces multiples confortées à leurs angles par des contreforts, flanquée par une grande tour maîtresse, également tour-porte (fig. 53).

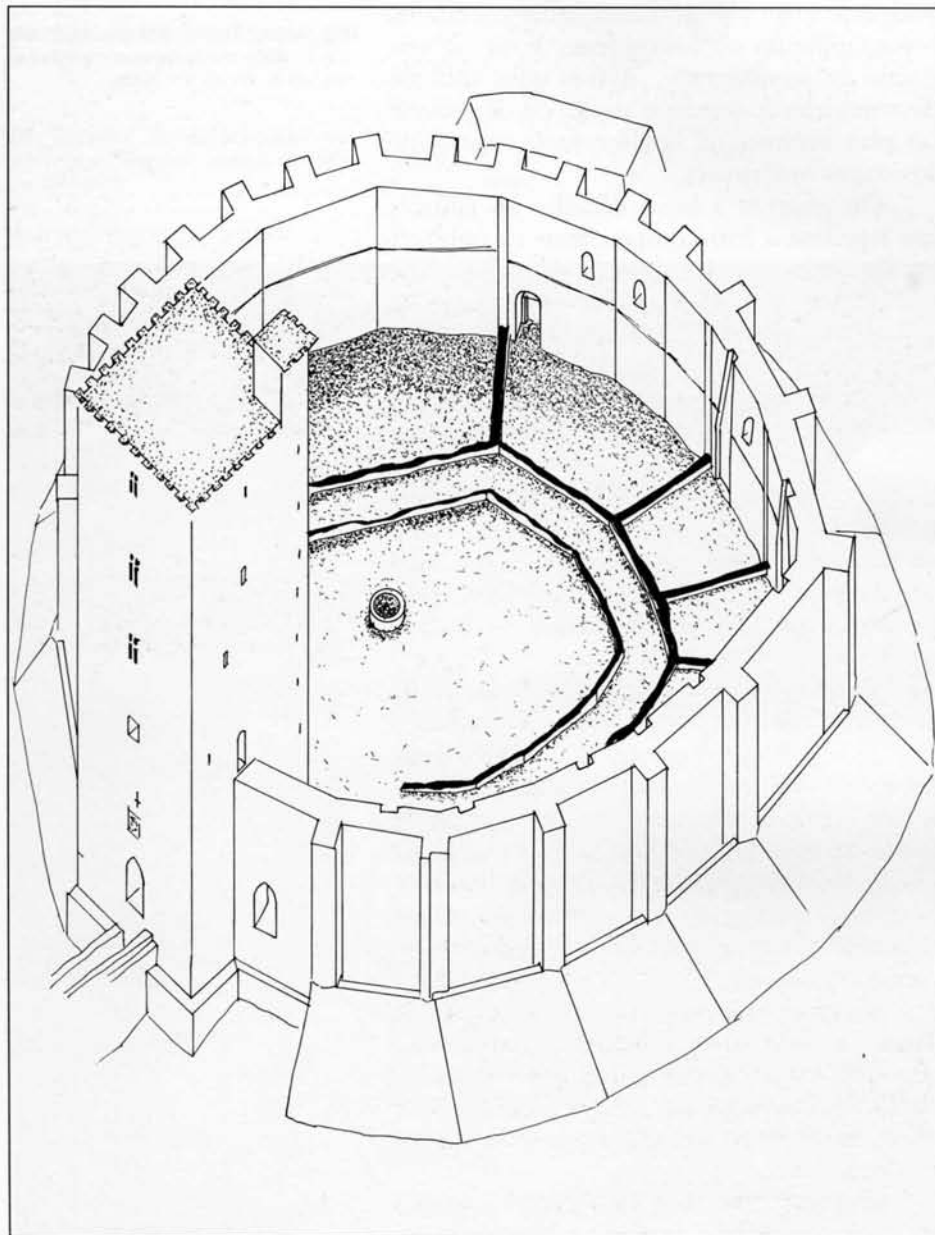
Montaner apparaît véritablement comme l'exemple d'une fortification non flanquée,

totallement centrée, approchant du cercle tout en utilisant la facilité offerte par la succession de pans rectilignes. Bâti dans la seconde moitié du XIV^e siècle, il révèle, pour ce qui concerne les édifices secondaires, la tendance reprise sur les grands sites d'une géométrisation à outrance.

Curieusement, comme pour apporter le contrepoint à ce plan relativement sophistiqué, le même maître d'ouvrage, comte de Foix, édifia le château rectangulaire sans flanquements de Mauvezin ; un plan au demeurant très fréquent dans son application, indépendamment de toute frontière régionale.

53. MONTANER (Pyrénées-Orientales). Axonométrie du château construit entre 1374 et 1379.

53



L'ordonnancement des bâtiments à l'intérieur de l'enceinte

L'enceinte n'était, en soi, qu'une coquille servant à abriter des bâtiments résidentiels. La restructuration de l'espace castral à partir du XIII^e siècle eut pour effet de permettre le regroupement de l'ensemble des bâtiments résidentiels liés à la vie seigneuriale à l'intérieur de l'enceinte : c'en était fini des partitions verticales, au moins dans les châteaux neufs.

Pour autant, la façon dont ces bâtiments s'organisèrent est tout à fait indicatrice du degré de sophistication du plan. La tendance du plan vers une fonctionnalité accrue, en particulier par l'édification de courtines rectilignes, offrait naturellement une opportunité pour les bâtiments de s'appuyer le long de ces courtines. On en voit l'exemple le plus manifeste à Druyes, où la *grande salle* garnit la totalité de la courtine dominant les abrupts ; par ailleurs, au long des autres courtines s'organisaient d'autres bâtiments

Il n'est pas douteux que la mise en forme géométrique du château eut pour effet immédiat d'offrir pour les bâtiments internes des murs droits naturellement adaptés à la fonction de murs goutterots pour des bâtiments résidentiels internes. Ce caractère se confirme dès lors que l'on examine les fortifications *philippiennes*, le Louvre, Yèvre-le-Châtel, ou encore Montargis ; il constitue une évidence dans tous les édifices de plan rectangulaire, mais paraît aussi s'imposer dans le cas d'enceintes polygonales, comme Boulogne-sur-Mer, ou encore à Coucy.



54

Édifices résidentiels indépendants du plan général. Pour autant, il serait faux d'affirmer qu'en tous les cas, les bâtiments résidentiels s'appuyaient sur les murs : il n'était pas rare que la *maison* soit implantée en position centrale, loin des courtines, comme par exemple à Thiers-sur-Thève ou à Farcheville (fig. 54). A Mez-le-Maréchal, la *chambre* seigneuriale formait une véritable maison, aujourd'hui intitulée tour maîtresse, à l'intérieur de l'enceinte en position décentrée.

Les enceintes à patio ou place interne. A l'opposé très exactement, la conception régulière de l'enceinte s'est accompagnée parfois d'une structure de coquille, les bâtiments résidentiels formant, au revers de l'enceinte, l'intérieur continu de cette coquille, encadrant une petite cour.

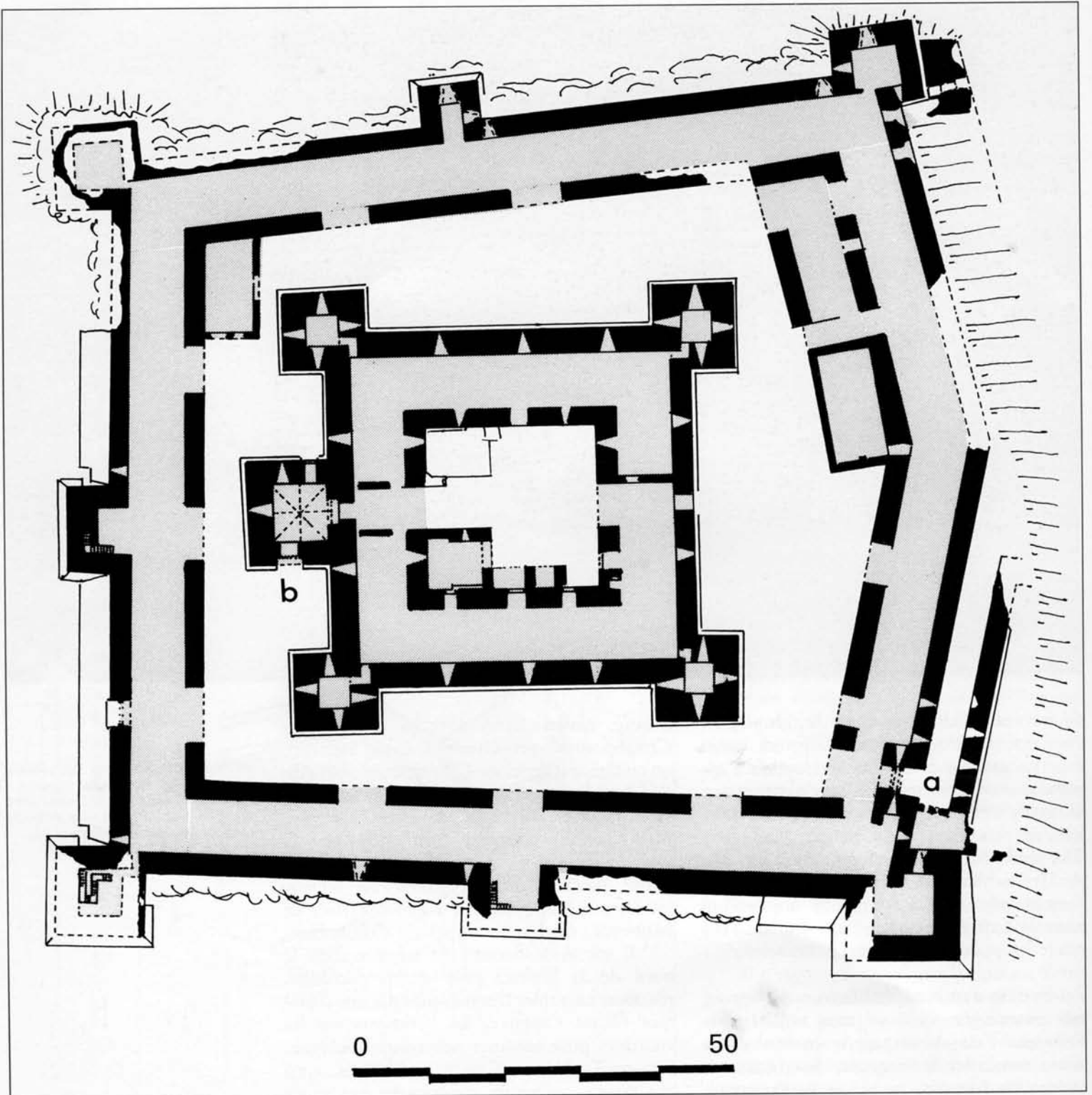
Ce concept est assurément caractéristique des pays chauds : il répond au patio pratiqué dans l'architecture civile. Le meilleur exemple n'en est-il pas le Castel del Monte lui-même, édifié par Frédéric II dans les Pouilles ? Mais

d'autres existent, tant dans les fortifications Croisées au Moyen-Orient (le Crak, Belvoir), qu'en Grèce (Clermont-Chlemoutsi), tous édifiés dans les années 1180-1250 (fig. 55). A la fin du siècle, Bellver à Majorque, avec son patio circulaire, n'est rien d'autre que l'expression de ce principe d'organisation. Bien que moins parfaitement, on trouve un schéma similaire à Perpignan, au Palais des Rois de Majorque, comme au palais de Collioure.

Il est assez curieux de trouver dans le nord de la France, pays moins ensoleillé, plusieurs exemples très marqués par une structure faisant s'appuyer les bâtiments sur les courtines pour entourer une cour. Boulogne, Fère-en-Tardenois, Coucy, présentent ainsi des espaces intérieurs entièrement bordés de bâtiments. On trouvait même à Coucy une conception très méditerranéenne de l'espace intérieur ainsi défini, puisqu'il était bordé d'arcades formant transition entre l'extérieur et l'intérieur.

Ces exemples du nord de la France prouvent la force que pouvait avoir le concept

54. BOUVILLE (Essonne). Vue aérienne du château de Farcheville, construit à la fin du XIII^e siècle. Les bâtiments primitifs, à droite de la photo, sont implantés de façon lâche par rapport à l'enceinte.



55. BELVOIR (Israël). Plan du château construit par les chevaliers de Saint-Jean dans les années 1170, d'après Th.Biller. Les parties grisées sont d'anciens bâtiments voûtés.

d'échelonnement des espaces, de l'espace externe à l'espace privé ; plus encore, l'importance que put avoir, dans la conception du château gothique, la notion de place interne, à la manière de la place dans une ville, place autour de laquelle s'ouvrent les diverses fon-

tions castrales. Il s'agit d'une modification fondamentale par rapport à ce qui semble être le cadre interne du château roman, où les espaces intérieurs ne paraissent pas structurés de cette façon, les bâtiments s'implantant sans cohérence marquée.



56. AVIGNON (Vaucluse). La cour du cloître du Palais vieux, bordée de bâtiments antérieurs aux années 1340.

56

Cette structuration interne se traduit avec une force toute particulière au Palais des Papes d'Avignon, les cours internes formant des sortes de cloîtres dotés d'arcades (fig. 56) ; et, plus tard, le château de Tarascon dans la première moitié du XV^e siècle fut conçu autour de cette place interne, qui fut en quelque sorte le centre de la composition architecturale, annonçant les cours intérieures à galeries des châteaux Renaissance. Mais un édifice tel que Montaner, en pays de Foix, traduit en définitive la même recherche au niveau du plan, avec une cour intérieure bordée par les bâtiments établis en cercle le long des courtines, desservis au demeurant par une galerie de circulation sur cour.

Les structures mixtes. Entre ces deux conceptions extrêmes, l'une totalement dépourvue de cohérence, l'autre au contraire totalement centrée sur la cour ou place interne, la plupart des châteaux offrirent en fait des structures mixtes, souvent plus complexes dans la mesure où les édifices internes n'étaient pas contemporains. Fréquemment, par rapport à l'édifice primitif, les bâtiments s'agglomérèrent, détruisant éventuellement le parti originel.

Mais dans la plupart des édifices où il est possible de reconnaître certainement le plan ancien, on note en général l'occupation

d'une, de deux, voire de trois faces lorsqu'il s'agit d'un plan rectangulaire, ou, s'il s'agit d'un plan polygonal d'un nombre de faces inférieur au nombre total : il faut des édifices très compacts, tel par exemple Mont-Saint-Jean en Bourgogne, pour retrouver une organisation à place centrale. Plus généralement, l'enceinte relativement vaste n'est pas occupée sur toutes ses faces, et ses espaces internes sont moins clairement centralisés. En d'autres termes, l'espace interne n'y est pas clairement structuré, il n'est qu'une surface non affectée dans laquelle prennent place les bâtiments.

Mais, avant de quitter cette analyse, il faut prendre garde à une lacune considérable dans l'appréciation que l'on peut émettre aujourd'hui : dans la plupart des cas, les bâtiments internes ont disparu, et à plus forte raison ceux qui n'étaient pas construits en matériaux pérennes.

LA FORMULATION DE LA PRÉÉMINENCE

Il reste que, si l'on a abordé les aspects fondamentaux de la structure fortifiée, la question de la hiérarchisation des fonctions demeure, en particulier au niveau de l'expression de la suprématie féodale. Cette question

a souvent été considérée comme un critère de la typologie du château médiéval ; on ne la retiendra pas ici en tant que telle, tout en affirmant son importance dans l'appréciation du schéma fonctionnel du château médiéval.

Si l'on prend quelque hauteur, une constatation ne manque pas de s'imposer : de la même façon qu'aux XI^e et XII^e siècles existaient des schémas simples à enceinte castrale, et des schémas plus complexes dotés au surplus d'un symbole physique constitué par une motte, les siècles suivants vont voir coexister deux systèmes : d'une part ceux où le symbole de la seigneurie demeure une nécessité du programme, et d'autre part ceux au contraire où le symbole de prééminence disparaît au profit de l'autre symbole, plus concret, de l'enceinte fortifiée elle-même.

De ce point de vue, Druyes-les-Belles-Fontaines fait véritablement figure d'innovation dans la seconde moitié du XII^e siècle : il n'existait pas de tour maîtresse dans ce château, et, mieux encore, son programme architectural supposait très certainement, de façon volontaire, l'absence d'une tour spécialisée.

Doit-on considérer le plan de Druyes comme révolutionnaire, dans la mesure où il excluait, dans les années 1170, l'expression en pierre de la prééminence seigneuriale ? Non point du tout : car le château rectangulaire, compacté par rapport aux schémas plus anciens, contenant le palais, la chapelle, et très certainement les services, formait en lui-même le symbole de prééminence.

Aussi, à travers de cet exemple simple fourni par Druyes-les-belles-Fontaines, commence-t-on à saisir toute l'ambiguïté qui régit les plans des édifices des XIII^e et XIV^e siècles : la prééminence peut s'y exprimer par un édifice bien déterminé, comme la motte d'antan, mais peut aussi s'exprimer au travers de l'enceinte elle-même, à l'image des enceintes d'antan. Cette ambiguïté ne fait donc que reprendre et répéter, cette fois en pierre, celle qui existait aux siècles précédents.

La présence ou l'absence de la tour maîtresse dans le château neuf

Cette question relative à la place de la tour maîtresse dans le château a été longtemps un critère de typologie de la forteresse médiévale. Mais, à vrai-dire, c'est un critère difficile à manier sur l'ensemble des fortifications demeure-

rant sur le territoire : la majeure partie de ces fortifications ne résulte pas d'une phase unique de construction, et la tour maîtresse peut être antérieure à l'enceinte, contemporaine, ou encore postérieure.

Les sites d'inspiration philippienne aux XIII^e et première moitié du XIV^e siècles. Dès l'abord, on peut mettre en évidence la simultanéité des deux tendances. Alors que Druyes manifeste celle du château sans tour maîtresse, les châteaux *philippiens*, et à côté d'eux les châteaux de la couronne angevine, mettent au contraire la tour maîtresse en exergue. Cependant, même dans le bataillon des châteaux *philippiens*, il en existe un au moins qui n'en était pas pourvu, celui de Yèvre (fig. 57). Et, de façon très significative, la fortification contemporaine issue des concepts *philippiens*, tout particulièrement en Ile-de-France, semble se passer fort bien de la tour maîtresse : qu'il s'agisse de Brie-Comte-Robert, de Diant (fig. 58), de Passy-en-Valois, de Bazoches, et de tant d'autres encore.

Ce constat n'est pas dépourvu d'intérêt : à la même époque, les comtes de Champagne bâtissent des châteaux à tour maîtresse (Montaimé, Bray), le comte de Dreux copie le château de Dourdan, le comte de Bretagne édifie un château à tour maîtresse à Saint-Aubin-du-Cormier. Comme si, de fait ou plutôt de droit, la construction de la tour maîtresse sur les enceintes inspirées des modèles *philippiens* avait été réservée à des fortifications d'essence souveraine, royale ou princière.

Mais cette ébauche de résultat n'est pas pour autant entièrement convaincante : dans les années 1230, le château royal d'Angers ne comportait pas de tour maîtresse, alors que celui d'Aigues-Mortes en comportait une ; celui de Coucy, non royal, contenait une tour maîtresse *philippienne* agrandie au double. Quelques années plus tard, on trouvait dans les châteaux neufs d'Alphonse de Poitiers des enceintes à tour maîtresse (Najac), et sans tour maîtresse (Penne-du-Tarn, Poitiers).

Autant de contradictions qui prouvent que, dans le château gothique d'inspiration strictement *philippienne*, les deux formules coexistent, sans que l'on trouve de règle bien nette pour en expliquer l'usage. Il paraît assez net que ces plans sont considérés comme suffisamment porteurs de symbole pour que les constructeurs n'y ressentent pas la nécessité



57. YÈVRE-LE-CHÂTEL (Loiret). Vue aérienne du château construit sous le règne de Philippe Auguste. On notera l'absence de tour maîtresse, ainsi que la présence, sur l'une des faces, du logis bordant l'une des courtines.

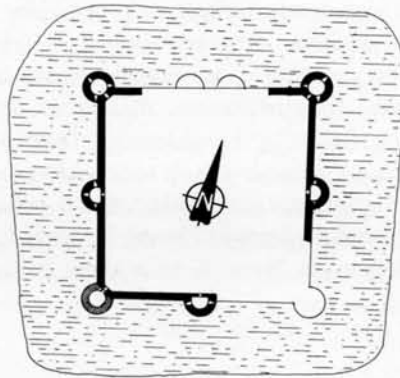
57

d'une tour maîtresse : Mauzun, Billy, Bourbon-l'Archambault (fig. 59) au milieu du XIII^e siècle, Villandraut, au début du XIV^e siècle, en apportent des exemples, confortés par ceux de Budos, de Lagarde, ou d'autres encore. Mais ceci n'empêchait pas certains maîtres d'ouvrage d'y ajouter un plus, sans doute ostentatoire plus que réellement fonctionnel.

Lorsque la tour maîtresse existe, elle est le plus souvent ménagée à l'un des angles, ou sur une courtine. Il arrive, de façon assez rare, qu'elle soit à l'intérieur de l'enceinte, comme au château neuf de Roquetaillade au début du XIV^e siècle, à celui de Molières à la même époque.

Les sites postérieurs (XIV^e-XV^e siècles). L'ouverture du programme, à une époque marquée par une normalisation assez efficace, augure de ce que purent être les sites postérieurs de la même veine.

A vrai dire, le nombre de sites construits entièrement à neuf à cette époque est assez restreint ; mais on ne peut manquer de remarquer que les programmes furent alors marqués par un retour en force de la tour maîtresse à vocation résidentielle. On citera ainsi les exemples de Montaner, de Mauvezin en pays de Foix, ceux de Septmonts, Vez en Ile-de-France, ceux de Saint-Sauveur-le-Vicomte et



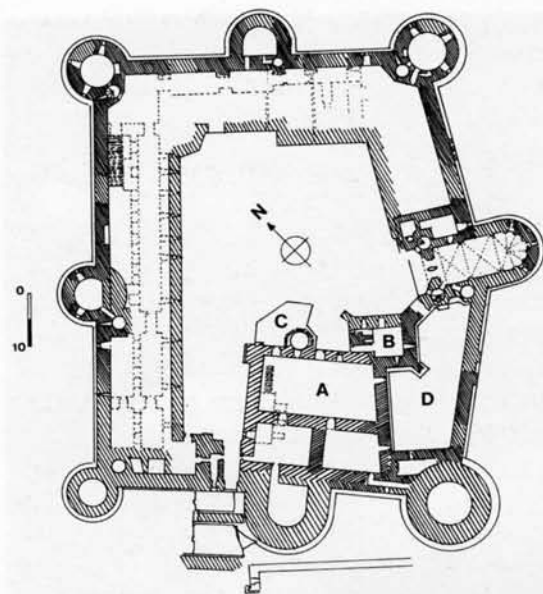
58

58. DIANT (Seine-et-Marne). Plan du château à plan philippin sans tour maîtresse, sans doute construit dans la première moitié du XIII^e siècle.

59. BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier). Vue du front d'attaque, construit à la fin du XIII^e siècle. Les tours ont été surélevées dans le dernier tiers du XIV^e siècle, alors que l'on restructurait la Grande Salle.



59



60. PIERREFONDS (Oise). Plan du château avant restauration, d'après l'architecte Wiganowski.

60

de Tancarville en Normandie, de Tonquédec en Bretagne, et bien d'autres encore. Mais, ici encore, la dualité est de mise : à la même époque, le roi Charles V construit Vincennes, doté d'une tour maîtresse à chemise, et la Bastille, château sans tour maîtresse. Pierrefonds est conçu, à la charnière des années 1400, sans tour maîtresse, mais avec un logis compact (fig. 60) ; Tarascon, quelques années plus tard, ne possède pas de tour maîtresse.

On poursuivrait indéfiniment cette liste contradictoire : ainsi le Plessis-Bourré, Lassay, voire Dijon ou Nantes, bâtis dans la seconde

moitié du XV^e siècle, sont-ils des châteaux sans tour maîtresse, alors que Ham présente à la même époque un schéma superbe à tour maîtresse d'inspiration philippienne.

Sites secondaires. Si l'énumération qui vient d'être faite montre bien que les grands maîtres d'ouvrage usèrent de façon très souple de la tour maîtresse, en tant qu'instrument de prééminence, au contraire les fortifications secondaires mirent cette tour maîtresse au coeur du programme, prouvant à quel point ce symbole de prééminence s'imposait sociologiquement.

Il est inutile de mentionner tous les sites, du XIII^e siècle au XV^e siècle, qui se parèrent systématiquement de tours maîtresses, celle-ci formant parfois le seul élément fortifié de l'ensemble. Dans toutes les régions de France, sans la moindre exception, la fortification secondaire neuve possédait cette tour, qu'elle soit purement symbolique (*tours-beffrois*) ou au contraire résidentielle (*tours-résidences*, *tours-salles*).

Au risque de schématiser à outrance, on pourrait affirmer que la probabilité d'existence d'une tour maîtresse dans le château augmente à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale des maîtres d'ouvrage.

L'enceinte ajoutée à une tour existante

Très souvent, l'enceinte s'adapte à une tour maîtresse préexistante : on a vu plus haut le

61. PRÉSILLY (Jura). Front d'attaque du château, avec la barbacane et la tour-porte sur la gauche (milieu XV^e siècle), et la tour maîtresse non flanquante du début du XIII^e siècle sur la droite.



61

cas de Mez-le-Maréchal, où l'enceinte de type philippien vient entourer l'ancienne tour maîtresse. Le symbole de prééminence s'impose alors, sans avoir été souhaité par le maître d'ouvrage ; et la fortification qui en résulte est, de façon fréquente, une fortification au plan hybride. Voyons ainsi le cas de Nogent-le-Rotrou, où l'enceinte du XIII^e siècle tangente la tour maîtresse préexistante, comme à Pouzauges en Vendée ; bien plus tard, le château de Présilly, en Franche-Comté, intégrera de la même façon l'ancienne tour maîtresse au circuit défensif (fig. 61).

Le symbole de prééminence imposé occupe alors des places très variables dans le programme : il est fréquemment interne à l'enceinte, comme au château de Montbrun en Limousin, à Châlucet dans la même région, ou à Château-Guillaume, et en tant d'autres endroits. Mais il peut être également flanquant, comme à Carcassonne par exemple.

On ne s'attachera pas outre mesure à ces sites : ils relèvent, en fait, de l'adaptation progressive. Tout au plus les aura-t-on évoqués pour souligner le risque qui s'attache à classer les sites en fonction de l'emplacement de la tour maîtresse sur l'enceinte. Il n'est pas illusoire de penser que l'extrême variété qui existe dans ce domaine résulte, tout simplement, du fait qu'en de très nombreux cas les enceintes neuves s'adaptèrent à des tours existantes, celles-ci formant une contrainte parmi d'autres.

La tour ajoutée à une enceinte existante

Enfin, la tour maîtresse put s'ajouter à des sites préexistants. Une fois encore, ce type de programme ressort de l'adaptation à des constructions existantes, qui sera évoqué plus loin. Néanmoins, il n'est pas inutile d'en dire un mot ici : en effet, ce type d'interventions, finalement assez rare au XIII^e siècle, devint de plus en plus fréquent dans la seconde moitié du XIV^e siècle, à une époque de reprise de la tour maîtresse résidentielle.

Ce facteur, une fois encore, influa de façon très forte sur la structure apparente de beaucoup de châteaux, sans pour autant que l'on puisse en aucune façon en tirer de conclusions quant à la typologie de ceux-ci. Lorsque se bâtirent des tours telle Largoët dans des sites existants, la place en était tout naturellement à un angle, dans un secteur

non occupé préalablement. Nul étonnement donc si, dans ce cas, la tour maîtresse prend place à la périphérie de la fortification.

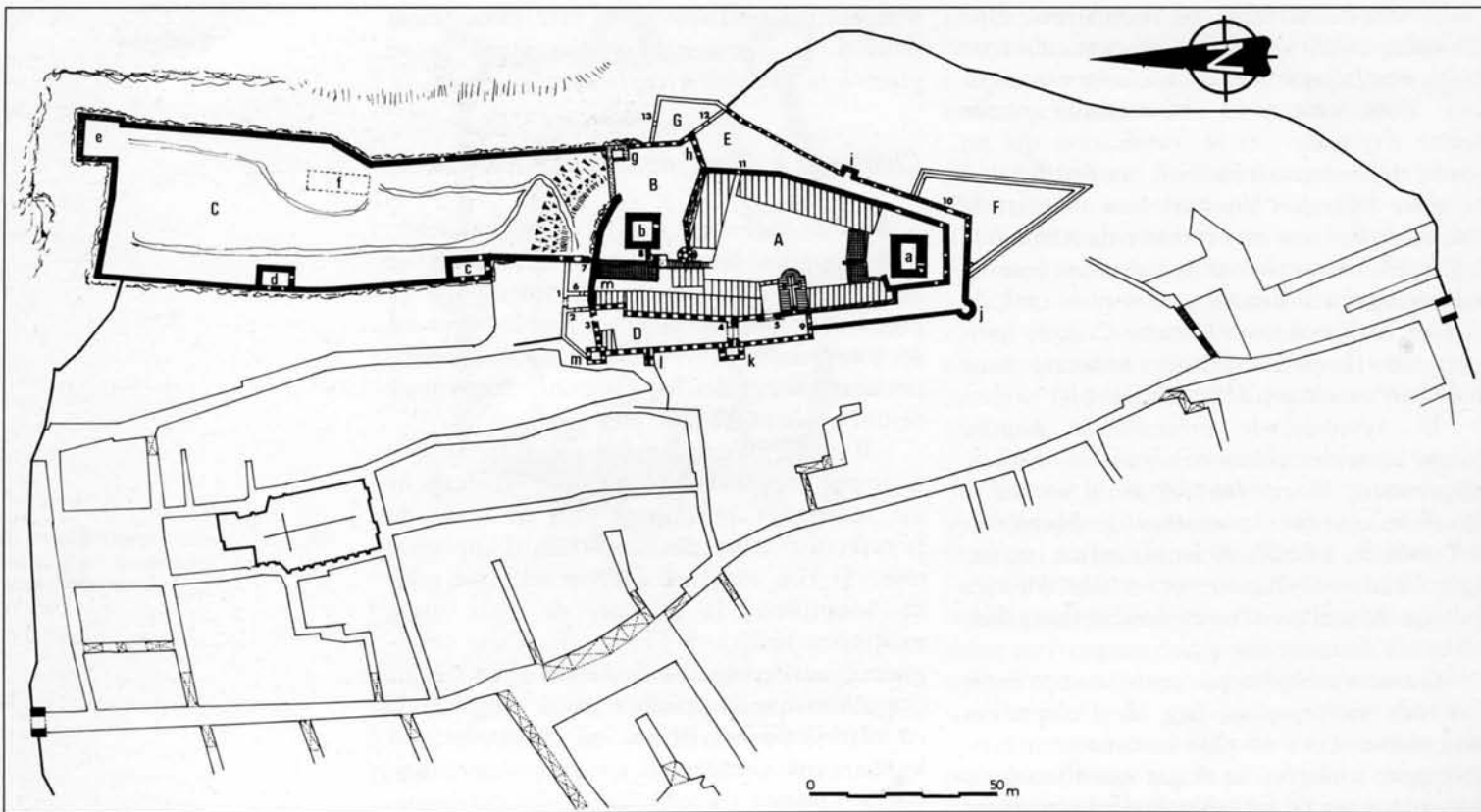
Châteaux à tours maîtresses multiples

Si l'on se concentre sur les châteaux neufs, il est impossible de ne pas mentionner les sites à tours maîtresses multiples : on ne prendra en considération ici que les sites où ces tours maîtresses concurrentes sont contemporaines, le cas des tours chronologiquement distinctes étant abordé plus loin.

Il existe un courant d'ouvrages où la tour maîtresse fut démultipliée, pour des raisons qui souvent n'apparaissent plus en raison de la méconnaissance des conditions d'implantation. Si l'on examine des cas tels que celui de Sommières, la présence de deux tours maîtresses résulta, à l'évidence, d'une coseigneurie sur le site, l'une d'entre elles n'étant pas moins que la présence royale (fig. 62). Il en va de même à Brissac en Languedoc, où les deux tours maîtresses contemporaines intitulées « *biturris* » au XIII^e siècle étaient manifestement la preuve d'une division de la seigneurie, les deux tours révélant cette partition.

Ailleurs, cette présence de tours multiples fut assurément l'indice de seigneuries multiples : ainsi à Montréal, en Ardèche, ou à Pignan dans l'Hérault. Les tours exprimaient ici l'existence de lignages nobles en droit d'exprimer leur statut par la tour maîtresse, quitte à juxtaposer les dites tours. Ne fut-ce pas le cas dans un secteur totalement urbain, à Uzès par exemple, où l'on ne trouvait pas moins de trois tours maîtresses symboles de prééminence, l'une pour le roi, la seconde pour le comte, la troisième pour l'évêque ?

Mais on aurait tort de croire que cette explication résout toutes les situations : il n'est que de considérer le cas de la double tour maîtresse de Niort, due à Henri II d'Angleterre, pour réaliser que la présence de symboles multiples de la prééminence ne fut pas toujours déterminée par la présence de seigneuries partagées ; il en va de même, par exemple, au château alsacien d'Andlau, où deux tours maîtresses se dressent de part et d'autre d'un palais fortifié (fig. 63). A Collioure, dans le château des rois de Majorque, on note également la présence de deux tours maîtresses rectangulaires qui ne doivent apparemment



62

62. SOMMIÈRES (Gard). Plan schématique du château bipartite, avec ses deux tours maîtresses (celle de gauche, d'origine royale, a pratiquement disparu).

Dans le cercle en pointillés, état initial probable du château de Montlaur. Dans le cercle plein, état actuel du château de Montlaur, au niveau primitif, actuellement remblayé.

A : Cour principale. B : Château haut, dit de Montlaur. C : Cour et enceinte de la Vignasse. a : Tour principale. b : Tour de Montlaur.

-  Bâtiments XIII^e siècle
-  Chapelle
-  Bâtiments XVII^e siècle
-  Maçonneries du XIII^e siècle
-  Maçonneries du XIII^e siècle fortement remaniées
-  Maçonneries de date indéterminée
-  Reprises de maçonneries
-  Maçonneries des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles



63. ANDLAU (Bas-Rhin). Vue du château à deux tours maîtresses, bâti au début du XIV^e siècle (photographie du début du siècle, montrant le site encore dégagé de la végétation).

63

rien à une partition de la souveraineté. De la même façon, le château de la Bastide-d'Évol, dans les Pyrénées, traduit une situation analogue ; le château des tours de Carol, également dans les Pyrénées, n'est pas moins significatif.

Et, en changeant totalement de région et d'époque, le cas de Tonquédec, avec ses deux tours maîtresses circulaires isolées, n'est-il pas aussi significatif ?

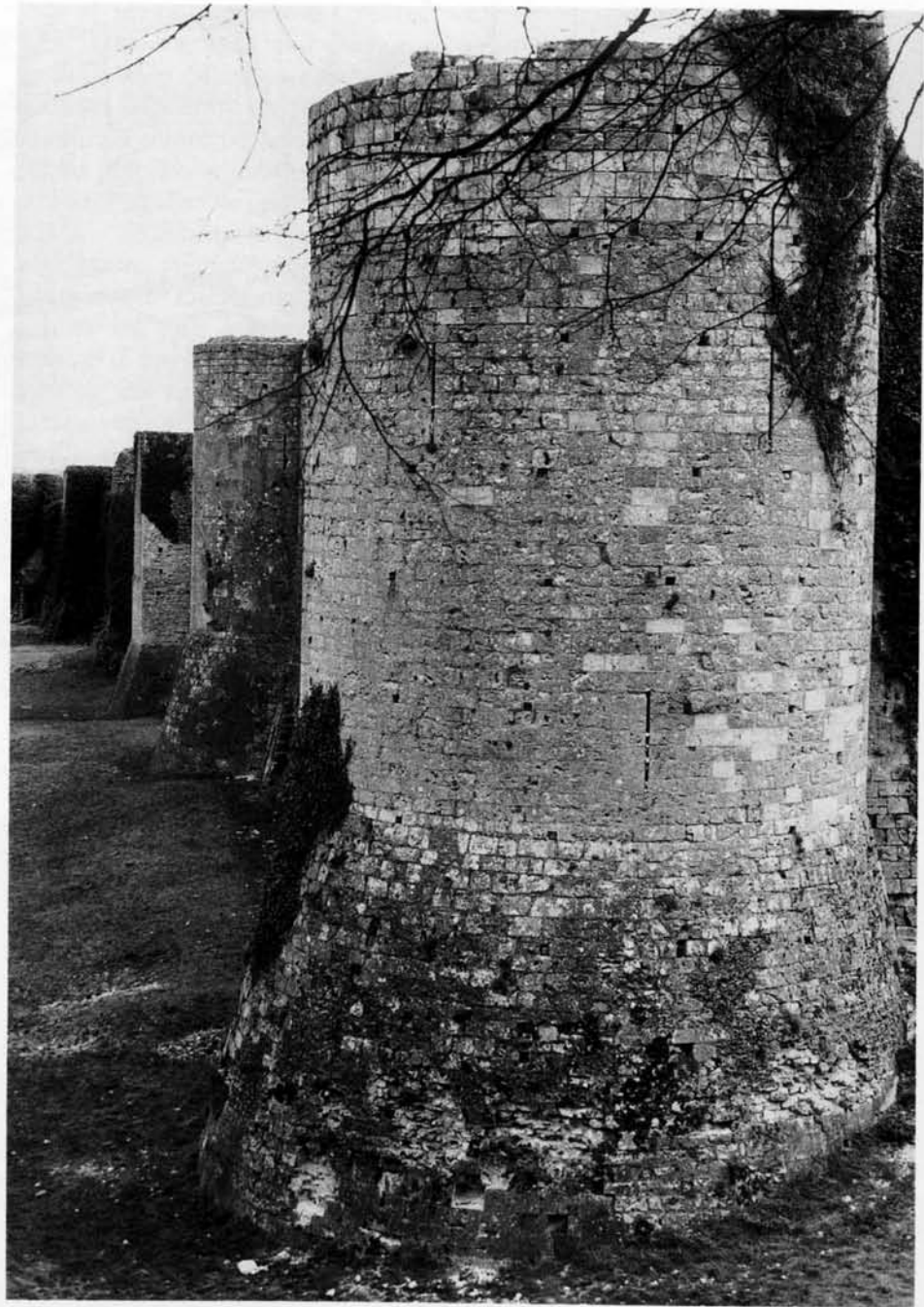
En d'autres termes, il existe de façon latente, dans le château médiéval, une volonté d'affirmation de prééminence qui ne peut se contenter de la tour unique comme expression ; en dehors des cas où la présence de tours maîtresses multiples révèle la présence de lignages multiples, on ne peut oublier que, bien souvent, la mise en œuvre de tours maîtresses multiples fut l'une des composantes de la manifestation de la puissance seigneuriale.

LES ENSEMBLES FORTIFIÉS

L'évolution socio-économique, voire sociologique, qui se produit du XI^e au XIII^e siècle, la modification de l'occupation du sol transformèrent progressivement, par un phénomène connu sous le nom d'« incastellamento », les relations du château et de l'habitat connexe. Si cet habitat fait l'objet progressivement d'un regroupement dans le *castrum* au sens large, les fonctions se distinguent à l'intérieur de celui-ci, les secteurs strictement seigneuriaux se distinguant de plus en plus clairement des secteurs liés à l'activité du bourg ou de la ville. Ainsi se formalisent des enceintes villageoises et des enceintes urbaines, formant très souvent des prolongements de l'enceinte castrale.

On ne s'attachera pas ici à une analyse typologique des constitutions de villes ou de bourgs : elle appartient à d'autres études, orientées sur l'histoire de l'urbanisme. En revanche, on retiendra que les enceintes conçues à partir du XIII^e siècle le furent suivant des principes équivalents à ceux qui régissaient le château : tout au plus se distinguaient-elles par deux caractères tout à fait essentiels.

Le plan, d'abord : l'enceinte urbaine ou l'enceinte de bourg dépendaient de multiples facteurs, à commencer par le facteur « site » qui était déterminant. Ces fortifications nécessairement plus étendues que celles du château



64

utilisaient au mieux les possibilités du relief ; elles devaient tenir compte par ailleurs d'un développement urbain qui n'était le plus souvent pas organisé, hormis dans les villes neuves ou créations *a nihilo*. On y reviendra en évoquant les contraintes qui pesèrent sur la constitution des édifices.

Le temps, en second lieu : d'un périmètre autrement étendu que le château, l'enceinte fut, en la majeure partie des cas, l'affaire de plusieurs décennies, voire de plusieurs siècles avant d'être complète.

64. PROVINS (Seine-et-Marne). La Tour aux Engins, tour maîtresse d'enceinte, bâtie dans les années 1230.

Pour autant, les principes furent le plus souvent les mêmes que ceux qui présidaient aux enceintes castrales : plans les plus réguliers possibles, en tout cas constitués de sections rectilignes flanquées plus ou moins régulièrement. Les grandes enceintes du XIII^e siècle, celle de Paris par exemple, ou celle de Provins, en sont des exemples marquants.

La similitude pouvait aller jusqu'à la conception de tours maîtresses d'enceintes : on en trouve un exemple dans les années 1230 à Crécy-la-Chapelle, un autre à Provins avec la tour aux Engins dans les mêmes années (fig. 64). Non pas que la tour ait été isolée, mais tout simplement parce que, située à un angle, ses dimensions en faisaient une tour de commandement.

Hierarchisation horizontale et axiale

On retrouve, dans les ensembles fortifiés postérieurs au XII^e siècle, la hiérarchisation déjà constatée aux siècles précédents. Qu'il s'agisse de schémas en tenaille (Saint-Vérain), de schémas à emboîtement (Crécy-en-Brie) (fig. 65), la notion de hiérarchisation horizontale est partout présente. Un des exemples les plus remarquables se trouve à Coucy-le-Château, avec la succession d'une enceinte castrale, d'une enceinte de basse-cour, enfin d'une enceinte urbaine, sur une butte-témoin de la plaine de Laon (fig. 66). Chacun de ces trois ensembles est marqué par l'utilisation des normes de fortification *philippienne*, avec en particulier le recours à un flanquement systématique de courtines rectilignes.

A une autre échelle, Provins constitue un autre exemple, du même type quoique organisé en deux niveaux, celui du plateau et celui de la vallée.

Enceintes de villes neuves

Les villes neuves qui pullulèrent au XIII^e siècle fournissent un autre exemple d'application des modèles géométriques rationalisés de cette époque. H. Lavedan a montré que les schémas de constitution de ces villes répondaient à des concepts géométriques assez précisément délimités, depuis le cercle jusqu'au rectangle. Devrait-on citer l'exemple le plus représentatif, que presque évidemment l'on mettrait en avant le cas d'Aigues-Mortes, ville rectangulaire

pourvue d'une enceinte également rectangulaire, régulièrement flanquée, au surplus dotée d'une tour maîtresse isolée, comme si l'on reprenait ainsi l'archétype *philippien* à une échelle inusitée (fig. 67).

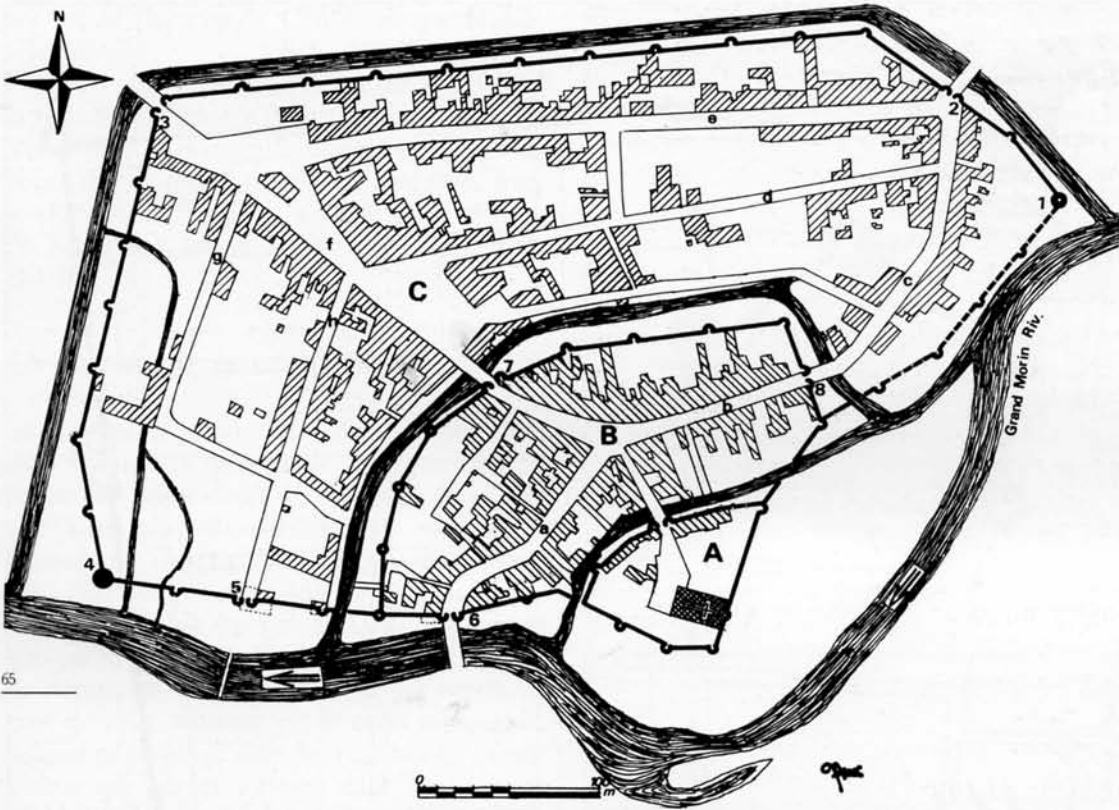
Mais, sans faire obligatoirement référence à cette fortification assez exemplaire, le nombre des fondations urbaines à concept géométrique, qu'il soit concentrique ou basé sur une trame rectangulaire, avec ses enceintes associées aux caractéristiques éminemment *philippiennes*, prouve à quel point la rationalisation des constructions s'imposait à l'époque.

LA DIFFUSION DES MODÈLES NOUVEAUX

La fortification « gothique » fut extrêmement tributaire des facteurs locaux, de la même façon que les autres composantes de l'architecture. La question posée ici est celle de la pénétration des modèles au sein de régions excentrées, et de la capacité d'essaimage, à partir de ces modèles, pour déterminer l'évolution d'une architecture régionale.

LES MOTEURS DE LA DIFFUSION

Les moteurs de la diffusion des nouveaux concepts furent la couronne royale française, en premier lieu, la couronne royale anglaise, en second lieu, avec les relais que ces deux institutions purent avoir au plan régional. La concurrence permanente de ces deux grands maîtres d'ouvrage fut telle que, alors même que naissait le modèle *philippien*, les Plantagenet utilisaient, ainsi que toute leur sphère d'influence, les mêmes concepts de fortification — plans géométriques, flanquement systématique. Une différence majeure résida certainement dans le fait que la fortification que l'on pourrait appeler globalement angevine, n'utilisa jamais de norme comme le fit la fortification royale française. Mais qu'importe : toutes deux contribuaient, à la même époque, à renouveler par leur simple présence les modes de conception.



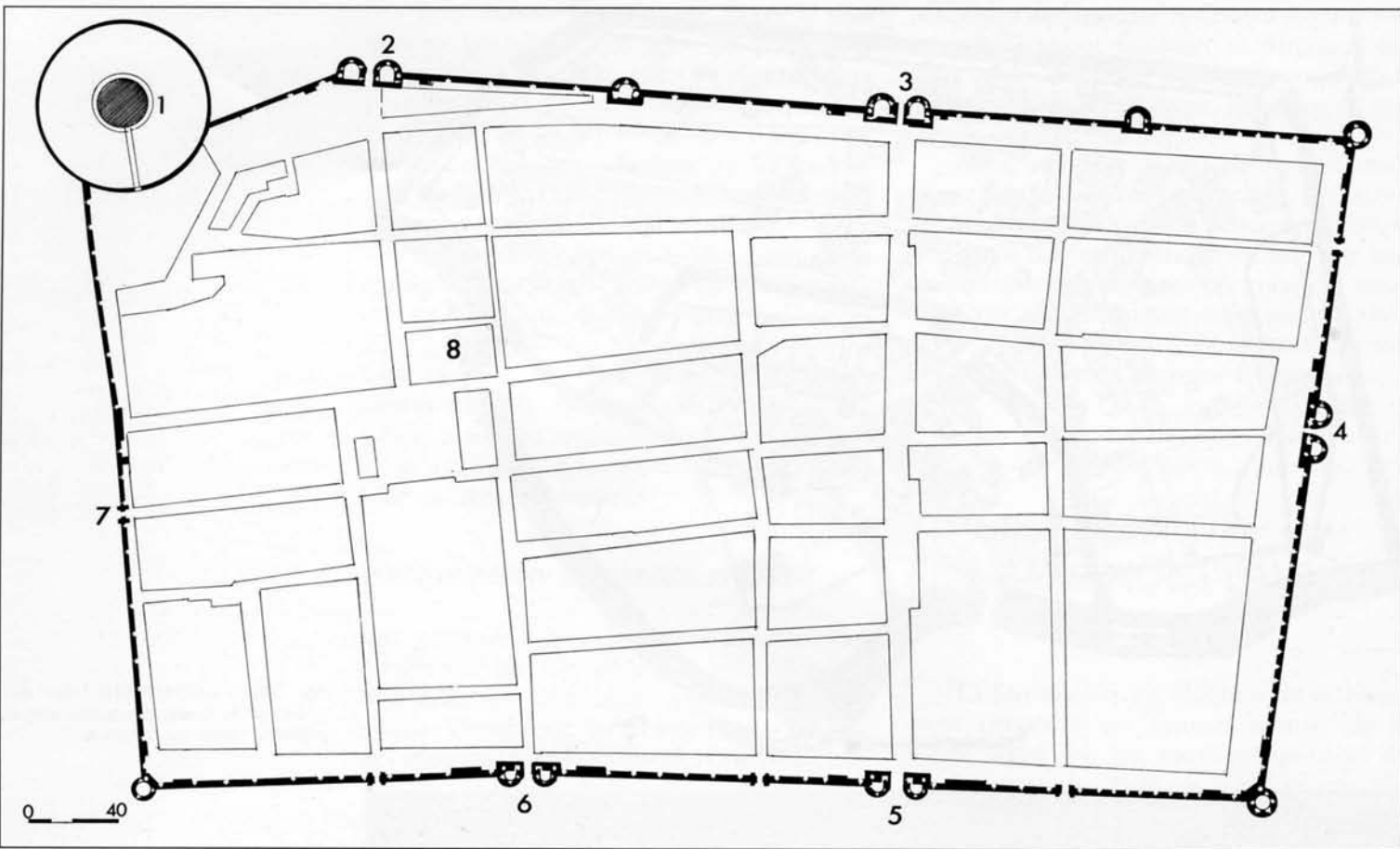
65

65. CRÉCY-LA-CHAPELLE. Plan des enceintes de Crécy, construites dans la première moitié du XIII^e siècle.



66

66. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Vue aérienne de l'ensemble château-basse-cour-ville construit dans le second quart du XIII^e siècle sur la butte témoin de la plaine de Laon.



67. AIGUES-MORTES (Gard). Plan de l'enceinte urbaine construite dans le troisième quart du XIII^e siècle. 1 : Tour maîtresse. 2 : Porte de la Gardette. 3 : Porte Saint-Antoine. 4 : Porte de la Reine. 5 : Porte de la Mer. 6 : Porte des Moulins. 7 : Porte des Remblais. 8 : Eglise paroissiale.

Le courant de la couronne de France

Tout naturellement, les nouveaux concepts de fortification pénétrèrent dans le territoire depuis les centres de pouvoir, au fur et à mesure qu'ils s'implantaient et se développaient. Nul étonnement donc si, côté de la couronne de France, la diffusion commença dès le début du XIII^e siècle par les zones directement placées sous la mainmise royale, Ile-de-France, Orléanais, puis, au fur et à mesure des conquêtes ou des prises de pouvoir, vers le Nord (Péronne, Montreuil-sur-Mer), vers le Berry (Bourges ; Ainay-le-Vieil pour un vassal) puis l'Auvergne (Riom) ; les apanagistes, les grandes familles liées à la famille royale, ou les proches de la couronne étendirent également cette progression, vers la Bretagne (Pierre de Dreux à Mortagne-au-Perche, Saint-Aubin-du-Cormier), la Picardie et le Nord (les comtes de Boulogne à Boulogne, Hardelot), la Champagne (Thibault IV avec Provins, Château-Thierry, Meaux et d'autres).

La pénétration royale s'affirma progressivement dans le second quart du XIII^e siècle,

vers l'Ouest avec Angers, vers le Sud essentiellement à la faveur de la prise de contrôle du Languedoc : Carcassonne, puis les châteaux des Corbières, mais aussi Beaucaire, Aigues-Mortes furent autant de vecteurs du nouvel art de fortifier.

La seconde moitié du XIII^e siècle fut, à la mesure de la sédentarisation du pouvoir royal sur les régions conquises, l'occasion d'affirmation des structures nouvelles : qu'il s'agisse des fortifications royales des Corbières, ou des innombrables constructions succédanées, dues aux vainqueurs de la guerre des Albigeois. La diffusion des modèles à plans géométriques et flanquements systématiques fut alors considérable. A la même époque, l'implantation d'apanagistes voyait se développer les mêmes archétypes dans des régions telles que le Bourbonnais (Bourbon-l'Archambault). Alphonse de Poitiers, dans les possessions languedociennes qu'il ne tenait que la durée d'un règne, implanta des fortifications marquées au même sceau, comme Najac ou Penne-du-Tarn. Certains vassaux de la couronne pouvaient édifier des édifices exemplai-

res tel le château de Châlusset, en Haute-Vienne.

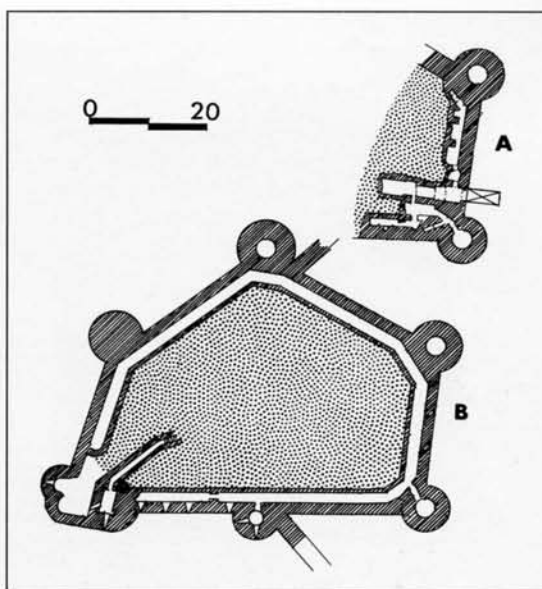
Plus tard encore, au début du XIV^e siècle, la puissance d'impact de la fortification royale s'imposait, en particulier dans les régions en cours de conquête, comme les Flandres, avec le château de Courtray à Lille, et le château de Selles à Cambrai bâtis sous Philippe le Bel (fig. 68).

Le courant de la couronne anglaise

Le courant angevin, s'il remontait plus loin dans ses racines, puisque le flanquement systématique apparaissait dès le XII^e siècle, fut nettement plus diversifié que le courant de la couronne française. La norme y est absente, l'imagination y est reine, avec des plans souvent marqués par une fantaisie qui n'a pas son pareil dans les édifices royaux. Le point de départ, au Château-Gaillard, est représentatif de cette fantaisie et de cette recherche ; celle-ci se prolonge dans les réalisations exemplaires qui purent s'élever dans la première moitié du XIII^e siècle dans les régions sous domination anglaise, comme Bressuire ou le Coudray-Salbart, Thouars.

Pour autant, de ce côté-ci de la Manche, les domaines de la couronne anglaise ne semblent pas avoir fait l'objet d'une productivité architecturale équivalente à celle qui existait outre-Manche ; hormis peut-être Bordeaux et Bayonne, où ont été identifiés des restes sortant du lot commun, la fortification anglaise en Guyenne semble frappée d'un manque de ressort surprenant par rapport à la floraison d'innovations en Angleterre et au Pays de Galles. Si l'on considère par exemple Sauveterre-la-Lémance, construit à l'époque où le pays de Galles se garnissait de châteaux royaux incomparables, le moins qu'on puisse dire est que la comparaison n'est pas à son avantage, tant le style est fruste (fig. 69).

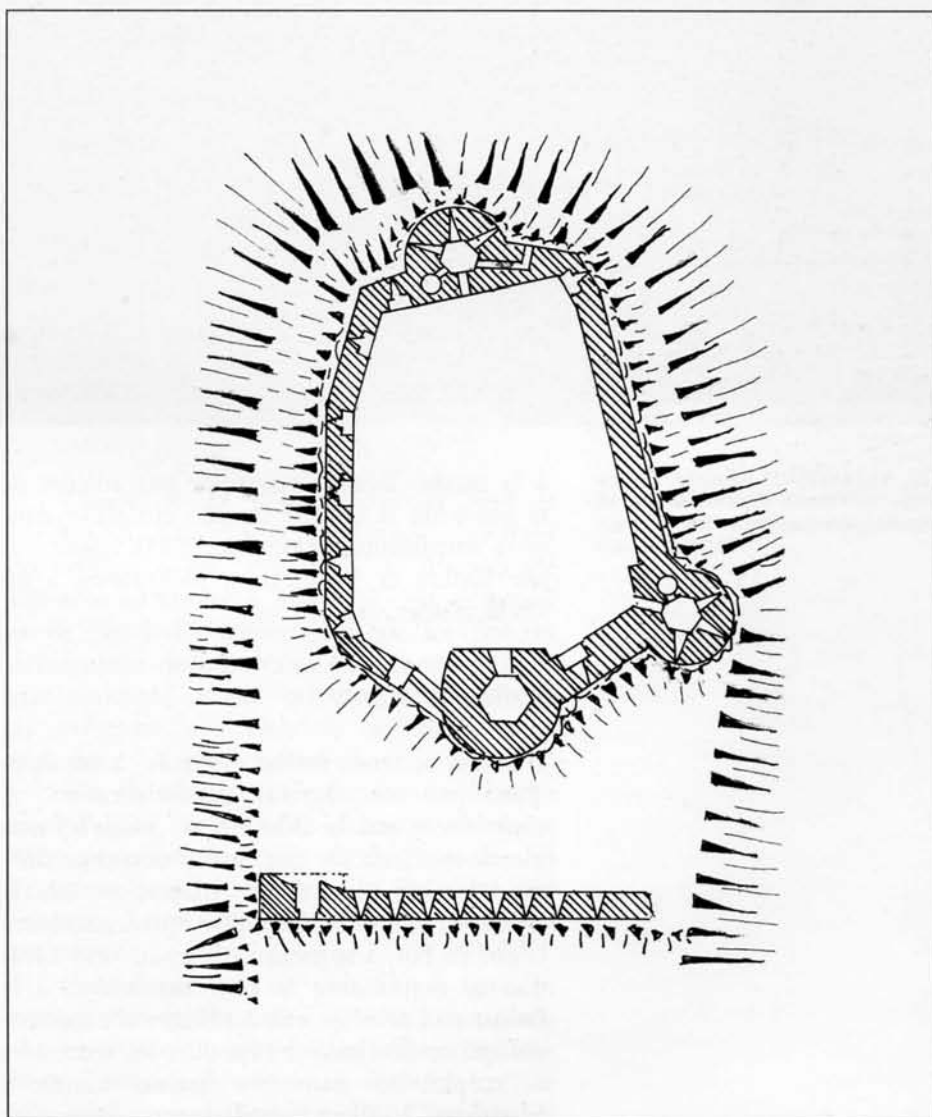
La fin du XIII^e siècle fut cependant, pour la région de Guyenne, une période de mise à niveau, qu'il s'agisse des grandes fortifications des proches des nouveaux papes français originaires de la région, ou des fortifications secondaires : Villandraut (fig. 70), Budos, Roquetaillade comptèrent parmi les nouveaux sites déterminés par une conception géométrique flanquée, alors que de petites fortifications telles que le Mas-d'Auvignon mettaient à l'honneur des flanquements polygonaux alors



68. CAMBRAI (Nord). Plan restitué du château de Selles, bâti au XIII^e siècle. On notera la présence de gaines de circulation intra-murales. A : Rez-de-chaussée (plan partiel). B : Plan du sous-sol, d'après les Archives du Génie.

68

69. SAUVETERRE-LA-LEMANCE (Lot-et-Garonne). Esquisse de plan du château bâti après 1279 par la couronne anglaise. On notera la simplicité extrême de l'ouvrage, en comparaison des grandes forteresses contemporaines du pays de Galles.



69



70

70. VILLANDRAUT (Gironde). Vue partielle de l'entrée massive du château quadrangulaire bâti entre 1305 et 1314.

à la mode. Rauzan témoigne par ailleurs de la place de la tour maîtresse circulaire dans cette fortification des années 1300, comme si elle imitait la fortification *philippienne* à un siècle d'intervalle.

Autres courants

D'autres secteurs furent marqués, à ces époques, par ces courants de fortification. A commencer par la Bourgogne, jusqu'ici non mentionnée, encore que Semur constitue dans une certaine mesure une adaptation, dès le début du XIII^e siècle, au plan quadrangulaire. C'est, en fait, à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle que se manifestent le plus nettement, à la faveur de l'échange extraordinaire d'expériences qui se produisit à l'époque, les tendances à l'emploi des nouveaux canons, comme à Montbard, à Villaines-en-Duesmois, ou encore

à Montfort. Mais on citerait d'autres exemples, comme Epoisses, toujours dans les mêmes années.

A la même époque, la Savoie, avec des châteaux comme Yvoire, Yverdon, se modernisait, au point de fournir un architecte célèbre, le maître d'Yverdon, qui, employé à la cour d'Angleterre, contribua à la diffusion des flanquements octogonaux qui se répandirent dans bien d'autres régions, comme on vient de le voir.

LES DISPARITÉS DANS LA DIFFUSION

Pour autant, les nouveaux concepts ne diffusèrent nullement de façon uniforme : on reste frappé devant l'absence quasi totale de fortifications répondant aux spécifications définies



ci-dessus dans la totalité de la Provence, du Dauphiné, du Jura et de l'Alsace. Comme si les terres soumises à l'Empire avaient été rétives à l'emploi de telles structures.

Ce constat est sans doute trop à l'emporte-pièce pour emporter la conviction totale ; néanmoins, il n'est pas dépourvu de fondement lorsque l'on constate l'absence quasi totale de forteresses flanquées à plans géométriques outre Rhône et Rhin.

Ces régions, soumises à l'Empire jusqu'au-delà de la période féodale pour certaines, étaient toutes marquées par des reliefs formant autant de contraintes. Mais ce ne fut certainement pas là une raison suffisante pour expliquer l'absence de forteresses aux caractères géométriques flanqués. Les terres d'Empire semblent, de fait, avoir été marquées par l'usage de fortifications plus compactes, en tout cas moins régulièrement flanquées.

Certes, il ne faudrait pas en tirer la conclusion définitive qu'il n'exista rien dans ces régions : les exemples de Prény, de Blâmont en Lorraine, plus tard ceux de Ligny et de Bar-le-Duc prouvent que les franges occidentales de la Lorraine pouvaient s'adapter aux concepts, Prény offrant la particularité de présenter une tour au moins, la tour maîtresse, au plan en amande.

On en trouverait également en Alsace : ainsi à Lahr, et à Delle, châteaux de plaine bâtis peut-être au cours du XIII^e siècle. En Franche-Comté, le château du Pin offre une enceinte à tours flanquantes qui remonte peut-être à la même époque.

Sans doute, si l'on cherchait à faire un compte définitif et précis, trouverait-on dans chaque région un témoin des influences émanant d'autres sphères : mais l'essentiel réside très certainement dans le fait que ces édifices

71. SCHERWILLER (Bas-Rhin). Restitution libre du château d'Ortenberg, construit en 1262-65.

demeurèrent en terre d'Empire extrêmement rares.

Ce constat serait sans doute de peu de sens si l'on ne relevait, dans les régions soumises à l'influence germanique directe, outre les frontières actuelles, le même état de fait. La fortification castrale est marquée, dès lors que l'on progresse vers l'Est de l'Europe, par des archétypes structurellement différents de ceux qui pouvaient se développer à la faveur des guerres *philippiennes*. La géométrie du plan, la régularité du flanquement, y jouent un rôle négligeable par rapport aux plans enveloppants, à la prééminence de la *tour-befroi*, de la conception compacte de l'édifice, souvent conditionnée par un site de relief (fig. 71).

L'ADAPTATION AUX CONTRAINTES

Pour séduisants que soient les modèles décrits dans les lignes qui précèdent, il est bien rare, en fait, qu'une fortification soit aussi régulière, aussi pure que les quelques modèles qui bénéficièrent d'une implantation neuve. On distinguera, de ce point de vue, les fortifications qui ne purent s'implanter sur un site suffisamment neutre pour que s'y imposent les archétypes, de celles qui virent évoluer la structure de façon continue, juxtaposant ainsi les programmes jusqu'à former des ensembles complexes difficiles d'analyse.

FORTIFICATIONS DE RELIEF

Dans ces édifices, le site détermine de façon générale le plan, basé sur une utilisation optimale des défenses naturelles. Aussi l'enceinte n'y est, en général, pas tracée avec la régularité de l'enceinte de plaine ; elle s'adapte au relief, bordant en général les abrupts, et défendant le fossé séparant l'éperon barré du plateau. Les flanquements y sont en général parcimonieux, souvent déterminés par le volonté de puissance plus que par la stricte

fonctionnalité. On songerait ainsi aux célèbres fortifications des Corbières, toutes attribuables à la seconde moitié du XIII^e siècle ; la plus défendue fut Puilaurens, avec trois tours circulaires de flanquement, mais on s'interroge sur leur rôle réel autre qu'ostentatoire (fig. 72).

A vrai-dire, la mise en forme des fortifications de relief a pu dépendre de facteurs divers, au premier chef justement la volonté d'affirmer une puissance. Que l'on songe ainsi à la forteresse remarquable de Mauzun, en Auvergne, du milieu du XIII^e siècle, où un château quadrangulaire à courtines angulaires domine une énorme basse-cour épousant les contours du site, dotée de flanquements circulaires systématiques : ce site de relief n'en a pas moins été doté de tous les attributs des châteaux neufs de la même époque.

Mais, à l'inverse, il suffit d'examiner, parmi les innombrables sites de relief encore conservés, celui de Roquefixade en Ariège, pour constater à quel point, de façon générale, les constructeurs se contentèrent de défenses sommaires pour souligner les reliefs, le flanquement se limitant à la tour-porte d'entrée. Innombrables sont les sites de ce type.

La fréquence de présence de la tour maîtresse y est équivalente à celle des châteaux de plaine : on trouvera tout à la fois des sites de relief sans tour maîtresse, comme Roquefixade, des sites à tour maîtresse dominante, en position de retrait, comme au fort de Buoux (fig. 73), enfin des sites à tour placée à la gorge de la forteresse, face à l'attaque, comme au château de Crest dans la Drôme où elle dresse son éperon devant les assaillants.

En revanche, par rapport au château de plaine, la fortification de relief se prête particulièrement bien à l'étagement des défenses, avec partition des fonctions à des niveaux différents. D'une façon générale, le secteur de prééminence, se trouve au point culminant, les secteurs noble et utilitaire s'étageant au-dessous.

Une caractéristique notable des fortifications de relief est, de ce point de vue, l'extension des défenses : la nécessité d'utiliser au mieux les défenses naturelles conduisait souvent à protéger des secteurs extrêmement vastes, le plus souvent des éperons barrés. Aussi les enceintes, très distendues, entourent-elles des espaces aujourd'hui totalement vides, envahis par la végétation. Mais il y a tout lieu de penser que ce constat actuel n'a rien à voir avec la vie médiévale du site. Beaucoup



72

72. LAPRADELLE-PUILAURENS (Aude). Château de Puilaurens, construit à la fin du XIII^e siècle.



73. BUOUX (Vaucluse). Vue intérieure du site fortifié, dit le Fort. Sur le promontoire prend place un village, et un château à défenses étagées constamment renforcées au Moyen Age et à l'époque classique.

73

d'entre eux révèlent, en effet, à l'intérieur de ces enceintes distendues, des ruines de bâtiments, voire de villages entiers, qui ont vécu jusqu'au XIX^e siècle et se sont éteints ensuite, pour n'être pas adaptés aux conditions amenées par l'industrialisation.

En d'autres termes, ces fortifications de relief, aux contours très vastes, ont le plus souvent accueilli des villages entiers, dont il ne demeure que très peu aujourd'hui. De ce point de vue, le site de Crussol, face à Valence, est très représentatif, avec son village ruiné ceint d'une muraille démesurée, peu défendue d'ailleurs. Mais on ne compte pas le nombre de villages désertés en Provence ; un autre exemple est celui d'Allan, dans la Drôme, parmi tant d'autres.

FORTIFICATIONS A SUBSTRAT ANCIEN

Une seconde forme de contrainte, certainement la plus concrète pour la majorité des sites, fut la présence d'une implantation préexistante, conditionnant peu ou prou la reconstruction. On répétera souvent, au long de ce livre, la nécessité impérative, dans l'analyse d'un édifice, de prendre en compte le facteur temps, car il est bien rare qu'un ensemble fortifié soit totalement homogène, sauf à être une sorte de fossile dont la durée de vie n'aurait pas dépassé la génération où il fut construit.

Dès lors, on conçoit facilement que la plupart des fortifications postérieures au XII^e siècle résultent d'un remaniement de structures plus anciennes, et qu'elles ont été elles-mêmes, le plus souvent, revues et corrigées au fil des générations.

Ainsi bien des fortifications « gothiques » ne font, de fait, que reprendre le plan de fortifications plus anciennes, peu à peu dotées d'ouvrages maçonnés, peu à peu transformées, amendées.

La transformation de sites anciens

Un bel exemple en existe au château de Caen : ici, l'enceinte distendue abritant les édifices résidentiels ducaux, l'église paroissiale ainsi que quelques habitats liés, fut dotée dans les années 1120-1130 d'une tour maîtresse, puis

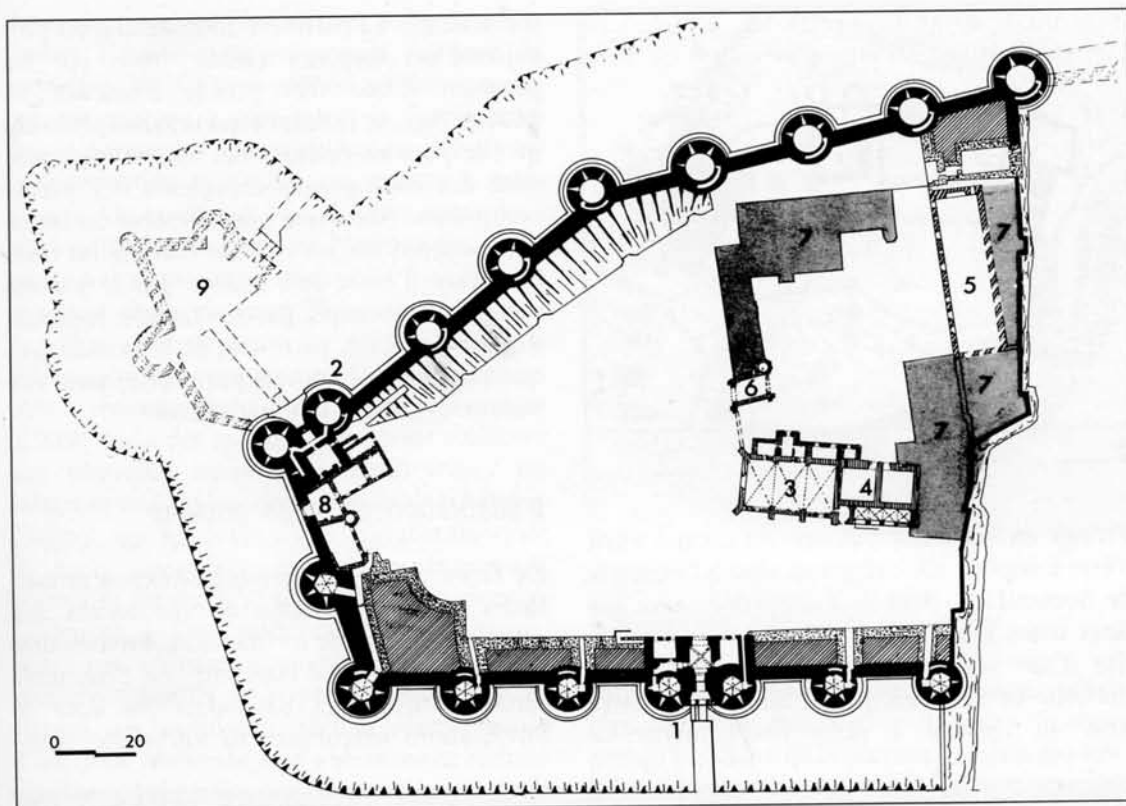
d'une enceinte générale maçonnée. Enfin, sous Philippe Auguste, tout un secteur de la forteresse fut démembré pour devenir château quadrangulaire à tours de flanquements, contenant la tour maîtresse construite dans le premier quart du XII^e siècle.

Ce mode d'adaptation, tout à fait remarquable dans son expression bien typée suivant les époques, fut fréquent, sans être forcément aussi caricatural. Seule la fouille permet de mettre au jour ces évolutions, puisque très souvent l'essence des modifications gomme les états successifs en surface.

Mais il faut bien noter que la plupart des fortifications dites gothiques résultent d'une telle transformation, très souvent impossible à identifier. Prenons ainsi le site bien connu du château d'Angers, où l'on reconnaît aujourd'hui, au sein d'une enceinte bâtie *ex nihilo* par Louis IX, une *Grande salle* du XII^e siècle, ainsi qu'une chapelle de la même époque, intégrées dans un ensemble résidentiel des XIV^e et XV^e siècles, sans que l'on sache bien aujourd'hui quelle fut au XII^e, voire au siècle suivant, la structure de l'édifice interne (fig. 74). Voyons également le château de Beaufort-en-Vallée, progressivement transformé à partir de 1346, en partant d'une motte à enceinte, pour accueillir un logis à deux tours au caractère tout à fait exceptionnel, puis, un siècle plus tard, une tour maîtresse polygonale.

D'autres cas se présentent, en particulier ceux qui voient l'ensemble initial s'augmenter, et se fortifier progressivement. De ce point de vue, on citerait par exemple le cas de Loches, où l'enceinte primitive, une chemise sur motte, fut progressivement remplacée par une courtine très haute flanquée par des tours en amande.

Châteaux multipliés. L'évolution du site se traduit souvent par une multiplication, résultant de l'extension progressive, due en particulier aux phénomènes de partage de succession, voire d'inféodations successives. Ces phénomènes purent donner lieu à la création de châteaux voisins : on en trouve des exemples nombreux en zones de relief, vraisemblablement pour la simple raison que ces zones étaient au Moyen Âge par nature sièges d'une activité féodale considérable. On en donnerait ici les exemples très significatifs de Châlusac en Haute-Vienne (fig. 75), où l'on trouvait deux châteaux, l'un dominant l'autre. A l'Est,



74. ANGERS (Maine-et-Loire). Plan du château. 1 : Porte de la Ville. 2 : Porte des Champs. 3 : Chapelle de Louis I^{er} d'Anjou. 4 : Logis de René d'Anjou. 5 : Grande Salle du XII^e siècle, remaniée au XV^e siècle. 6 : Tour-porte construite par René d'Anjou. 7 : Anciens bâtiments résidentiels du palais. 8 : Logis du Gouverneur, construit au XV^e siècle. 9 : Demi-lune de la porte des Champs (fin du XV^e siècle).

- XII^e siècle
- XIII^e siècle
- XIV^e siècle
- XV^e siècle
- XVI^e siècle

75. SAINT-JEAN-LIGOURE (Haute-Vienne). Châteaux de Châluçet. Du château inférieur ne demeure que la tour maîtresse, dite tour Jeannette.



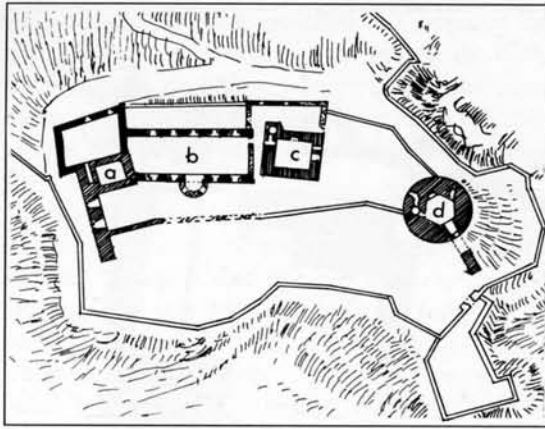
le site de Ribeaupillé fournit une évolution similaire, avec des châteaux établis sur des pitons voisins, résultant de démembrements de la seigneurie.

Un bel exemple de multiplication réside à Crozant, avec un ensemble tout à fait remarquable de châteaux juxtaposés. La structure féodale n'en a pas été révélée jusqu'à présent ; mais elle ne manque pas de faire penser à la structure constatée deux siècles auparavant à Bussy-le-Château, dans la Marne. Le site de relief est organisé de telle manière qu'il offre successivement quatre tours maîtresses, chacune étant isolée dans sa propre enceinte contribuant à l'enceinte générale. A Foix, trois tours maîtresses d'époques différentes, témoignent au contraire d'une simple volonté de modernisation des maîtres d'ouvrage successifs (fig. 76).

Les sites alsaciens fournissent également de nombreux exemples de tels sites multipliés : on songera ainsi aux trois châteaux d'Eguisheim, aux deux châteaux de Guirbaden, à ceux d'Ottrott (fig. 77), qui sont autant de démembrements de la seigneurie originelle.

Châteaux divisés. Mais la partition progressive de la seigneurie put se traduire aussi par des divisions internes du site castral ; à vrai-dire,

0 10



76. FOIX (Ariège). Plan du château.
a : Tour XII^e siècle. b : Salle XIII^e siècle.
c : Tour XIV^e siècle. d : Tour XV^e siècle.

76

il s'agit en fait d'une variante du cas qui vient d'être examiné. On songerait ainsi à l'exemple de Sommières, dans le Languedoc, avec ses deux tours maîtresses qui forment chacune la tête d'une seigneurie à l'intérieur du même château. Le cas n'est pas si rare : on pensera ainsi au château à deux tours maîtresses

77. OTTROT (Bas-Rhin). Châteaux de Ratsamhausen (à gauche) et de Lutzelbourg (à droite).



L'adaptation de sites anciens

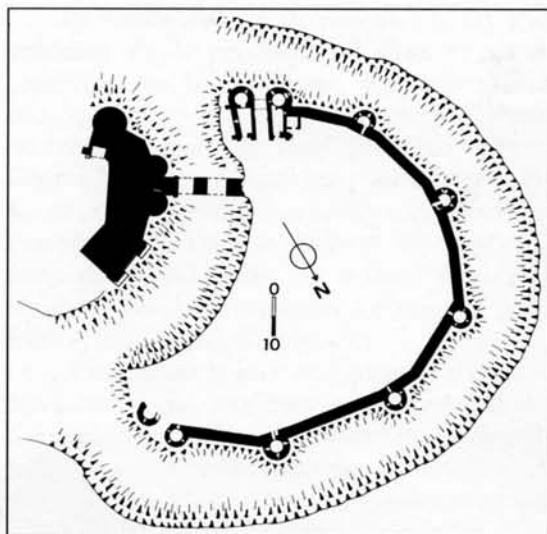
De façon fréquente, la transformation se cantonna à une adaptation du site ancien aux nouveaux modes de fortification. Voyons ainsi le site du château d'Harcourt, où l'ensemble fortifié à motte et basse-cour fut doté de fortifications maçonnées au XIII^e siècle, deve-

77

nant ainsi un site à château polygonal sur motte, à basse-cour polygonale flanquée de tours (fig. 78). Cette évolution est intéressante, car elle montre à quel point la fortification dite « gothique » fut sensible, en dehors de la construction *ex nihilo*, aux structures antérieures. On en citerait bien d'autres exemples : ainsi celui de Conches, en Normandie, où la motte à tour maîtresse et chemise fut progressivement dotée de tours flanquantes.

Plus généralement, les sites castraux de la première époque, tout particulièrement les sites à enceintes distendues, reçurent aux XIII^e et XIV^e siècles des modifications pour s'adapter aux nouvelles normes de fortification : on songerait ainsi à l'enceinte castrale de Château-Thierry, qui fut dotée d'une muraille flanquée de tours circulaires, puis d'une imposante porte à la fin du XIV^e siècle. Mais on pensera également à l'ensemble castral de Chinon, peu à peu transformé au point de perdre les attributs primitifs de la prééminence, face au plateau, au profit d'un secteur réservé muni d'une tour maîtresse et d'une enceinte réduite réutilisant les parties les plus anciennes de la forteresse (fig. 79).

Innombrables sont les exemples d'une telle adaptation de fortifications dites « romanes » au cours des siècles. Ce qui est important, de ce point de vue, est de noter que ces fortifications adaptées superposent curieusement les plans hérités de la fortification de terre, aux schémas de fortification plus modernes ; on citerait ainsi le cas de l'enceinte castrale de Vallery, mais combien d'autres aussi, parmi les plus importants, comme Montargis.





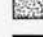



78

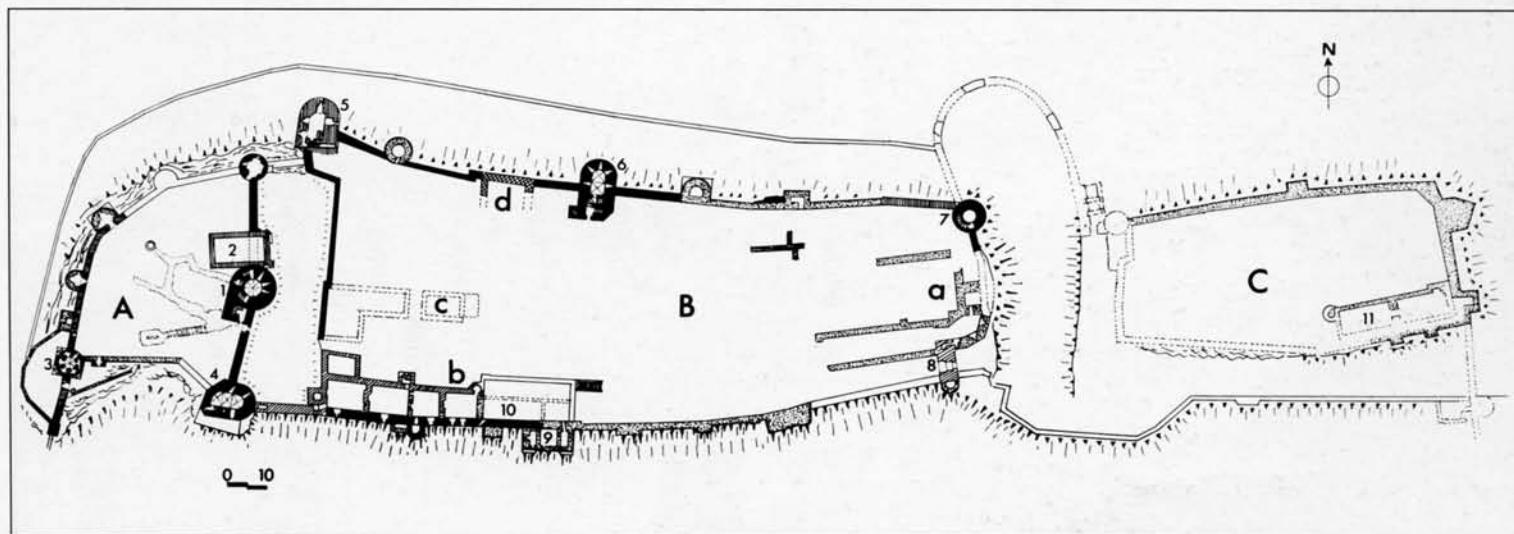
78. HARCOURT (Eure). Plan du château, adaptation aux XIII^e et XIV^e siècles d'un château à motte et basse-cour.

L'évolution continue des sites

Enfin, cette évocation des contraintes préalables ne doit pas cacher la caractéristique presque implicite de la plupart des sites étudiés : l'évolutivité. On en citera ici un exemple majeur, celui du Coudray-Salbart, dont l'analyse détaillée a été considérablement enrichie ces dernières années. Il est désormais patent que cet édifice a évolué de façon continue depuis sa fondation au début du XIII^e siècle, jusqu'à sa fossilisation au milieu de ce siècle, augmentant progressivement d'emprise sans qu'à aucun moment, les phases intermédiaires aient fait l'objet d'un stade définitif (fig. 80). En d'autres termes, ce château s'est modifié presque continûment, passant du stade d'une petite enceinte polygonale à tours, à celui

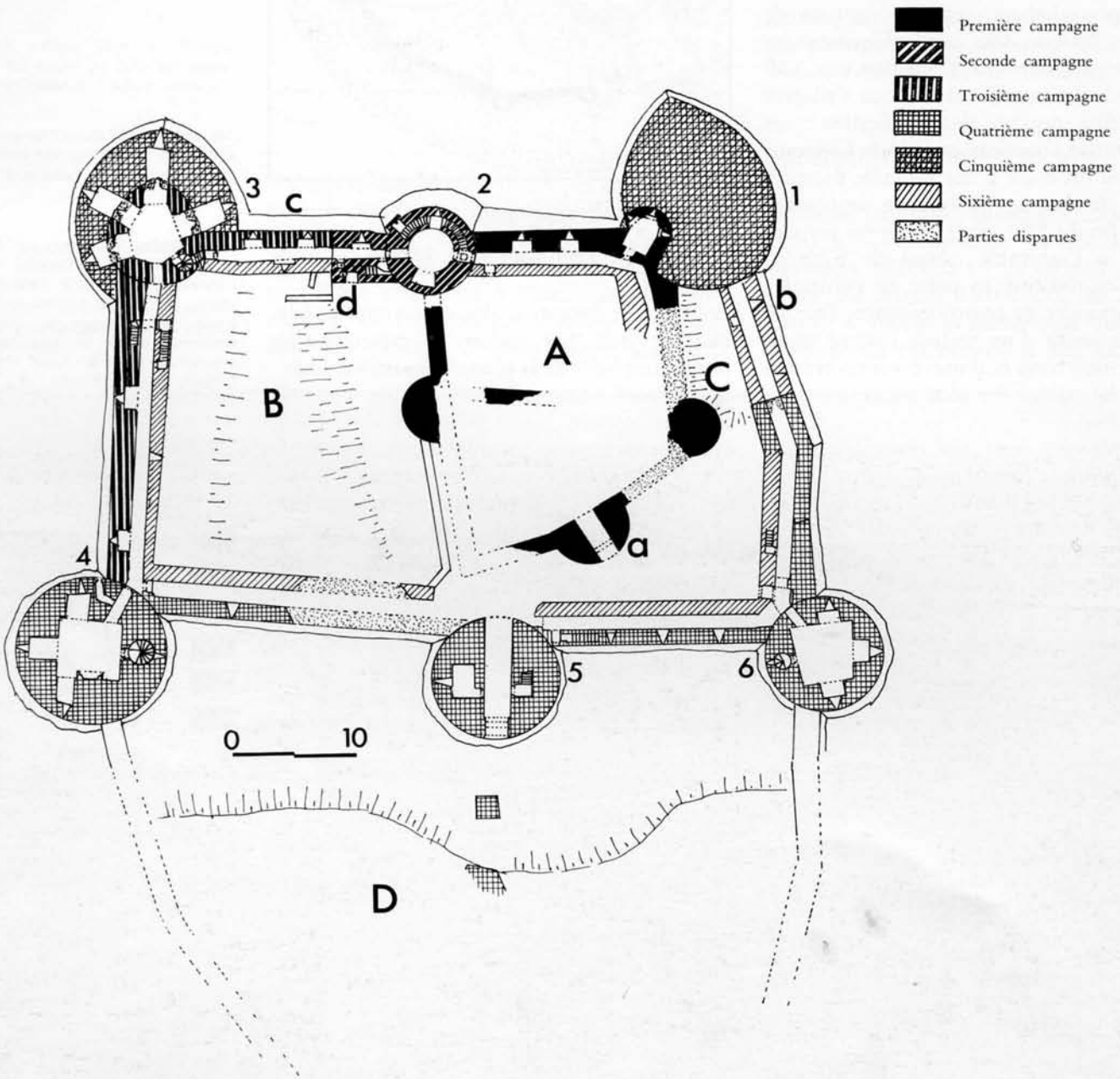
79. CHINON (Indre-et-Loire). Plan du château. A : Fort du Coudray. 1 : Tour maîtresse du Coudray. 2 : Chapelle Saint-Martin. 3 : Tour du Moulin. 4 : Tour de Boissy. B : Château du Milieu. a : Ancienne motte et tour maîtresse détruits en 1205. b : Logis royaux. c : Chapelle Sainte-Méline. d : Prieuré Sainte-Méline. 5 : Tour d'Argenton. 6 : Tour des Chiens. 7 : Tour de l'Echauguette. 8 : Porte de l'Horloge. 9 : Tour du Trésor. 10 : Grande salle. C : Fort Saint-Georges. 11 : Chapelle Saint-Georges.

-  XI^e siècle
-  XI^e-XII^e siècle
-  Deuxième moitié XII^e s.
-  XIII^e siècle
-  XIV^e-XV^e siècles
-  Fin du XV^e siècle



79

80. ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres). Plan du château du Coudray-Salbart, d'après M.-P. Boudry. A : Château primitif. B : Fossé primitif conduisant à la poterne c. C : Fossé primitif conduisant à la poterne b. D : Basse-cour. a : Tour-porte de l'enceinte primitive. b : Poterne. c : Poterne. d : Massif de latrines. 1 : Grosse Tour. 2 : Tour Saint-Michel. 3 : Tour Double. 4 : Tour de Bois-Guilbert. 5 : Tour-porte. 6 : Tour du Moulin.



d'une grande enceinte flanquée par des tours dont deux en amande, sans que l'on puisse déceler de phases constructives différenciées.

Une évolutivité qui doit rester la clef de l'analyse d'un site ; il est bien rare de trouver une construction maçonnée qui ne relève que d'une époque. Si le Coudray-Salbart en fournit une preuve étendue sur un demi-siècle, la plupart des sites ont en leur sein des édifices qui s'étendent sur deux à trois siècles.

LES ÉDIFICES SECONDAIRES

Il faut cependant se garder de considérer les modèles développés ci-dessus comme universellement employés. Ils exigeaient, en effet, une disponibilité spatiale importante ; et, à côté de cette contrainte, ils exigeaient également un investissement considérable.

La fortification gothique, qu'elle fût sous influence de la couronne de France, ou au contraire de la couronne Angevine, était consommatrice d'espace ; l'enceinte y jouait un rôle majeur, la tour maîtresse venant éventuellement y ajouter une symbolique royale. Mais il s'agissait-là d'édifices relativement exceptionnels. Dans la majorité des implantations de second ordre, les maîtres d'ouvrage n'eurent pas les ressources nécessaires pour édifier des enceintes multiples.

Ainsi virent le jour une quantité d'édifices secondaires, dus aux chevaliers placés sur des terres par leur seigneur. Souvent on les appelle maisons-fortes ; mais le terme, essentiellement juridique au Moyen Age, ne correspond pas à la réalité architecturale. Pour n'en citer qu'un exemple, la « maison-forte » médiévale de Nesles-en-Tardenois, bâtie vers 1226, était une copie presque conforme du château royal de Dourdan ; à l'inverse, la majorité des demeures de chevaliers, qu'elles soient rurales ou urbaines, possédaient quelques défenses leur valant aujourd'hui improprement le qualificatif de maisons-fortes.

81. POËT-LAVAL (Drôme). Commanderie de Saint-Jean, avec une tour maîtresse inscrite dans un bâtiment résidentiel, derrière le clocher fortifié de l'église.





82. PLIEUX (Gers). Salle à tour du XIV^e siècle, très significative de la fortification secondaire à cette époque. On remarquera les traces de la galerie résidentielle de bois, dotée d'une cheminée, qui garnissait le logis.

82

En fait, on voit au cours du XIII^e siècle se multiplier des résidences fortifiées, constituées très souvent d'enceintes assez frustes sur le plan militaire, où l'essentiel était constitué par un ensemble résidentiel plus ou moins fortifié, souvent aux allures de tour maîtresse. Cette série d'édifices secondaires prit naissance assez tôt : le château de Rubercy en Calvados, récemment fouillé, témoigne de leur caractère relativement fruste, mais on trouve au cours du XIII^e siècle des exemples de plus en plus sophistiqués, à la mesure des changements contemporains.

Faut-il les considérer comme la suite logique des petites enceintes du siècle précédent ? Sans doute pas ; car la multiplication de ces édifices est liée à la parcellisation de la seigneurie, phénomène qui marqua largement les campagnes à partir de la fin du XII^e siècle, et à l'implantation territoriale d'une petite noblesse de plus en plus nombreuse.

Tout au long des XIII^e et XIV^e siècles, la grande majorité des constructions féodales, toutes régions confondues, fut marquée par la domination quantitative de ces édifices de second ordre, reposant bien souvent sur une concentration des fonctions au sein d'un même bâtiment, doté d'une basse-cour (fig. 81).

A vrai-dire, les variations sur ce thème furent quasiment infinies, à l'image des statuts,

des libertés prises par les constructeurs face au pouvoir féodal ; on vit fleurir, suivant les régions, suivant les époques, des *tours-salles* ou des *salles-tours*, telles qu'on les distinguera plus loin. Depuis quelques années, celles du Sud-Ouest, en Guyenne et Gascogne, ont été à l'honneur (fig. 82) ; mais les édifices présents en Dauphiné, en Savoie ne le rendent en rien par rapport à ces édifices. Tout au plus les concepts de programme purent-ils différer.

Ce type de résidences fortifiées, bien diffusé dans les régions à pouvoir relativement lâche dès la fin du XIV^e siècle, se fit presque universel à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, après l'éclatement de la guerre de Cent Ans. Alors se bâtirent de plus en plus des édifices compacts, multi-fonctionnels, capables d'abriter en leur sein les diverses fonctions résidentielles, en y ajoutant une fonction de défense propre. Du même coup, les enceintes prenaient, dans ces édifices, un rôle plutôt secondaire, le flanquement tendant à s'y effacer au profit du seul rôle d'arrêt assuré par les courtines.

Un très bel exemple en demeure à Vez, où l'enceinte du dernier tiers du XIV^e siècle, flanquée tout au plus d'échauguettes, constitue une forme dégradée de l'archétype gothique.

L'ÉVOLUTION DES MODÈLES À PARTIR DU MILIEU DU XIV^e SIÈCLE

Ainsi s'imposent, à partir du XIII^e siècle, divers modèles de structuration de la fortification, qu'elle soit résidentielle ou urbaine. Fortification géométrique flanquée, fortification à enceinte non flanquée, « maison-forte », sont autant de types d'expression souvent variables, le dernier n'étant pas, il s'en faut, le mieux connu : innombrables sont les sites constitués d'un terrassement bordé de fossés, dont seule la fouille pourrait révéler l'essence.

Néanmoins, la force des principes articulés dès le tout début du XIII^e siècle, qu'il s'agisse des fortifications de la sphère de la couronne française, ou au contraire de la sphère angevine, était suffisante pour s'imposer de façon définitive aux ouvrages pour trois siècles. On

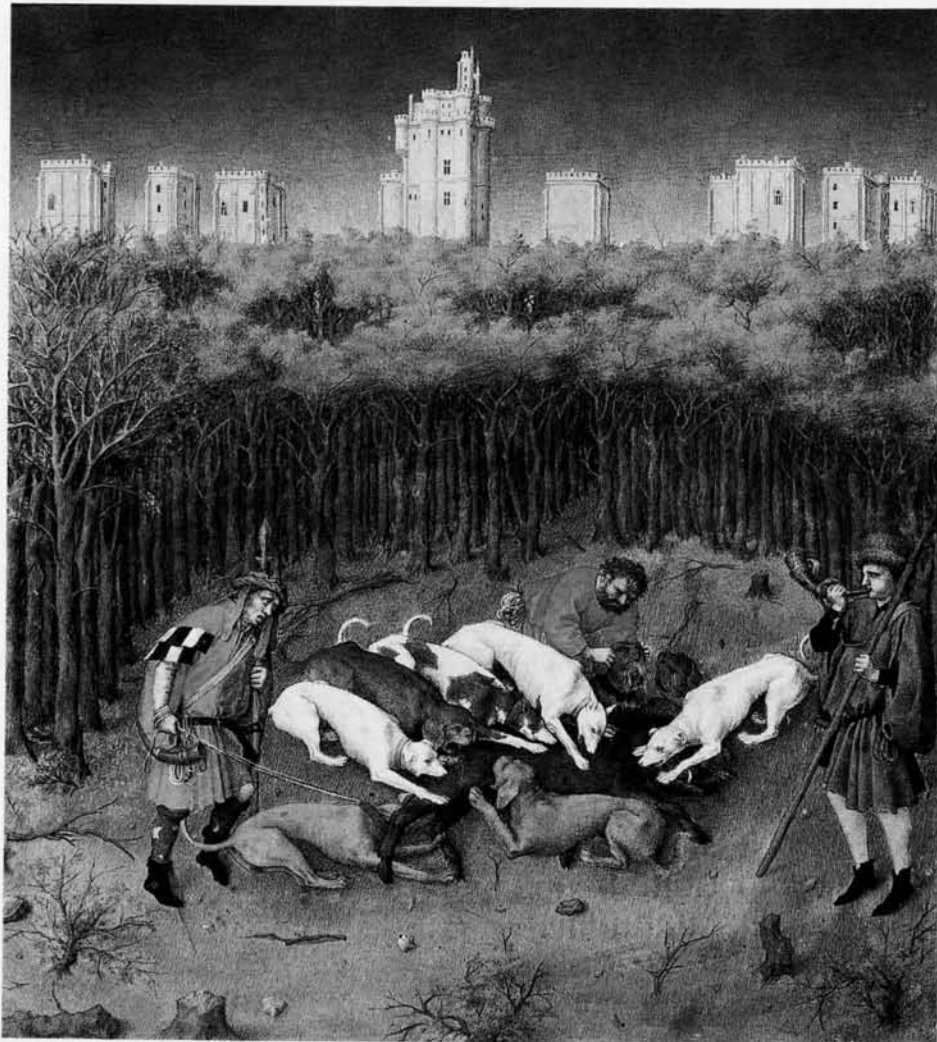
en retiendra essentiellement le flanquement de courtines géométriques qui demeura l'axe majeur de la conception de l'enceinte externe ; encore faut-il tempérer cette assertion en remarquant qu'à toute époque, les édifices secondaires se contentèrent des courtines rectilignes, remplaçant le flanquement par de simples échauguettes.

L'ÉCLOSION D'UNE ARCHITECTURE DES CHÂTEAUX

Mais, si les principes furent constants, déterminant des fortifications à structure très *philippienne* telles que Blandy-les-Tours, Vitré, voire Tonquédec ou la Hunaudaye en Bretagne, on constate à partir du milieu du XIV^e siècle une plus grande liberté architecturale dans l'application des principes. Qu'il s'agisse de l'usage de tours rectangulaires au sein

83. TARASCON (Bouches-du-Rhône).
Vue du château édifié dans la première
moitié du XV^e siècle par les comtes d'An-
jou et de Provence.





84. VINCENNES (Val-de-Marne). Il est saisissant, dans cette miniature des *Très riches heures* du duc de Berry, de voir l'impact des tours du château de Vincennes au-dessus de la forêt, comme autant de tours maitresses.

d'une forteresse royale telle que Vincennes dans les années 1370, alors que la fortification royale était dominée, depuis Philippe Auguste, par la tour circulaire ; qu'il s'agisse du renforcement très fréquent de l'importance de la partie résidentielle dans l'ensemble castral, manifesté par les grandes tours maitresses (Vincennes, Dinan, Largoët, Vez, Septmonts, Mauvezin, et tant d'autres), ou au contraire les logis-châtelets d'entrée (Suscinio, Vitré, Montmuran, Berzy) ; qu'il s'agisse enfin de la composition d'ensemble, avec des contrastes aussi forts que celui existant entre le véritable bloc constitué par les courtines de la Bastille ou celles de Tarascon (fig. 83), et le crénelage formé par les tours de Vincennes au-dessus des courtines ici largement dominées (fig. 84) ; tout enfin témoigne dans l'architecture de la seconde moitié du XIV^e siècle et du XV^e siècle d'une plus grande part laissée au concepteur.

Comme si l'édifice n'était plus seulement rigoureuse géométrie d'ingénieur, mais aussi

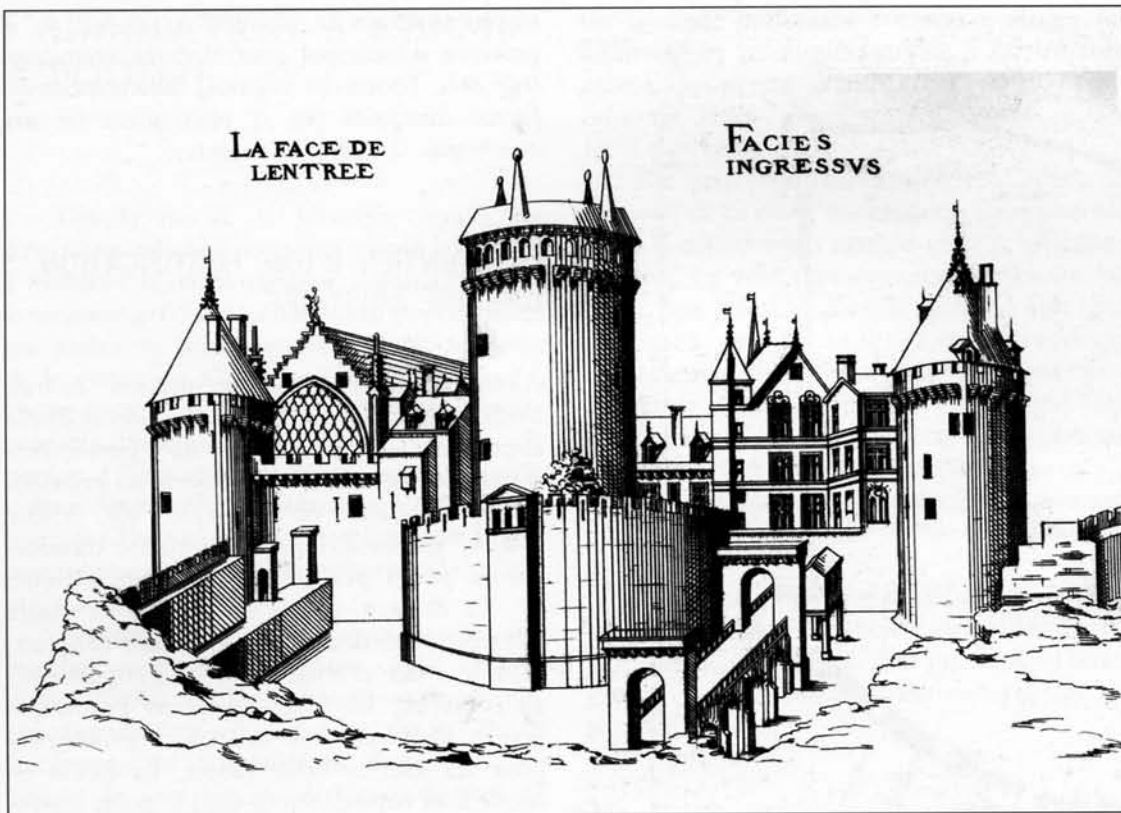
œuvre sensible d'architecte. Ainsi cette période ne se caractérise-t-elle pas, au contraire de la précédente, par des modèles stricts ; si l'on peut, *a posteriori*, tenter une typologie, c'est bien plus pour les éléments constitutifs de l'ensemble, que pour l'ensemble lui-même. Car celui-ci ne se laisse pas enfermer dans un quelconque carcan.

Mais cette intervention de l'architecte ne fait que traduire, de fait, une évolution culturelle très importante de la part des maîtres d'ouvrage. Le château n'est plus seulement l'expression d'une puissance militaire pure, la domination sur le monde extérieur n'est plus seulement le fait des tours pourvues d'archères, des chemins de ronde hourdés : au contraire, la maîtrise des volumes, des surfaces, soit par l'architecture, soit par la sculpture, soit encore par le décor, sont une nouvelle façon de s'imposer. Une ostentation destinée à en imposer sans doute plus face aux pairs qu'à la plèbe ; pour celle-ci, il suffisait sans doute des corsets formés par les courtines démesurées, ou de la hauteur impressionnante des tours maitresses. En revanche, le luxe de l'architecture et du décor était manière d'exprimer face à la noblesse la richesse et la puissance, dans un monde marqué par l'image.

Architecture des châteaux des grands princes

Si elle se manifeste extérieurement, cette tendance prend dès lors une importance considérable à l'intérieur de la forteresse ; Tarascon en est un des exemples les plus significatifs, avec son extérieur de forteresse *philippienne* aux courtines démesurément surélevées jusqu'à rejoindre les tours, et son intérieur de palais donnant sur une cour ajourée de galeries, ornée de décors sculptés remarquables.

Qu'il s'agisse des châteaux royaux, ou des châteaux des grands princes, Anjou, Valois, Berry, Bourgogne, Bretagne, Bourbon, Alençon, et d'autres encore, la même tendance s'impose : Le Louvre, Saumur, Pierrefonds, Mehun-sur-Yèvre, Dijon, Nantes, Bourbon-l'Archambault, Alençon, Coucy (fig. 85), mais tant d'autres forment une galerie irremplaçable prouvant cette évolution du château vers le palais, sans pour autant perdre le corset militaire. Où cette génération prit-elle sa naissance ? On ne manquera pas de citer



85. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Vue intérieure du château-palais remodelé à la fin du XIV^e siècle, par Androuët du Cerceau dans les *Très Excellens Bastimens de France*.

85

un précurseur célèbre, quoique peu cité dans la littérature : il s'agit du palais des Papes d'Avignon, assurément le premier où se manifesta, dès les années 1340, une telle dualité du programme. La place de cet édifice hors du commun fut très certainement importante dans le renouveau qui marque l'architecture castrale princière dans la seconde moitié du XIV^e siècle : pour la première fois, en effet, le château devenait un chantier multidisciplinaire, faisant intervenir des spécialistes de toutes les corporations.

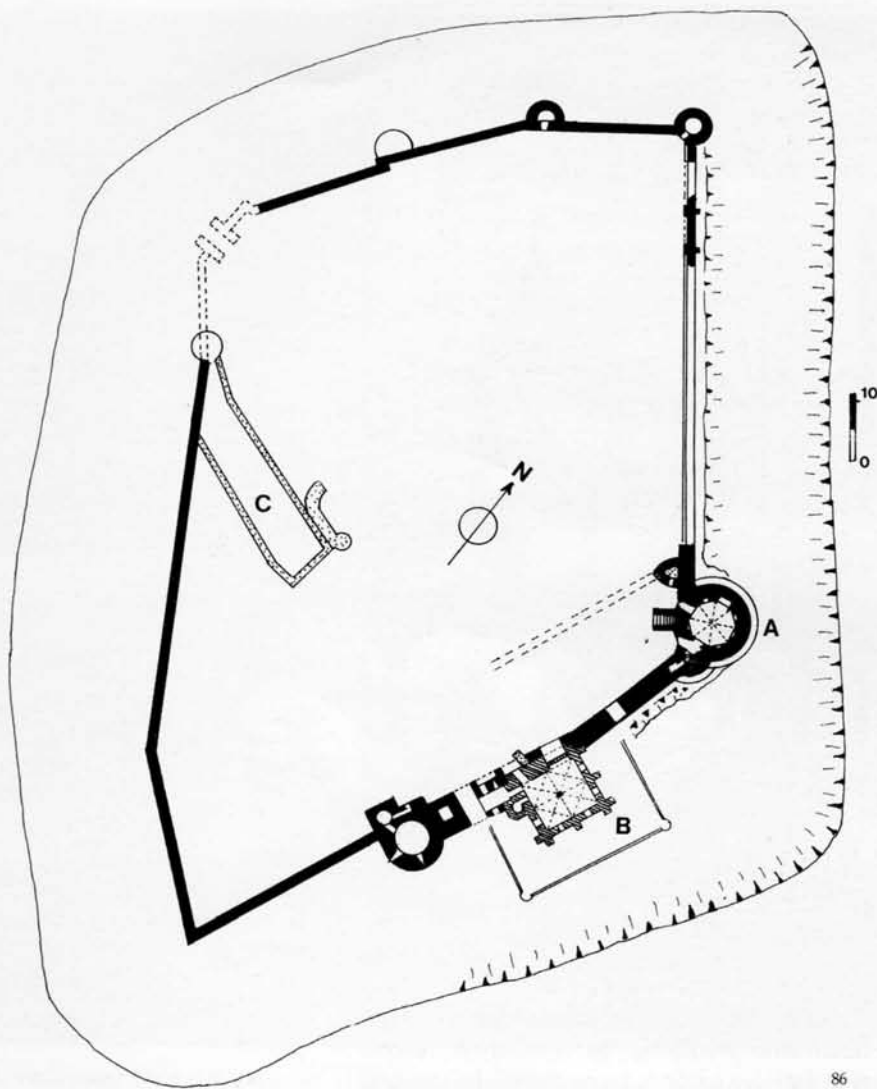
Pour autant, s'il fut précurseur, le chantier du palais des Papes ne doit pas être considéré comme facteur déclenchant ; pour comprendre la mutation de l'architecture castrale princière au XIV^e siècle, c'est bien vers le cercle restreint des maîtres d'ouvrage qu'il faut se tourner. Car cette mutation traduit un nouveau comportement de la noblesse.

De la même façon que la construction de pierre au XIII^e siècle révélait un changement sociologique, le seigneur étant passé du stade de la domination terrienne à la domination économique, la mutation de la seconde moitié du XIV^e siècle révèle un nouveau passage : celui de la domination économique à la domination culturelle.

La traduction dans les châteaux secondaires

Cette mutation, extrêmement sensible dans les châteaux princiers, se ressent de façon diverse dans les édifices secondaires. Ici encore, toute généralisation est difficile, car un édifice secondaire par son site peut avoir été bâti par un grand du royaume, de la même façon qu'il a existé des édifices tout à fait considérables en des régions reculées dont la fonction ne justifiait en rien le déploiement de fastes architecturaux particuliers. Tout est donc question de fonctionnalité de l'ouvrage : ainsi le minuscule château de Concessault, tout à fait secondaire mais bâti par le duc Jean de Berry, révélait-il pleinement le changement architectural. On ne s'étonnera pas en revanche qu'une forteresse telle que Montaner, bâtie par Gaston Phoebus, dont le but était apparemment plutôt militaire, n'ait vu se déployer qu'un faste très limité.

Mais, si l'on se restreint aux châteaux secondaires tant par leur situation que par le statut de leur propriétaire, les constats faits plus haut doivent être naturellement tempérés. Tout au plus remarquera-t-on, à partir de la



en elles-mêmes le château, si ce n'était la présence d'enceintes généralement anémiques (fig. 86). Toutes les régions, indistinctement, furent marquées par ce phénomène lié aux conditions d'insécurité latentes.

LE MAINTIEN D'UNE FORTIFICATION URBAINE MILITAIRE

Alors même que la fortification castrale s'orientait, peu ou prou, vers une nouvelle expression architecturale, la fortification urbaine conservait intégralement les principes définis un siècle et demi plus tôt. Mieux encore, les conditions de la guerre transformaient peu à peu cette fortification urbaine.

Le château, même transformé en œuvre architecturale, demeurait un secteur compact, capable d'une défense autonome importante ; au contraire, les villes devinrent pendant la guerre de Cent Ans des cibles privilégiées pour les armées belligérantes. La raison en réside tout naturellement dans le poids économique qu'elles avaient acquis, poids qui en faisait la condition nécessaire de la maîtrise d'un territoire.

Aussi la fortification urbaine, dès les années 1350-60, est marquée par un renouveau extraordinaire : toute ville cherche à se doter d'un circuit fortifié capable d'une résistance, au premier chef une résistance passive en raison de la difficulté de mobiliser des personnels permanents. La défense d'une ville reposait alors sur sa population, donc sur un volontariat...

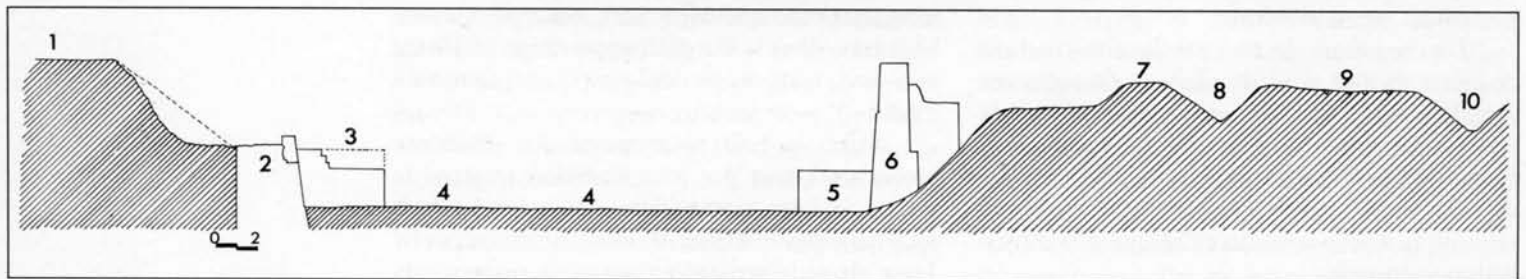
A côté des défenses habituelles constituées par courtines et tours, il semble bien que toutes les villes cherchèrent à se doter à cette époque de défenses passives constituées par des fossés doubles : on en trouve dans les archives des exemples innombrables, et, tout récemment, les double-fossés de Paris ont été mis au jour près du Louvre (fig. 87).

86. SEPTMONTS (Aisne). Plan du château des évêques de Soissons. L'enceinte y est très faible, par rapport au poids de la tour maîtresse ; en revanche, les structures résidentielles sont encore très mal connues. A : Tour maîtresse. B : Salle Saint-Louis. C : Logis des évêques.

- XIII^e siècle
- Fin du XIV^e siècle
- XVI^e siècle

seconde moitié du XIV^e siècle, une propension de plus en plus manifeste à la concentration de la résidence et de la défense au sein de bâtiments en forme de tours maîtresses. Une tendance dont on a déjà reconnu l'existence dans certaines régions dès la fin du XIII^e siècle, régions marquées peut-être par une plus grande insécurité. La présence latente de la guerre, entre 1350 et 1450, va amplifier cette tendance, justifiant la construction d'un nombre important de tours maîtresses résidentielles formant

86



LA STRUCTURE DES ÉDIFICES

87

L'ADAPTATION À L'ARME À POUVRE

Dès la fin de la première moitié du XIV^e siècle faisaient leur apparition les armes à poudre ; d'abord simples bombardes sans la moindre précision ni beaucoup de puissance, ces armes se perfectionnèrent tout au long de la guerre de Cent Ans, jusqu'à devenir à l'issue de cette guerre une composante indispensable d'une armée, comme d'une place de guerre. D'importantes études ont été consacrées à cette évolution très importante, parmi lesquelles l'ouvrage de Louis-Napoléon Bonaparte demeure une base indispensable ; aussi n'y reviendra-t-on pas ici.

Dès les années 1400 coexistent déjà des bouches de plusieurs calibres : gros calibres ou bombardes, calibres moyens ou veuglaires, qui prennent place dans les hauts de la forteresse, sur les terrasses disponibles, et lancent de gros boulets de pierre de plus de 50 kg. Au-dessous viennent les couleuvrines à chambre, armes de calibre variable qui peuvent lancer des boulets de l'ordre du kilogramme, et qui seuls peuvent servir à l'intérieur des tours ou des courtines. Enfin, il existe également des armes portatives, couleuvrines à main et bâtons à feu.

L'évolution de la fortification dans ces années est un bon moyen pour évaluer la montée en puissance de ces armes. On peut grossièrement affirmer que durant la première moitié du XV^e siècle, leur existence ne bouleversa pas les traditions de la construction maçonnée, mais qu'elle apporta d'importants changements dans la protection avancée ; dans le troisième quart du siècle apparurent des nouveaux concepts architecturaux, de façon isolée encore ; enfin le dernier quart du XV^e siècle fut une époque de généralisation des nouveaux concepts, avec la diffusion rapide d'une fortification adaptée aux armes à poudre.

Mais, avant d'entrer dans la description de ces types nouveaux, il est fondamental de noter que la majorité des fortifications étaient, à cette époque, déjà construites, et que l'adaptation se limita pour la majorité à de simples remaniements, l'investissement nécessaire pour une mise en conformité étant trop important. Le XV^e siècle se caractérise donc par une disparité extrême entre les sites, depuis ceux

où la seule nouveauté consista à élargir les archères, en ne modifiant rien à la structure même, jusqu'aux grands châteaux neufs tel celui de Dijon, commencé dans les années 1480 par Louis XI.

Un deuxième constat doit être effectué : au cours de ce siècle se creusa un fossé énorme entre la fortification castrale et la fortification urbaine. La ville était devenue, on l'a vu, un enjeu considérable dans la guerre, plus que le château, surtout si celui-ci était secondaire. Par ailleurs, les villes avaient une puissance financière toute autre que la majorité des seigneurs : les impôts indirects levés permettaient des programmes de fortification tout à fait considérables, hors de portée du possesseur d'un petit château, voire même d'un châtelain moyen.

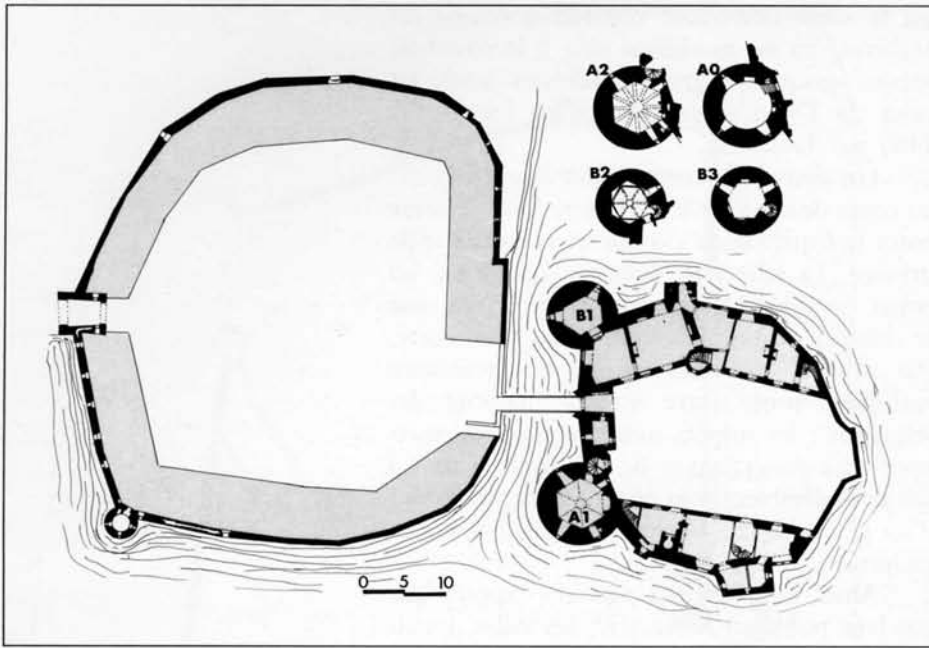
Ainsi, tant par leur position exposée que par leur puissance financière, les villes devinrent durant ce siècle un lieu privilégié d'innovation, à côté des fortifications royales ou princières.

L'ADAPTATION PROGRESSIVE DES EMBRASURES

La première moitié du XV^e siècle est, si l'on se place au niveau des structures de la fortification, totalement vide d'innovations : comme si les concepteurs avaient jugé inutile de modifier en rien les habitudes. De Pierrefonds (1396-1407) à Tarascon (1400-1449), d'Olhain (1407) (fig. 88) à Tancarville (1410), d'Alençon (1388-1415) à Saint-Malo (tour maîtresse de 1424), les usages demeurent : courtines régulièrement flanquées de tours, souvent imposantes par leur volume, mais structurées à l'identique des tours des siècles précédents, les murs s'épaississant tout au plus en rapport avec l'élévation. Par rapport à la fortification traditionnelle, le corset semble même perdre en défense, puisque des fenêtres s'y ouvrent de plus en plus souvent ; quand bien même elles étaient garnies de fortes grilles, quand bien même aussi celles qui n'en étaient pas dotées pouvaient servir au tir des armes de gros calibre, ces ouvertures représentaient autant de points d'affaiblissement.

La généralisation d'une nouvelle gamme d'armes, en particulier les armes de petit calibre, eut cependant pour effet, dès la fin

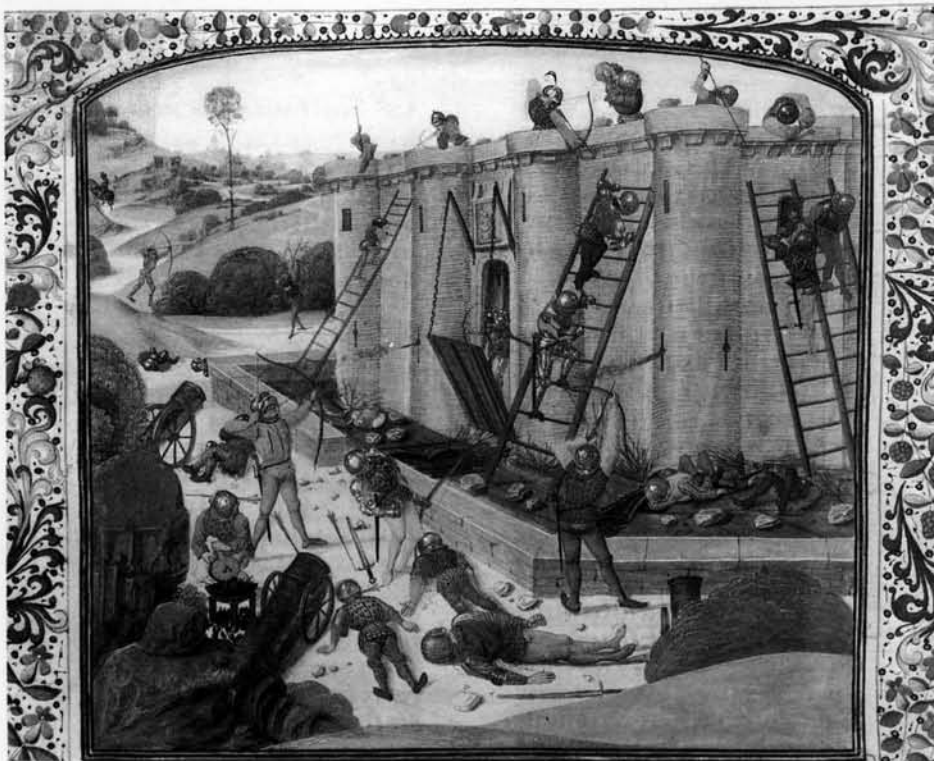
87. PARIS (Seine). Profil des double-fossés de l'enceinte urbaine au voisinage du Louvre, sous Charles V, d'après les fouilles du Carrousel, dessiné par C. Corvisier. 1 : Rempart intérieur de l'enceinte (XVI^e siècle ?). 2 : Courtine avec parement en glacis à ressauts (XVI^e siècle ?). 3 : Moineau du XVI^e siècle. 4 : Fossé médiéval. 5 : Mur et structure indéterminés. 6 : Contrescarpe construite en 1603. 7 : « Dos-d'âne ». 8 : Arrière-fossés (sans doute seconde moitié XIV^e siècle). 9 : Chemin militaire. 10 : Fossés tertiaires (date indéterminée).



88. FRESNICOURT-LE-DOLMEN (Pas-de-Calais). Plan du château d'Olhain, construit après 1407

89. Le siège du château de Brest, dans les *chroniques* de Froissart (miniature du XV^e siècle). Le château pris pour modèle est évidemment la Bastille de Paris ; il est intéressant de noter les embrasures adaptées pour les armes à feu portatives.

du XIV^e siècle, d'inciter les constructeurs à élargir les embrasures des meurtrières ou archères pour permettre le tir des petites veuglaires et des couleuvrines. Les mentions dans les textes en font état de façon de plus en plus fréquente à compter des années 1400, mais des exemples isolés peuvent en être reconnus dans les deux décennies précédentes



LA STRUCTURE
DES ÉDIFICES

(fig. 89). Pour autant, cette transformation ne fut ni générale, ni immédiate : très fréquemment relevée dans les comptes urbains, elle ne fit nullement l'unanimité dans la construction castrale.

LE TEMPS DES BOULEVARDS ET DES REMPARTS

Les boulevards

L'innovation majeure de l'époque ne concerna pas la fortification maçonnée : il s'agit des « boulevards » (étymologiquement ouvrages de charpente) constitués par des plates-formes de terre externes, entourées de palissades, renforcés par des treillis de charpente, placés au-devant de l'enceinte proprement dite.

Quelle en fut l'origine ? Simple adaptation des barbicanes placées de toujours devant les portes ? Si cette explication recouvre une part de vérité, elle ne suffit pas. Car les boulevards qu'on voit se multiplier dans les enceintes urbaines du Nord de la France et des Flandres dès le début du XV^e siècle, puis se répandre dans toutes les villes du royaume étaient conçus pour défendre des points faibles de l'enceinte, en particulier les portes, mais aussi pour servir d'assise à l'artillerie en plein essor.

Leur structure d'ouvrages de terre et de bois, attestée dans le Nord par les nombreux comptes urbains, mais aussi en Bretagne, est peut-être due à la nécessité de résister à l'impact des boulets lancés par les grosses bombardes. Et, en tout cas, leur fonction est très clairement d'éloigner ces grosses pièces qui, dès le début du siècle, pouvaient facilement percer des brèches dans les murailles, et anéantir les défenses.

Les remparts

Une deuxième voie, pour résister à la puissance d'impact des armes lourdes, consistait à « remparer » les murailles, c'est-à-dire à les renforcer intérieurement par des terres rapportées augmentant le module d'élasticité de l'ensemble. Ce sera la formule universellement employée dans les siècles suivants, puisque le bastion est, par essence, un ouvrage remparé, ne consistant qu'en une énorme masse de

terre corsetée par un parement de pierre ou de briques.

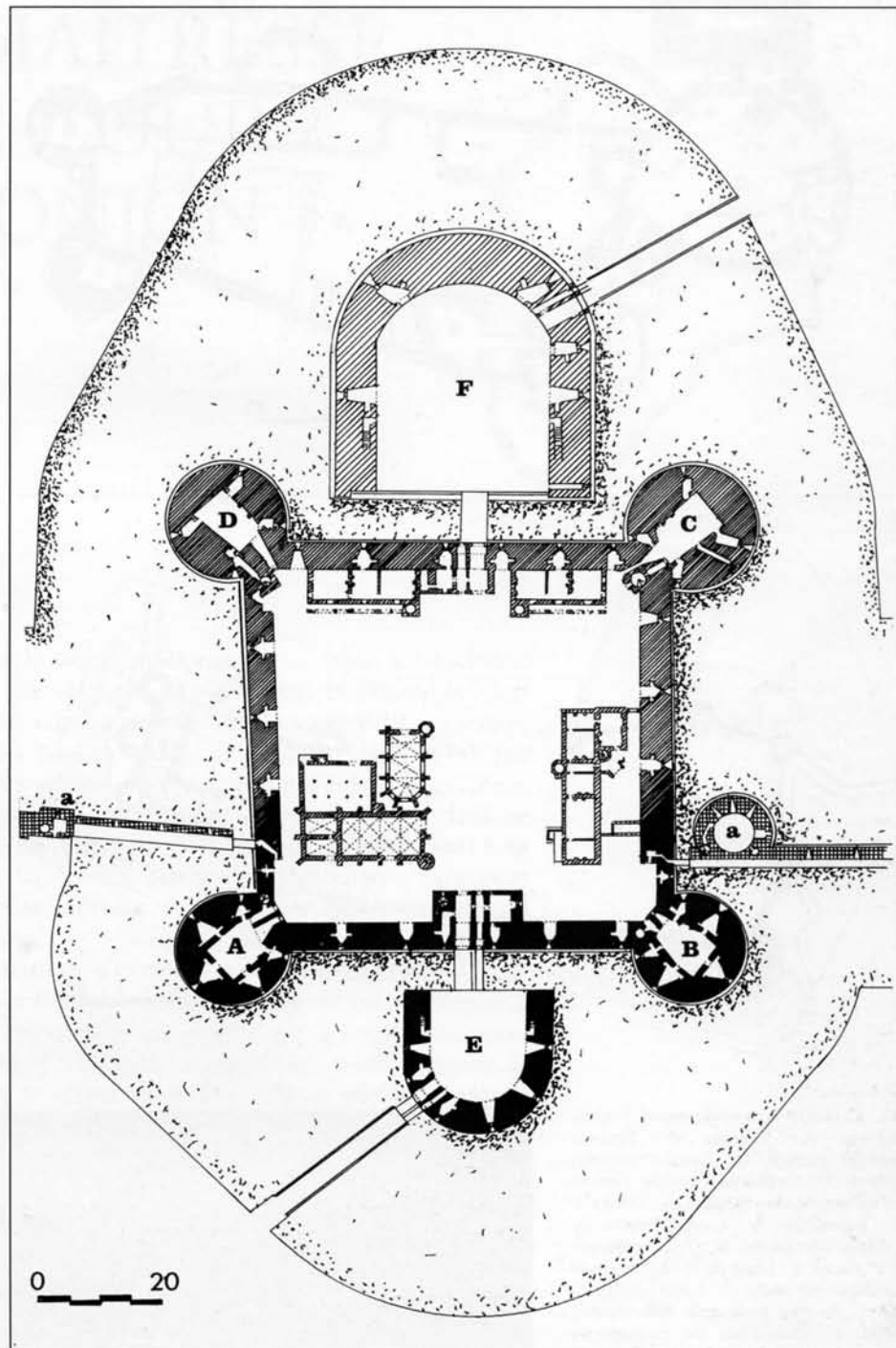
Attesté, lui aussi, par les comptes urbains, le remparement est bien illustré par le remplissage de la chemise de la tour maîtresse de Provins, réalisé en 1432 par la garnison anglaise : ce remparement permettait à la chemise de résister aux armes de gros calibre, mais il offrait de surcroît une plate-forme pour le tir.

L'APPARITION DES TOURS À CANON

C'est à partir des années 1450 que commencent à poindre des innovations dans la structure des flanquements, pour s'adapter aux armes nouvelles ; de plus en plus épaisses, dotées d'embrasures internes adaptées au tir d'armes fixes de calibre moyen, et de plates-formes sommitales capables d'accueillir les armes de gros calibre, les tours à canon vont engendrer un renouvellement considérable, à la portée seulement des plus grands maîtres d'ouvrage.

En même temps, tours et courtines tendent à s'abaisser pour se défilier des tirs adverses, comme à Ham ou à Salses ; mais ce n'est pas pourtant, contrairement à l'affirmation, une généralité, puisque des châteaux aussi importants que celui de Lassay, bâti dans les années 1470, celui de Sedan, celui de Dijon, celui de Nantes, présentent des hauteurs impressionnantes, et un commandement des tours sur les courtines.

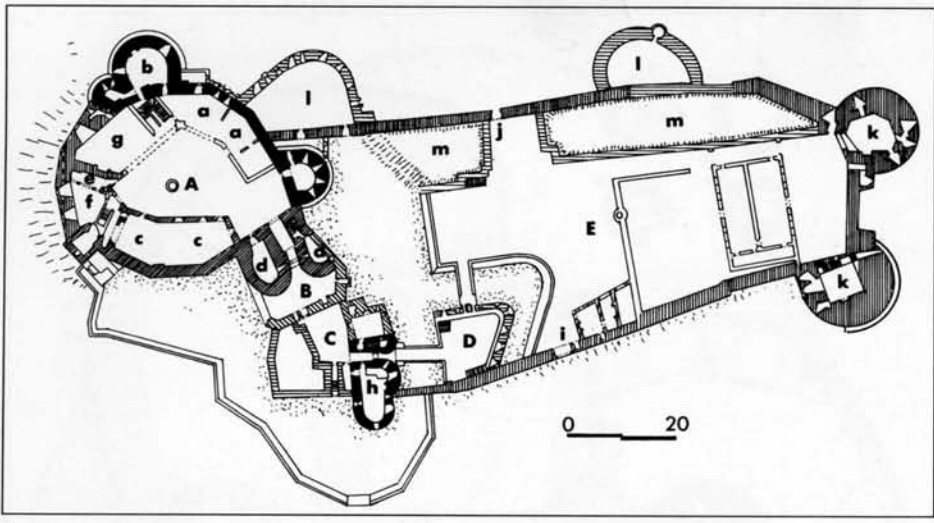
On décrira plus loin les caractères de ces tours ; contentons-nous ici d'en examiner l'impact au niveau des structures générales de la forteresse. Si l'on examine les plans neufs conçus à cette époque, force est de constater que les principes élaborés au début du XIII^e siècle restèrent totalement en vigueur, sans nouveauté d'aucune sorte. Il n'est que de regarder Ham, ou Dijon (fig. 90), pour s'en persuader : le corps de place demeure le plus souvent rectangulaire, flanqué à ses angles par des tours circulaires ou en U. Seule nouveauté, les boulevards, qui apportent un appoint, éloignant l'artillerie adverse, et offrant des plates-formes de tir : des châteaux tels que Clisson (fig. 91), ou Saint-Aubin-du-Cormier, refortifiés à cette époque, montrent que l'on chercha à agrandir le périmètre de défense primitif, pour l'encadrer par de gigantesques ouvrages à tours qui formaient autant



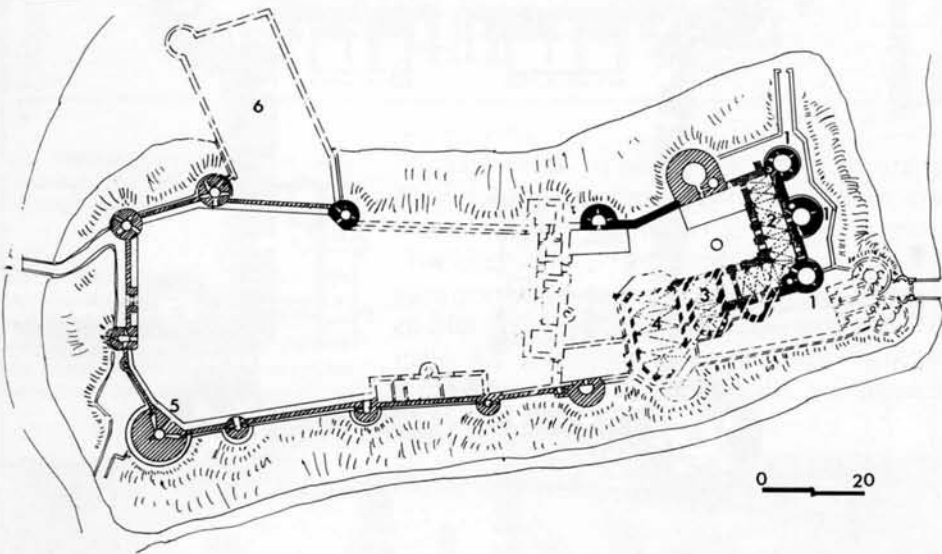
de boulevards : le but était, avant tout, d'éloigner les pièces d'artillerie adverses des corps de bâtiments exposés. Dans d'autres cas, comme à Bourbon-l'Archambault, la refortification peut se contenter de tours à canon sur une enceinte préexistante (fig. 92). Par ailleurs, les tours peuvent être espacées beaucoup plus que dans un château du XIII^e siècle. Ainsi, à Dijon, des intervalles de près de 60 mètres les séparent, soit le double de l'intervalle

90. DIJON (Côte-d'Or). Plan restitué, d'après Charles Suisse, du château construit par Louis XI et Charles VIII. A : Tour Saint-Bénigne. B : Tour Notre-Dame. C : Tour Saint-Martin. D : Tour Guillaume. E : Boulevard de la porte d'entrée. F : Boulevard de la porte de secours.

	Avant 1478		1487-1494
	1478-1483		1498-1510



91



92

91. CLISSON (Loire-Atlantique). Plan du château. **A** : Château. **B** : Premier ouvrage avancé. **C** : Second ouvrage avancé. **D** : Troisième ouvrage avancé, ou barbancane, dit « Bastion des Ormes ». **E** : Basse-cour. **a** : Logis primitifs du château (XIII^e siècle). **b** : Tour maîtresse (XIII^e siècle). **c** : Logis de la fin XIV^e siècle ou début XV^e siècle. **d** : Logis-porche en forme de tour maîtresse, des années 1400. **e** : Cheminées de cuisines fin XV^e siècle. **f** : Cuisines fin XV^e siècle. La chapelle se trouvait au-dessus. **g** : Logis de la fin du XV^e siècle. **h** : Châtelet formant barbancane, sans doute du XIII^e siècle. **i** : Porte principale, fin XV^e siècle. **j** : Porte secondaire, fin XV^e siècle. **k,k** : Tours de la fin du XV^e siècle (période François II). **l,l** : Boulevards du début du XVI^e siècle. **m,m** : Remparts formant batterie (XVI^e siècle).

■ XIII ^e siècle	▨ Fin XV ^e siècle
▩ XIV ^e siècle	▧ XVI ^e -XVII ^e siècles
▨ XIV ^e -XV ^e siècles	

moyen dans un château *philippin*. Ham présente même curieusement une structure inspirée presque exactement par un château *philippin*, avec sa tour maîtresse séparée du château !

Même Bonaguil, château si souvent mis en exergue, se révèle n'être qu'un inventaire laborieux des nouveautés, tours à canon, fausses-braies, boulevards, moineaux, barbancanes, dans une structure encore marquée totalement par des conceptions anciennes (fig. 93). Dans tous ces châteaux, en effet, la défense reste entâchée d'une tare indélébile : le flanquement n'y peut être total, en raison des angles morts demeurant en capitale des tours semi-circulaires.

C'est dans la forteresse de Salses, construite à l'extrême fin du siècle, que paraît s'imposer la recherche d'un flanquement total, grâce à des ravelins détachés qui multipliaient les feux croisés. Mais, malgré ses imperfections, malgré sa structure encore marquée par les errements anciens (le château possède une tour maîtresse), Salses annonce déjà une nouvelle ère : celle de la fortification des ingénieurs.

92. BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier). Plan du château. **1** : Tours du XIII^e siècle. **2** : Grande salle et logis. **3** : Sainte-Chapelle de Louis I^{er} de Bourbon (XIV^e siècle). **4** : Sainte-Chapelle de Jean II de Bourbon (XV^e siècle). **5** : Tour Qui-qu'en-groigne (fin XV^e siècle).

■ XIII ^e siècle	▨ XV ^e siècle
▩ XIV ^e siècle	□ Non identifié

93. FUMEL (Lot-et-Garonne). Vue du château de Bonaguil, construit dans les années 1480 autour d'un noyau du XIII^e siècle.

